

L'Institut wallon de l'évaluation,
de la prospective et de la statistique



RAPPORT D'ACTIVITÉ



2
0
2
0

Éditeur responsable : **Sébastien Brunet**

(Administrateur général, IWEPS)

Création graphique : **Déligraph, Bruxelles**

Mise en page : **Snel Grafics SA, Vottem**

www.snel.be

Dépôt Légal : **D/2021/10158/10**

IWEPS

Institut wallon de l'évaluation,
de la prospective et de la statistique

Route de Louvain-La-Neuve, 2
5001 BELGRADE - NAMUR

Tel : 081 46 84 11

Fax : 081 46 84 12

<http://www.iweps.be>

info@iweps.be

TABLE DES MATIÈRES

7 | PRÉFACE

9 | L'INSTITUTION

1.1. Missions	10
1.1.1. Le décret fondateur	10
1.1.2. Autorité statistique de la Région wallonne	10
1.2. Le plan opérationnel 2019-2020	11
1.3. Interfédéralisation de la statistique – Système statistique wallon	12
1.4. Fonction de Data Protection Officer (DPO)	13
1.5. Organigramme et rapport social au 31 décembre 2020	15
1.6. Rapport financier 2020	17
1.6.1. Les recettes	17
1.6.2. Les dépenses	17
1.7. Pôle scientifique du Conseil économique, social et environnemental de Wallonie	18

19 | FAITS MARQUANTS DE 2020

2.1. La santé	20
2.2. Les indicateurs complémentaires au PIB	20
2.3. Covid-19, travail et genre en Wallonie	21
2.4. Analyse des impacts sociaux de la crise de la Covid-19	22
2.5. Tendances économiques	23
2.6. Nouvelle des possibles : « Covid-19 : quatre scénarios pour l'après-crise »	23

25 | ACTIVITÉS SCIENTIFIQUES PAR DOMAINE

3.1. Population et migration	26
3.1.1. Monitoring de la population	26
3.1.2. Bases de données démographiques issues du Registre national	26
3.1.3. Perspectives de population et des ménages au niveau communal	26
3.1.4. Indicateur de stabilité résidentielle	27
3.2. Enseignement et Formation	28
3.2.1. Bassins Enseignement qualifiant-Formation-Emploi	28
3.2.2. Cadastre des parcours éducatifs et post-éducatifs	28
3.2.3. Alphabétisation	29

3.2.4. Indicateurs sur l'éducation et la formation.....	29
3.3. Emploi et travail.....	31
3.3.1. Comptes de l'emploi	31
3.3.2. Le cadre européen des politiques de l'emploi.....	31
3.3.3. Statistiques régionales relatives aux dynamiques sur le marché du travail (Dynam-Reg)	31
3.3.4. Analyse économique des effets des aides à l'embauche en Wallonie	32
3.3.5. L'intégration des jeunes peu qualifiés sur le marché du travail en Wallonie.....	33
3.4. Santé, Handicap, Famille	34
3.4.1. Santé.....	34
3.4.2. Handicap	34
3.4.3. Mission de facilitation d'un processus de réflexion prospective pour le Conseil de Stratégie et de Prospective de l'AVIQ	34
3.5. Logement.....	35
3.5.1. Les Relais sociaux de Wallonie	35
3.5.2. Évaluation du Plan HP actualisé	35
3.5.3. Développement d'indicateurs de loyers.....	36
3.6. Pauvreté, Précarité et Cohésion sociale.....	36
3.6.1. Prospective pauvreté.....	36
3.6.2. Indicateurs de pauvreté.....	36
3.6.3. Genre et revenus	36
3.6.4. Situation sociale des indépendants.....	36
3.6.5. L'ISADF et le plan de cohésion sociale (PCS).....	37
3.6.6. Rapport sur la cohésion sociale en Wallonie	37
3.6.7. Évaluation du Service citoyen en Wallonie	38
3.7. Mobilité et transports	39
3.7.1. Statistiques et indicateurs de la mobilité	39
3.7.2. Tableau de bord de la mobilité et partenariat étroit entre l'IWEPS et le SPW MI.....	40
3.7.3. Un outil de mesure de l'accessibilité géographique du territoire wallon	40
3.7.4. Étude des causes supposées des accidents de la route au niveau communal en Wallonie	40
3.7.5. Groupes de travail et programmes statistiques intégrés de l'IS.....	41
3.7.6. Projet pilote pour l'exploitation de données issues du prélèvement de la taxe kilométrique	41
3.8. Développement territorial.....	42
3.8.1. Travaux de l'Observatoire du développement territorial.....	42
3.8.2. Développement et diffusion de WalStat	43
3.9. Indicateurs complémentaires au PIB et Objectifs de développement durable	43
3.10. Économie	44
3.10.1. Modélisation de l'économie régionale : HERMREG.....	44
3.10.2. Évaluation des politiques régionales : le modèle PREVIEW	45
3.10.3. Analyses conjoncturelles.....	46
3.10.4. Comptabilité régionale	46
3.10.5. Participation au groupe de travail wallon sur les répercussions du Brexit sans accord (« No-deal »)	47
3.10.6. Analyse d'impact du Traité EU-Mercosur sur l'économie wallonne.....	47
3.10.7. Évaluation des pôles de compétitivité	47
3.10.8. Assistance méthodologique au Fonds social européen Wallonie Bruxelles et au FEDER.....	47

3.10.9. Le secteur des entreprises.....	48
3.11. Finances et budget.....	49
3.12. Fonction publique.....	49
3.12.1. Tableau de bord de la fonction publique	49
3.12.2. Prospective de la fonction publique	49
3.13. Prospective de la prospective : réflexion sur les futurs de la prospective à l'IWEPS	50
3.14. Groupe de travail « Méthodes qualitatives ».....	51
3.15. Analyse stratégique : le développement des activités de modélisation économique à l'IWEPS.....	51
3.16. Vade-mecum de la prospective.....	52
3.17. Recherche doctorale : apprentissage et prospective	53
3.18. Veille prospective	53
3.19. Cellule « Méthodologues ».....	54
3.20. Évaluation des Agences de Développement Local (ADL)	55

57 |

SYNERGIES ET PARTENARIATS

4.1. Synergies statistiques Fédération Wallonie-Bruxelles	58
4.1.1. Enseignement	58
4.1.2. Les chiffres-clés de la Fédération Wallonie-Bruxelles.....	59
4.1.3. Statistiques sur l'éducation et la formation des adultes.....	59
4.1.4. Cohésion sociale	59
4.1.5. Pauvreté infantile	59
4.1.6. Fonction publique	59
4.1.7. Culture.....	59
4.1.8. Enquête sur les violences de genre	59
4.1.9. Impact de la crise sanitaire sur les personnes précarisées	59
4.2. Collaboration Forem-UCLouvain-IWEPS.....	60
4.3. Statistiques transfrontalières	60
4.3.1. Groupe de travail des Offices statistiques de la Grande Région	60
4.3.2. Observatoire interrégional du marché de l'emploi de la Grande Région (OIE)	60
4.3.3. Projet Interreg Compétences sans frontières – Grenzeloos Competent.....	61
4.3.4. Projet Interreg GeDiDoT (Gestion et diffusion de données transfrontalières).....	61
4.3.5. Projet Interreg TRANSSTAT (Échanges structurels de données au-delà des frontières)	62
4.3.6. Projet Interreg PSICOCAP (Pratiques et Statistiques intégrées et comparées sur le handicap et handicap psychique).....	62
4.3.7. L'infocentre de santé, un portail statistique open data sur la santé.....	63
4.4. Certificat interuniversitaire en analyse prospective.....	64
4.5. Coopération CRA-W/IWEPS pour la réalisation d'une recherche prospective sur le secteur bovin wallon	65
4.6. Risque de raréfaction des ressources en eau sous l'effet des changements climatiques : quelques enjeux prospectifs	66
4.7. Développement d'une culture d'évaluation de politiques publiques.....	66
4.7.1. Formation en évaluation des politiques publiques	66
4.7.2. Certificat interuniversitaire en Évaluation des Politiques publiques (CIEPP).....	66

69

PUBLICATIONS, ACTIVITÉS ÉDITORIALES, COLLOQUES ET GROUPES DE TRAVAIL

5.1. Publications.....	70
5.1.1. Chapitres d'ouvrages.....	70
5.1.2. Articles scientifiques dans des revues internationales.....	70
5.1.3. Articles scientifiques dans des revues nationales.....	70
5.1.4. Publications récurrentes de l'IWEPS.....	71
5.2. Activités éditoriales (comités scientifiques de revues, direction de collections scientifiques, conseil éditorial.....)	74
5.3. Colloques.....	74
5.3.1. Les Midis de l'IWEPS.....	74
5.3.2. Les Futurama.....	75
5.3.3. Contribution à des conférences, colloques et séminaires et activités de vulgarisation.....	79
5.4. Demandes directes adressées à l'IWEPS.....	81
5.5. Participation à des réseaux et groupes de travail.....	83
5.5.1. Réseaux et groupes de travail scientifiques.....	83
5.5.2. Réseaux et groupes de travail mixtes (scientifiques, administratifs, société civile).....	83

85

ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'ENCADREMENT ACADÉMIQUE

6.1. Chaire IWEPS.....	86
6.2. Activités d'enseignement.....	86

89

GESTION ADMINISTRATIVE

7.1. Gestion des ressources humaines.....	90
7.2. Marchés publics.....	91
7.3. Bibliothèque.....	92
7.4. Informatique.....	92
7.5. Communication.....	93
7.5.1. Les publications.....	93
7.5.2. Les événements.....	93
7.5.3. Le site internet.....	94
7.5.4. Les vidéos.....	95
7.5.5. La presse.....	96

PRÉFACE

Official statistics as an important public good in democratic societies, have to meet the needs of users, and must be disseminated in an impartial way. They are an essential element of the accountability of governments and public bodies to the public in a democratic society.

Handbook of Statistical Organization – United Nations

Dans nos démocraties, les travaux statistiques, d'évaluation de politiques publiques et de prospective sont des outils essentiels d'aide à la prise de décision. Ils permettent, selon des méthodes éprouvées, de soutenir scientifiquement les processus décisionnels en toute indépendance. Ces trois missions sont assumées par l'Institut en étroite collaboration avec les administrations publiques et le monde universitaire.

En remplissant cette triple mission, l'Institut participe activement à l'alimentation du débat démocratique, dans un contexte où les *fake news* et autres mythes trouvent dans le développement des technologies de l'information et de la communication un terrain toujours plus propice à leur propagation.

L'année 2020 a été évidemment marquée par la crise sanitaire et l'Institut, tout en continuant ses activités de base, s'en est emparé. Ainsi, un suivi de la mortalité a été mis en place sur la base des données issues du Registre national, l'Indice de situation sociale de la Wallonie (ISS) a été adapté en intégrant un complément « Spécial Covid », l'exercice de conjoncture économique « Tendances » a proposé une première analyse chiffrée de l'impact de la crise et des perspectives économiques de court terme, une analyse qualitative des impacts sociaux de la crise sanitaire sur les

personnes précarisées et sur les services sociaux de première ligne (en collaboration avec l'Observatoire bruxellois de la Santé et du Social) a été publiée, un travail de veille prospective sur l'après-Covid-19 a permis d'identifier quatre grands scénarios, une analyse de l'impact de la crise sur le travail en Wallonie a montré sa forte dimension genre et enfin, un atelier prospectif en ligne a adressé la question relative au monde dans lequel nous vivrons demain quand cette période de transformation radicale de nos vies par le confinement prendra fin.

Enfin, d'autres projets comme le portail statistique *open data* sur la santé (Infocentre santé), les synergies statistiques avec la Fédération Wallonie-Bruxelles, les *Chiffres-clés de la Wallonie*, les indicateurs complémentaires au PIB, la comptabilité régionale ou encore le portail Walstat ont été autant d'occasions de collaborations riches et fructueuses avec nos partenaires tant au niveau régional, communautaire que fédéral.

Ce rapport d'activité 2020 a pour objectif de présenter l'ensemble des travaux dont se sont saisies les équipes de l'institution qui ont, dans une période difficile, fait preuve de ténacité, de solidarité et de professionnalisme. Qu'elles en soient ici remerciées.

Bonne lecture!

Sébastien BRUNET
Administrateur général



CHAPITRE 1

L'INSTITUTION

1.1.1. Le décret fondateur

L'arrêté du Gouvernement wallon du 18 décembre 2003 (MB du 31-12-2003, p. 62412) a fixé au 1^{er} janvier 2004 la date d'entrée en vigueur du décret du 4 décembre 2003 créant l'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique (IWEPS). L'IWEPS est une unité d'administration publique de type 1 dont les missions principales sont décrites aux articles 9 et 10 du décret fondateur.

Art. 9. L'Institut a une mission générale d'aide à la décision, qu'il exerce à la fois par une mission scientifique transversale et par une mission de conseil stratégique (...).

Art. 10. La mission scientifique transversale consiste dans la centralisation, la publication et le traitement des statistiques régionales, l'élaboration de plans pluriannuels de développement des statistiques régionales et la formulation de propositions en la matière, ainsi que dans la réalisation de recherches fondamentales et appliquées, principalement dans les champs couverts par les sciences économiques, sociales, politiques et de l'environnement.

L'Institut est chargé de la collecte, du stockage et de l'exploitation des données indispensables à la conduite de la politique régionale. Le Gouvernement établit les règles de coordination entre l'Institut et les autres services administratifs chargés de la récolte

des données et du traitement de celles-ci. Ces règles de coordination peuvent être concrétisées par des conventions et doivent prévoir l'accès de l'Institut aux données validées de l'ensemble des services administratifs de la Région et aux études scientifiques commandées par ces services.

L'Institut constitue l'interlocuteur régional unique des instances statistiques fédérales et européennes.

La mission de conseil stratégique consiste à réaliser des exercices d'évaluation, confiés par le Gouvernement dans les matières qui relèvent de sa compétence. Elle comprend également la réalisation d'études prospectives.

1.1.2. Autorité statistique de la Région wallonne

Dans le cadre du processus d'interfédéralisation de la statistique décidé dans l'accord institutionnel de la sixième réforme de l'État, l'IWEPS a été désigné par le Gouvernement wallon comme l'Autorité statistique de la Région wallonne (arrêté du Gouvernement wallon de novembre 2015)¹. À ce titre, l'IWEPS est membre du Conseil d'Administration de l'Institut interfédéral de Statistique (IIS), mis en place le 1^{er} janvier 2016, en application de l'Accord de coopération du 15 juillet 2014², signé par tous les partenaires institutionnels et approuvé par les Parlements de chacune des parties³.

¹ Les autres Autorités statistiques en Belgique sont :

- Au niveau fédéral : STATBEL (DG Statistique du SPF Économie)
- Au niveau de la Région de Bruxelles-Capitale : IBSA (Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse).
- Au niveau de la Région flamande : Statistiek Vlaanderen.

² Accord de coopération du 15 juillet 2014 entre l'État fédéral, la Région flamande, la Région wallonne, la Région de Bruxelles-Capitale, la Communauté flamande, la Communauté française, la Communauté germanophone, la Commission communautaire commune de Région de Bruxelles-Capitale et la Commission communautaire française concernant les modalités de fonctionnement de l'Institut interfédéral de statistique, du conseil d'administration et des Comités scientifiques de l'Institut des comptes nationaux (MB : 20/10/2014).

³ Le Conseil d'administration de l'IIS est composé de six membres : le président du Service public fédéral Économie, PME, Classes moyennes et Énergie ; le directeur général de l'Institut national de Statistique (la Direction générale Statistique – Statistics Belgium du SPF Économie, PME, Classes moyennes et Énergie) ; un membre du comité de direction de la Banque Nationale de Belgique ; les Gouvernements des Régions flamande, wallonne et de Région de Bruxelles-Capitale désignent chacun un représentant qui sera choisi parmi les hauts fonctionnaires de leur autorité statistique. Le Bureau fédéral du Plan, les Communautés et la Commission communautaire commune peuvent désigner chacun un représentant, comme observateur au Conseil d'administration de l'IIS. Les représentants des Communautés et de la Commission communautaire commune sont choisis parmi les hauts fonctionnaires de leur autorité statistique. Source : Rapport d'activités de l'IIS, 2018, pages 4 et 5.

Le programme pluriannuel des travaux de l'Institut a été élaboré sur la base d'une analyse de la Déclaration de Politique Régionale 2019-2024, des obligations légales reposant sur l'Institut dans le cadre de ses missions décrétales et de la désignation de l'IWEPS comme Autorité statistique de la Région wallonne en novembre 2015. La démarche présidant à l'élaboration du programme de travail a été participative, impliquant toutes les composantes de l'Institut. Cependant, il convient de noter que le plan opérationnel a été revu courant 2020 pour prendre en compte les impacts de la crise sanitaire. À l'heure d'écrire le rapport d'activité, il n'a pas été validé par le Gouvernement wallon.

Le programme pluriannuel a pour objectif d'apporter une vision claire des axes de travail principaux de l'Institut au terme de la législature. Ces axes, s'ils sont validés par le Gouvernement wallon, se déclinent de la manière suivante : un axe stratégique général (« Alimenter le débat démocratique et soutenir la prise de décision en Wallonie par la production et la mise à disposition de statistiques officielles et de travaux scientifiques ») soutenu par quatre objectifs stratégiques (« Développer et consolider une statistique officielle pertinente et de qualité en Wallonie dans le cadre du système statistique wallon », « Développer et consolider l'évaluation de politiques publiques et renforcer la culture de l'évaluation », « Contribuer à une meilleure connaissance de la Wallonie par la réalisation de travaux statistiques et de recherches scientifiques » et « Développer et consolider la production de travaux anticipatifs et promouvoir la culture de l'anticipation en Wallonie »).

S'ajoute à cela un axe stratégique transversal (« Un institut scientifique bienveillant au service d'une démocratie plus forte ») soutenu par trois objectifs stratégiques transversaux (« Asseoir les missions de service public en garantissant l'indépendance professionnelle », « Développer et consolider l'engagement de l'Institut dans la transition sociale, économique et environnementale » et « Des relations de travail bienveillantes au service de l'intelligence collective »). Enfin, des axes de développement prioritaires (« Modéliser les systèmes et les comportements économiques », « L'économie en transition » et « Changements climatiques, biodiversité et préservation de l'environnement ») sont proposés afin de renforcer les compétences de l'Institut dans des matières particulièrement en demande.

L'ensemble est décliné en objectifs opérationnels et en thématiques de travail jugées prioritaires pour la législature en cours. Les projets de recherche et les activités statistiques viennent ensuite nourrir l'ensemble du programme de travail en le déclinant de manière concrète. Ces projets sont répertoriés dans un système de gestion de projet et font l'objet d'un suivi permanent soit au niveau des équipes projet, au niveau des directions ou encore au niveau du Comité stratégique de l'Institut.

Conformément à l'article 12 du décret du 4 décembre 2003 relatif à la création de l'IWEPS, le présent programme pluriannuel doit faire l'objet d'une approbation par le Gouvernement et ensuite être communiqué au Parlement de Wallonie afin que ce dernier puisse faire des recommandations au Gouvernement.

INTERFÉDÉRALISATION DE LA STATISTIQUE – SYSTÈME STATISTIQUE WALLON

1.3.

Comme Autorité Statistique, l'IWEPS est chargé, au sein de l'IIS, de construire et transmettre chaque année le programme statistique wallon, d'élaborer le programme statistique intégré de l'IIS, de préparer les positions belges au sein de l'European Statistical System Committee (ESSC) et de préparer la mise en place, en Wallonie, d'un système statistique public. Il s'agit de définir un environnement juridique, institutionnel et organisationnel assurant la promotion, l'efficacité et la crédibilité de la production et de la diffusion des statistiques publiques officielles régionales.

Par ailleurs, en tant qu'Autorité Statistique, l'IWEPS doit exercer sa mission dans le respect des principes fixés dans le Code de bonnes pratiques de la statistique européenne, lui-même basé sur la loi statistique européenne⁴, qui, en son article 2, établit les principes fondamentaux régissant le développement, la production et la diffusion de statistiques; à savoir l'indépendance professionnelle, l'impartialité, l'objectivité, la fiabilité, le secret statistique et le rapport coût-efficacité. Le respect d'un certain nombre de ces principes, auxquels est donc soumis l'IWEPS, requiert une inscription dans la législation régionale.

Dès lors, pour répondre à la nécessité de légiférer sur la manière dont seront organisées l'élaboration, la production, la diffusion et la coordination des statistiques officielles régionales, un avant-projet de modification du décret de l'IWEPS du 4 décembre 2003 a été préparé au cours de l'année 2018 et transmis au Gouvernement wallon. Fin 2018, début 2019, le texte a été transmis par le Gouvernement wallon pour avis auprès de trois instances : le Conseil économique, social et environnemental de Wallonie, l'Autorité de protection des données et le Conseil d'État. Le processus législatif n'a cependant pas pu être poursuivi après la réception des trois avis solli-

cités en fonction du contexte politique wallon apparu au printemps 2019.

Ce projet à caractère transversal a été pris en charge par la Cellule Études et Développements internes, en collaboration avec la juriste de l'IWEPS.

Les principales réalisations de cette Cellule en 2020 sont :

- la poursuite du travail de rédaction de l'avant-projet de modification du décret IWEPS dans le cadre de l'élaboration du système statistique wallon en collaboration avec la juriste de l'IWEPS;
- la participation aux travaux menés par l'IIS pour mettre en place l'interfédéralisation de la statistique publique; et plus particulièrement les travaux des trois groupes de travail du Conseil d'administration de l'IIS, à savoir :
 - groupe de travail du CA de l'IIS : « Positionnement international de l'IIS »;
 - groupe de travail du CA de l'IIS : « Programmation des travaux statistiques »;
 - groupe de travail du CA de l'IIS : « Délégués à la protection des données »;
- la participation aux travaux de la Commission Coopération fédérale – groupe de concertation « Inventaire et statistiques de recherche et développement expérimental » (Service de la politique scientifique);
- la participation aux travaux du Conseil supérieur de la Statistique;
- le développement de relations avec les autres Autorités statistiques du pays;
- la production de notes internes préparatoires à la mise en place de l'IWEPS comme Autorité statistique wallonne; et d'analyse de la Déclaration de politique régionale;
- l'établissement de relations avec des services wallons en charge de la fourniture de données pour la production de statistiques publiques.

⁴ Règlement (CE) n° 223/2009 du Parlement européen et du Conseil du 11 mars 2009, modifié par le règlement (UE) 2015/759 du Parlement européen et du Conseil du 29 avril 2015 relatif aux statistiques européennes.

FONCTION DE DATA PROTECTION OFFICER (DPO)

1.4.

Dans le cadre de ses missions telles que définies dans le RGPD, « Les missions de la déléguée à la protection des données sont au moins les suivantes :

- informer et conseiller le responsable du traitement ou le sous-traitant ainsi que les employés qui procèdent au traitement sur les obligations qui leur incombent en vertu du présent règlement et d'autres dispositions du droit de l'Union ou du droit des États membres en matière de protection des données;
- contrôler le respect du présent règlement, d'autres dispositions du droit de l'Union ou du droit des États membres en matière de protection des données et des règles internes du responsable du traitement ou du sous-traitant en matière de protection des données à caractère personnel, y compris en ce qui concerne la répartition des responsabilités, la sensibilisation et la formation du personnel participant aux opérations de traitement, et les audits s'y rapportant;
- dispenser des conseils, sur demande, en ce qui concerne l'analyse d'impact relative à la protection des données et vérifier l'exécution de celle-ci en vertu de l'article 35;
- coopérer avec l'autorité de contrôle;
- faire office de point de contact pour l'autorité de contrôle sur les questions relatives au traitement, y compris la consultation préalable visée à l'article 36, et mener des consultations, le cas échéant, sur tout autre sujet. »

Les principales réalisations en 2020 sont :

- l'analyse des textes législatifs et réglementaires en matière de protection de la vie privée :
 - Réglementation européenne :
 - Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des

personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (règlement général sur la protection des données) - GDPR – RGDP;

- Règlement (UE) 2018/1725 du parlement européen et du conseil du 23 octobre 2018 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel par les institutions, organes et organismes de l'Union et à la libre circulation de ces données, et abrogeant le règlement (CE) no 45/2001 et la décision no 1247/2002/CE;
- Code de bonnes pratiques de la statistique européenne à l'intention des autorités nationales de statistique et d'Eurostat (autorité statistique de l'Union européenne), adopté par le Comité du système statistique européen le 16 novembre 2017.
- Réglementation belge :
 - Loi relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel - 30 juillet 2018;
 - Loi instituant le comité de sécurité de l'information et modifiant diverses lois concernant la mise en œuvre du Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE – 5 septembre 2018.
- la rédaction d'avis et de recommandations DPO sur demande, d'initiative et à l'attention de l'Administrateur général et des chercheurs et gestionnaires de données, dont notamment :

- rédaction d'avis à l'attention du responsable de traitements ou des chercheurs relatifs :
 - à la nouvelle politique de sécurité de l'Institut;
 - à la réglementation en vigueur;
 - aux projets IWEPS
 - à la mise en œuvre d'analyses d'impact.
- mise en œuvre d'une classification des données confidentielles à l'IWEPS en vue d'une actualisation de la politique de sécurité de l'information;
- information et rédaction de documents internes sur le GDPR, la confidentialité des données et les obligations de l'IWEPS en tant qu'Autorité statistique à destination de l'Administrateur général, au Costra et aux membres de l'IWEPS traitant des données individuelles, dont notamment :
 - légitimité et finalité d'une collecte de données à l'IWEPS;
 - tableau des définitions de la législation statistique et vie privée;
 - note sur les obligations du responsable de traitement.
- l'analyse et conseils relatifs à la mise en place de procédures en lien avec la sécurité de l'information, dont notamment :
 - suite à l'actualisation de la politique de sécurité de l'Institut, mise en place d'un système de gestion de projet et d'un système de catalogage de données qui devront à l'avenir alimenter le registre de traitement et réglementer l'accès aux données confidentielles;
 - analyse des processus administratifs et constitution d'un registre de traitement pour les traitements administratifs;
 - analyse des processus d'accès et de communication de données;
 - analyse des processus métier : fonction publique, service citoyen, évaluation ADL...;
 - élaboration de propositions de documents types et de formulaires en lien avec la confidentialité de données;
 - processus d'anonymisation des données d'enquêtes IWEPS.
- l'analyse des processus internes à l'IWEPS de :
 - demande de données;
 - collecte de données;
 - traitement de données;
 - communication de données à des tiers;
 - accès aux données confidentielles;
 - mise en conformité GDPR.

ORGANIGRAMME ET RAPPORT SOCIAL AU 31 DÉCEMBRE 2020

1.5.

Au 31 décembre 2020, l'IWEPS bénéficiait du concours de 62 personnes (58,9 équivalents temps plein), dont 43 personnes affectées directement à la recherche.

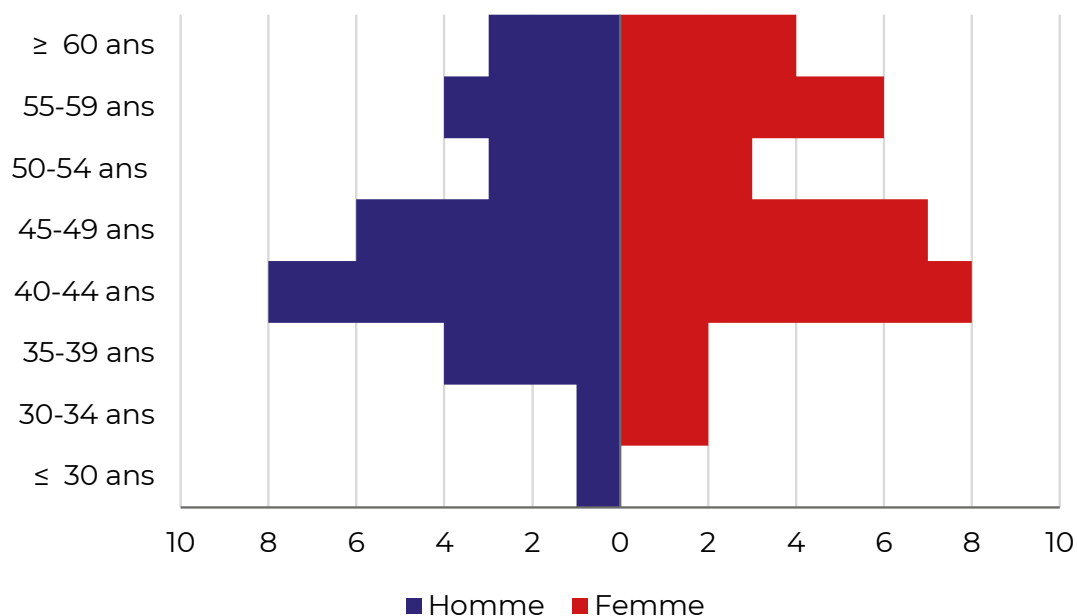
Le principal constat de cette évolution de 2010 à 2020 est que le nombre de collaborateurs au sein de l'Institut augmente

chaque année, hormis en 2019, où celui-ci a diminué pour atteindre 60 personnes, dû à un départ à la retraite ou à des fins de contrat à durée déterminée.

L'évolution du personnel, depuis 2010, se présente comme suit :

	2010		2011		2012		2013		2014		2015		2016		2017		2018		2019		2020	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
Personnel en place	22	26	21	25	22	28	23	30	25	30	26	30	26	31	27	34	27	34	28	32	30	32
Total	48		46		50		53		55		56		57		61		61		60		62	
Cadre organique 31/03/2013	/		/		/		69		69		69		69		69		69		69		69	
ETP sur un cadre de 69 personnes	21,6	24,0	20,6	23,5	21,6	26,5	22,6	28,6	25,6	27,7	25,4	28,0	24,8	30,7	26,8	32,2	26,6	32,1	27,4	30,5	28,6	30,3
Par catégorie																						
Statutaires	5	10	5	11	6	11	6	10	6	9	5	8	5	9	5	12	6	13	7	12	8	12
Contractuels	17	16	16	14	16	17	17	20	19	21	21	22	21	22	22	22	21	21	21	20	22	20
Par niveau																						
Niveau A	17	19	16	17	17	20	18	22	20	22	21	24	20	23	22	24	22	24	24	23	26	23
Niveau B	3	1	3	2	3	2	3	2	3	2	4	2	4	3	4	3	4	3	3	3	3	3
Niveau C et D	2	6	2	6	2	6	2	6	2	6	1	4	1	5	1	7	1	7	1	6	1	6

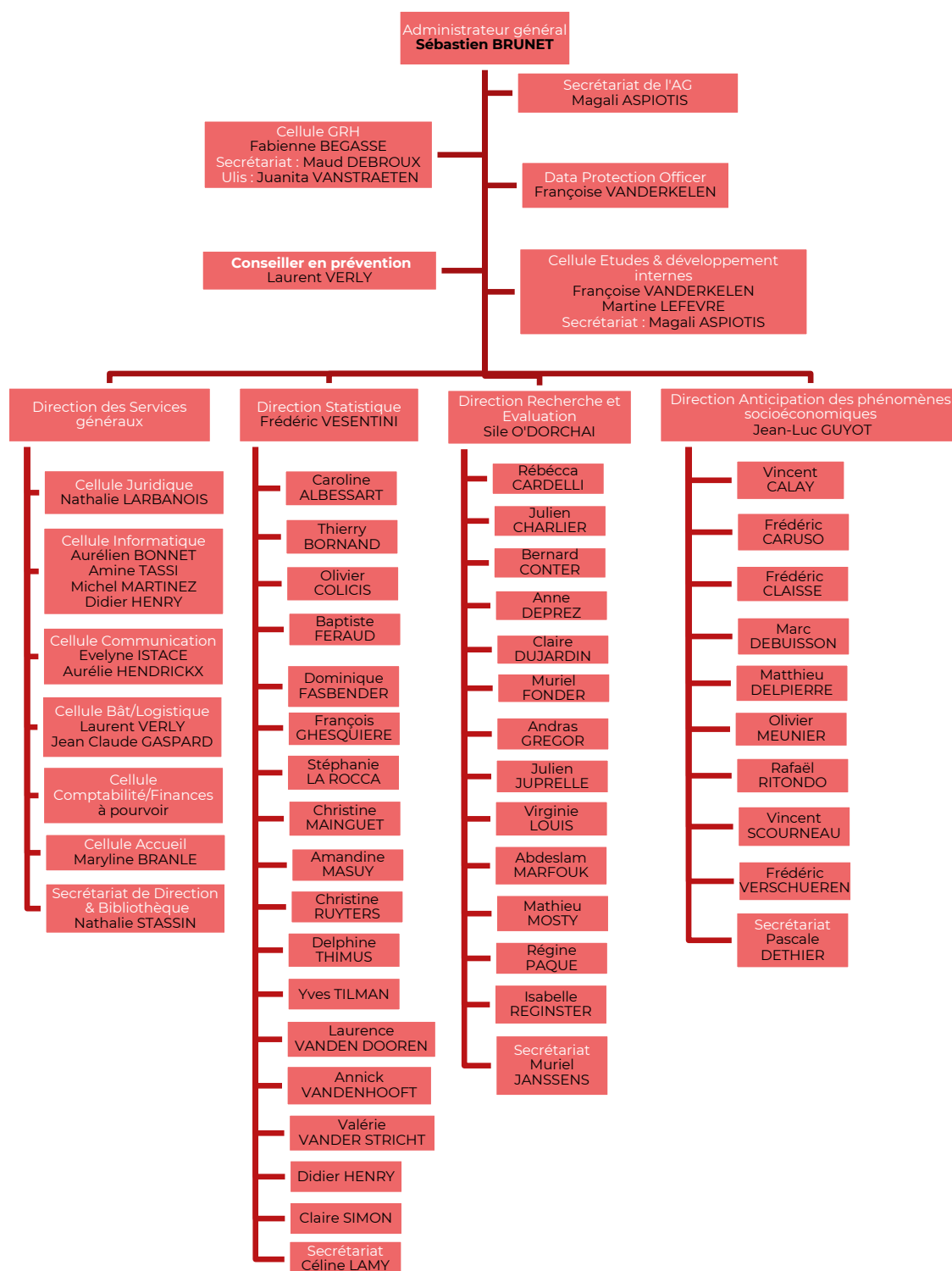
Répartition du personnel par classe d'âge, en chiffres absolus, au 31 décembre 2020



On peut constater, selon ce graphique, une certaine parité homme/femme au sein de l'Institut.

Les tranches d'âge des moins de 30 ans ne comptent qu'une personne. Les catégories d'âge des 40 à 44 ans et des 50 à 54 ans enregistrent une parité parfaite du nombre

d'hommes et de femmes. Les hommes sont en plus grand nombre dans la tranche d'âge des 35 à 39 ans. En contrepartie, les femmes sont en nombre plus important dans la tranche d'âge des 30 à 34 ans, des 45 à 49 ans, des 55 à 59 ans ainsi que des plus de 60 ans.



Ressources	Réalisé : recettes 2020 (en euros)
Total des dotations, subsides et recettes	7 169 231
Utilisations	Réalisé : dépenses 2020 (en euros)
Dépenses de fonctionnement	
Personnel	5 714 202
Services et biens divers non repris à l'inventaire	803 388
Biens repris à l'inventaire	107 188
Total des dépenses de fonctionnement	6 624 778
Dépenses pour les missions décrétales	426 003
Total des dépenses pour les missions décrétales	426 003
Total général des dépenses	7 050 781

PRÉSENTATION DES COMPTES

1.6.1. Les recettes

La dotation de fonctionnement de 5 840 milliers d'euros couvre essentiellement les frais de personnel à concurrence de 97 %.

L'Observatoire du développement territorial est subsidié à hauteur de 121 milliers d'euros.

La Communauté française rembourse l'équivalent de deux salaires de chercheurs à concurrence de 155 milliers d'euros, dans le cadre de l'accord de coopération « Synergies statistiques ».

Une exonération de précompte professionnel de 545 milliers d'euros est rétrocédée par l'État fédéral et affectée à la recherche scientifique conformément à la loi. Elle représente 80 % des montants de précompte professionnel du personnel affecté à la recherche scientifique de l'Institut.

D'autres subventions spécifiques liées à des missions et négociées au niveau d'en-

tités ministérielles régionales sont allouées pour un montant de 488 milliers d'euros.

Les recettes diverses représentent la participation aux chèques repas pour un montant de 16 milliers d'euros et des divers pour un montant de 5 milliers d'euros.

L'ensemble des recettes allouées pour un montant de 7 169 milliers d'euros permettent à l'IWEPS de mener l'ensemble de ses missions décrétales.

Par rapport à 2019, on notera que les recettes ont été augmentées de 515 milliers d'euros, notamment grâce à l'apport de subventions spécifiques.

1.6.2. Les dépenses

Le personnel représente un coût direct de 5 714 milliers d'euros. En y ajoutant les formations, séminaires et colloques (17 milliers d'euros), nous atteignons une dépense globale de 5 731 milliers d'euros.

Le **rapport de rémunération** de l'Administrateur général est disponible sur le site de l'IWEPS.

Les dépenses de fonctionnement en biens et services divers portent sur un montant globalisé de 910 milliers d'euros.

Les investissements concernent le renouvellement du véhicule de fonction de l'Administrateur général, d'installation, de matériel et mobilier tombé en désuétude et mis au rebut à hauteur de 107 milliers d'euros, contre 83 milliers d'euros en 2019.

Les dépenses décrétales se portent à un coût de 426 milliers d'euros contre, 259 milliers d'euros en 2019.

En 2020, l'ensemble des dépenses se porte à 7 051 milliers d'euros, contre 6 572 milliers d'euros l'année précédente, soit en augmentation de 6,7 %.

Le décret du 6 novembre 2008 portant réforme de la fonction consultative, modifié par le décret du 16 février 2017, crée le Pôle Politique scientifique et lui confie la mission suivante « Art. 2/2. § 1^{er}. Le pôle « Politique scientifique » est chargé de « ... 6° rendre un avis sur le programme pluriannuel des travaux de l'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique et sur le rapport annuel d'activité de celui-ci. »

Cette mission était auparavant dévolue au CWEPS. Ci-après l'avis adopté par le pôle scientifique du CESE le 27 octobre 2020 sur le rapport d'activité de l'IWEPS de 2019.

Avis :

« À l'analyse du Rapport, le Pôle tient à souligner la grande qualité des travaux réalisés en 2019 par l'IWEPS. Il en profite pour rappeler aux autorités toute l'importance de disposer d'un Institut de statistiques, d'évaluations et de prospectives dans la période de profonde mutation que nous vivons et l'encourage à maintenir le soutien et la confiance qu'il lui accorde.

Le Pôle salue la mise en place et en application d'une procédure de *Peer Review* comme étant une part fondamentale de toute démarche scientifique. Il invite l'Institut à élargir son recours et à le systématiser. Il souligne l'importance d'identifier clairement toute modification résultant de l'application de ce procédé afin de l'optimiser. En outre, il plaide pour qu'une réflexion soit engagée sur la possibilité d'y associer des partenaires externes, dans le parfait respect de la confidentialité et de la confiance mutuelle.

Outre la poursuite de la politique de communication, de vulgarisation et de

transparence relative aux données, le Pôle recommande d'intensifier, dans le respect de la confidentialité des données, l'accès de ces dernières aux universités et aux hautes écoles.

La problématique des données innovantes à haute fréquence pose un nouveau défi auquel il convient de répondre. La collecte de celles-ci nécessite de dépasser les barrières techniques, en particulier en termes de validation des données, économiques, par la nécessaire implication du secteur privé, et juridiques en termes de protection des questions liées à la vie privée. Le Pôle encourage l'IWEPS à travailler sur les modes de collecte de ces données afin de les développer et souhaite qu'il soit soutenu en ce sens par les pouvoirs publics tant en termes budgétaires que dans le cadre des collaborations initiées avec d'autres instituts de statistiques belges et internationaux.

Le Pôle relève enfin toute l'importance à accorder à la modélisation, outil particulièrement précieux pour étayer une planification. À la lecture du rapport, il apparaît que l'IWEPS utilise deux modèles mais rencontre des difficultés à les appliquer au niveau régional. En effet, les données issues des régions et indispensables au fonctionnement des modèles manquent de richesse et sont disponibles avec un délai assez long. Le Pôle est très favorable au travail effectué par l'IWEPS dans ce cadre et encourage, à cet égard, les autorités régionales publiques à soutenir et à investir dans ce domaine.

Le Pôle remet un avis positif sur le Rapport d'activité 2019 de l'IWEPS. »

CHAPITRE 2

FAITS MARQUANTS DE 2020

LA SANTÉ

2.1.

Afin de suivre l'impact de la crise sanitaire sur la mortalité de notre population, chaque semaine, l'IWEPS a publié sur son site [l'évolution de la mortalité quotidienne en Wallonie](#) sous forme de graphiques temporels.

La mortalité observée y est présentée en comparaison avec la mortalité attendue, elle-même déterminée par l'observation de la mortalité quotidienne des années précédentes. La mortalité attendue est représentée au moyen d'une valeur centrale et d'un intervalle de prédiction qui permet de juger de la probabilité de survenue de la mortalité observée.

Les données permettant ces représentations sont issues du Registre national et mises à disposition par Statbel; elles intègrent tous les décès quel qu'en soit la cause. L'observation de la mortalité générale a l'avantage d'intégrer la surmortalité

indirecte éventuelle qui peut se produire, notamment, en raison d'un accès aux soins plus difficile en période de crise.

La méthodologie choisie permet la visualisation de divers territoires de tailles différentes (Belgique, régions, provinces, arrondissements ainsi que les grandes villes wallonnes de plus de 30 000 habitants) mais aussi selon le sexe et les grandes catégories d'âge. Ces représentations permettent donc au cours du temps d'identifier des populations plus touchées par territoire et par caractéristiques démographiques.

Les statistiques compilées lors de ces mises à jour hebdomadaires ont également alimenté la publication de tableaux et d'analyses de l'ampleur de la surmortalité générale sur le site et dans les *Chiffres-clés de la Wallonie*.

LES INDICATEURS COMPLÉMENTAIRES AU PIB

2.2.

Dans le cadre des travaux de l'IWEPS sur les indicateurs complémentaires au PIB (voir section 3.9 de ce rapport), l'IWEPS a publié au début du mois de juillet son [septième exercice de l'Indice de situation sociale de la Wallonie \(ISS\)](#). Cet indice vise à dresser le bilan annuel du progrès social de la Wallonie en comparaison avec l'évolution du PIB/habitant, mesure étalon du progrès économique. Il s'articule autour de dimensions généralement reconnues comme constitutives des conditions de vie et de la qualité de vie d'une population (démographie, santé, logement, formation, sécurité, culture, valeurs, revenu, emploi). Il est un outil de suivi à la fois de l'état de la société et des déséquilibres socioéconomiques. En

donnant à voir ce que le PIB ne montre pas, l'ISS attire l'attention des décideurs et des forces vives de Wallonie sur des dimensions essentielles de nos trajectoires sociétales que les indicateurs macroéconomiques classiques n'ont pas vocation à intégrer.

L'année 2020 est profondément marquée par la crise sanitaire et sociale. Cette édition 2020 de l'ISS s'est adaptée à cette situation inédite en intégrant un complément « Spécial Covid » qui propose une analyse de l'impact de la crise de la Covid-19 sur l'évolution à court terme (2020 et 2021) de la situation sociale de la Wallonie et de ses principaux déterminants. Un focus est

consacré aux populations en grande précarité, confrontées à des problématiques spécifiques. Cette analyse s'articule au scénario des Tendances économiques de l'IWEPS (n°59) publiées le 24 juin 2020, qui propose une première analyse chiffrée de l'impact de la crise liée à la pandémie et des perspectives économiques de court terme. Cette analyse est le fruit d'un travail interdisciplinaire mené au sein de l'IWEPS et avec les collègues des institutions - publiques et privées - partenaires.

Cet exercice a mis en évidence notamment que la crise sanitaire, qui a débuté en mars 2020, « se superpose » à une dégradation sociale préexistante en Wallonie. Ainsi, entre 2004 et 2018, l'évolution des déséquilibres socioéconomiques et des inégalités sociales s'inscrit dans un mouvement tendanciel à la hausse (108,8 en 2018; base 100 en 2004) et tend à s'accélérer en fin de période au point de rejoindre le point de croissance maximum du PIB en 2019 (ISS=114,4; PIB = 114,9).

La crise sanitaire a exacerbé et mis en lumière de nombreuses inégalités. Certaines

catégories de la population ont été touchées plus que d'autres, en particulier les groupes à risque (travailleurs sous contrats précaires - intérim, saisonniers, flexi-jobs, jobs d'étudiants, travail artistique..., jeunes, femmes, familles monoparentales, personnes ayant besoin d'une protection internationale, personnes en fracture numérique, parents d'enfants handicapés...). La situation des personnes les plus précaires s'est fortement dégradée tant sur le plan de leur santé que de leurs droits fondamentaux (logement, alimentation, isolement, enseignement...).

Cette étude entend apporter une contribution à la prise de décision dans le cadre des mesures à adopter notamment sur la question de la redéfinition des priorités cohérentes en matière d'assurance sociale et de mécanismes de redistribution.

En raison des évolutions récentes de cette crise et de l'intérêt de cette contribution pour la prise de décision, l'édition 2021 de l'ISS proposera une actualisation de cette analyse d'impact de la crise sanitaire en s'appuyant sur les perspectives économiques de l'IWEPS les plus récentes.

COVID-19, TRAVAIL ET GENRE EN WALLONIE

2.3.

En avril 2020, l'IWEPS a publié une **première analyse de l'impact de genre** de la crise de la Covid-19. Au moment de la publication, cela ne faisait que quelques semaines que le monde entier était bouleversé par cette pandémie et que partout, d'importantes ressources étaient mobilisées pour endiguer la propagation rapide du virus et en gérer les effets sanitaires et économiques. Ces événements ramenaient au-devant de la scène, et de manière encore plus acérée, certains problèmes et enjeux sociaux que l'on aurait crus à mille lieues de tout cela. C'était un peu comme si le contexte agissait comme le révélateur de défis sociaux connus et structurels, en confortant au passage l'urgence

qu'il y avait à s'y pencher. La question de l'égalité entre hommes et femmes, en ce compris dans l'espace privé, figurait en bonne place dans ces défis et s'est trouvée au cœur de la réflexion menée par l'IWEPS. Cette réflexion a accordé une attention particulière à la nécessaire réorganisation des rôles entre femmes et hommes pour faire face aux contraintes nouvelles (télétravail, chômage temporaire, garde des enfants) tout en anticipant ses répercussions plus ou moins durables dans l'ère post-corona, que ce soit en termes de partage des responsabilités dans le couple ou encore de la structure des revenus des ménages et des choix de carrière sous-jacents.

À la demande de la Cellule pour la réduction des inégalités sociales et de la lutte contre la pauvreté du Secrétariat général de la FWB, a été réalisée une analyse qualitative des impacts sociaux de la crise de la Covid-19 sur les personnes précarisées et sur les services sociaux de première ligne destinés aux personnes précarisées en Belgique francophone. L'Observatoire bruxellois de la Santé et du Social a réalisé le volet bruxellois et l'IWEPS le volet wallon de cette analyse. Le rapport a été mis en ligne en décembre 2020 sur les sites de la FWB et de l'IWEPS. Ce rapport conclut la première phase (exploratoire) d'une analyse qui en prévoit deux autres centrées sur les publics et les institutions de la FWB, l'une qualitative et l'autre quantitative.

La méthodologie utilisée lors de la première phase exploratoire est essentiellement qualitative. Il s'agissait non seulement de décrire la situation sociale presque en instantané, mais aussi de comprendre les processus en œuvre lors du premier confinement, tant les processus de précarisation des personnes que ceux de réaménagement du travail social. Préalablement avait été élaboré un guide d'entretien commun aux deux régions, bruxelloise et wallonne. Ce guide d'entretien portait sur :

- le vécu des personnes précarisées (avant la crise sanitaire et depuis la crise sanitaire), y compris leurs problèmes, difficultés et demandes, que ceux-ci soient matériels ou non matériels;

- les réactions et les modes de réaménagement des services sociaux pendant le premier confinement, les décentralisations et les collaborations éventuelles entre services, sur les réactions des usagers à ces réaménagements;
- les représentations de l'après-crise sanitaire, l'anticipation de la deuxième vague de la pandémie, les mesures prioritaires soit à mener au sein des services sociaux, soit à prendre aux différents niveaux de pouvoir.

En Wallonie, le matériau analysé englobait une quinzaine d'entretiens et de *focus group* effectués entre mai et début août 2020 avec les acteurs-clés de l'action sociale suivants : le RWLP, le Cabinet du Ministre-Président en tant qu'acteur ayant mis en place la *task force* « Urgence sociale », les acteurs du n° vert 1718 « Urgence sociale » (SPW avec la collaboration du RWLP), les sept relais sociaux urbains de Wallonie; sept relais santé (Tournai, Mons, La Louvière, Charleroi, Namur, Liège et Verviers), la Fédération des CPAS de l'UVCW; les CPAS de Charleroi et d'Écaussinnes, le secteur de l'aide alimentaire organisé par la Croix-Rouge de Belgique; le secteur de l'accueil des migrants organisé par la Croix-Rouge de Belgique et un centre régional d'intégration des personnes d'origine étrangère (CRILUX). Une des limites de cette récolte réside dans l'impossibilité, vu le délai imparti, de s'adresser directement aux personnes précarisées.

TENDANCES ÉCONOMIQUES

2.5.

Tendances économiques paraît habituellement deux fois par an, avec une prévision chiffrée du PIB et de ses composantes pour l'année à venir. L'IWEPS avait déjà commencé les travaux préparatoires à la sortie du premier numéro de 2020 lorsque le premier confinement a été décidé. Ce numéro a été retardé et adapté afin de proposer aux lecteurs une analyse des toutes dernières données disponibles, des répercussions de la crise sanitaire sur l'économie wallonne,

sans chiffrage du PIB, analyse qui s'est enrichie d'une revue de la littérature relative aux effets de la pandémie sur le marché du travail.

Entre les numéros de printemps et d'automne, l'IWEPS a exceptionnellement sorti un **numéro de Tendances économiques en juin** pour actualiser les prévisions de mars, en tenant compte des dernières prévisions mondiales, européennes et belges et des derniers indicateurs disponibles.

NOUVELLE DES POSSIBLES : « COVID-19 : QUATRE SCÉNARIOS POUR L'APRÈS-CRISE »

2.6.

Avec près de trois milliards de personnes en confinement à la fin du mois de mars, la pandémie de Covid-19 a plongé l'humanité dans une crise sanitaire exceptionnelle, à laquelle la plupart des États occidentaux ont répondu par des mesures de santé publique sans précédent, puis, face à la pire crainte de récession depuis les années 1930, par l'annonce rapide de mesures de soutien et de relance tout aussi inédits.

Dans ce contexte d'incertitude majeure, visions du monde, scénarios et hypothèses d'évolution pour l'après-crise se sont mis à proliférer dans l'espace public. À quoi ressemblera le « monde d'après », pour reprendre l'expression qui s'est alors diffusée ? Tel est l'exercice auquel s'est livré l'IWEPS durant le premier mois du confinement, à la faveur d'une **note de veille prospective** intitulée « Covid-19 : quatre scénarios pour l'après-crise » (Nouvelle des Possibles, n°2, avril 2020). La pandémie marque-t-elle les prémises d'une transformation du modèle économique, social et

environnemental dominant ? Ou ne sera-t-elle qu'une parenthèse dans le cours des choses, laissant ce modèle inchangé, voire renforcé ? À moins que, selon les plus catastrophistes, l'on assiste à une répétition générale avant l'effondrement majeur ?

Transformation, retour à la normale, résilience ou effondrement : tels sont les quatre scénarios autour desquels nous semblent avoir gravité, lors du premier mois de crise, la majorité des prises de position qui se sont efforcées d'imaginer « l'après ». Ces quatre scénarios ne viennent pas de nulle part. Ils répondent à un principe d'organisation déterminé, emprunté au prospectiviste américain Jim Dator. Pour ce dernier, les récits relatifs au futur n'existent pas en nombre infini. Au contraire, ils se distribuent en un petit nombre de formes privilégiées qui ont tendance à structurer la manière dont nous appréhendons l'avenir...

En un mois de suivi de l'information, il aurait été difficile et prématuré d'aller au-delà de

ces esquisses de scénarios. Leur mérite est ailleurs : mettre de l'ordre dans des images et représentations contrastées de l'avenir, clarifier les coordonnées du débat public. Pendant quelques semaines d'effervescence, la pandémie a eu pour vertu de rouvrir le débat sur les grandes orientations de long terme que se donne la société. Le futur est redevenu une préoccupation partagée. Pour un prospectiviste, de tels

moments où le futur semble nous rattraper sont toujours un peu particuliers. Conçue pour éclairer l'action présente à la lumière de futurs possibles, la prospective a montré qu'elle disposait aussi d'outils et clés de compréhension puissants et originaux pour donner du sens à la manière dont une société exprime et met en débat la vision qu'elle a d'elle-même et de son avenir.

CHAPITRE 3

ACTIVITÉS SCIENTIFIQUES
PAR DOMAINE

3.1.1. Monitoring de la population

L'objectif global de ce projet est d'instaurer une veille sur la démographie de la Wallonie, afin de faire face aux principales demandes en la matière (émanant de l'administration, du Gouvernement ou des citoyens), de représenter l'IWEPS dans la sphère scientifique de la démographie belge et de développer une compétence en matière de démographie au sein de l'IWEPS.

L'année 2020 a été notamment consacrée à l'alimentation du volet statistique du site de l'IWEPS, WalStat et les indicateurs statistiques. Un rapport sur l'état de la démographie wallonne est également élaboré comme chaque année. Il a pris la forme en 2020, comme les années précédentes, de fiches qui abordent les différentes facettes de la démographie. Elles sont reprises également dans les *Chiffres-clés de la Wallonie* qui ont été publiés en 2020.

En 2020, l'IWEPS a participé aux réunions fédérales de Statbel pour développer les données démographiques issues du Registre national. Le groupe constitue un groupe permanent de démographie (SLA : Service Level Agreement) de l'Institut inter-fédéral de statistique (IIS). Des réunions réunissant les autorités statistiques régionales et Statbel (SVR, DGSIE, IWEPS, IBSA) ont été organisées particulièrement sur la typologie des ménages et l'origine de l'immigration selon la filiation (28 janvier, 10 février, 16 juin, 30 juin et 9 octobre 2020).

L'IWEPS participe depuis presque 25 ans aux groupes d'experts du Bureau fédéral du Plan (BFP) pour l'élaboration des perspectives de populations (établissements des hypothèses). Le 24 avril et le 24 novembre 2020, des réunions au Bureau fédéral du Plan se sont tenues en distanciel avec les instituts de statistiques régionaux et Statbel (SVR, DGSIE, IWEPS, IBSA) pour

déterminer les hypothèses de mortalité, de migrations externes et de fécondité des perspectives de population et des ménages. Le BfP a publié deux exercices (juin 2020 et janvier 2021) de perspectives de population et des ménages, prenant en compte les effets de la Covid-19.

3.1.2. Bases de données démographiques issues du Registre national

Suite au contrat-cadre de confidentialité entre l'IWEPS et Statbel, une copie anonymisée des données individuelles, issues du Registre national, a été transmise à l'IWEPS en 2020. Ces données comprenaient une révision des statistiques des ménages issues du Registre national depuis 1992.

Cette base de données comporte tous les « états annuels » du 1^{er} janvier 1992 au 1^{er} janvier 2020, ainsi que les différents mouvements de la population (naissances, décès, migrations) enregistrés depuis 1991.

En interne à l'IWEPS, et en collaboration avec les autres instituts statistiques régionaux, le Bureau fédéral du Plan et Statbel, il a été procédé à une série de tests de cohérence et de conformité des données aux statistiques publiées par ailleurs.

Cette base de données représente un *input* pour un ensemble de projets développés à l'IWEPS : perspectives de population et des ménages par commune, base de données WalStat, études portant sur l'aménagement du territoire, séries statistiques chronologiques de l'IWEPS, *Chiffres-clés de la Wallonie*, etc.

3.1.3. Perspectives de population et des ménages au niveau communal

L'objectif général de ce projet est de produire simultanément des projections de population et des ménages au niveau des

communes. Ce projet permet d'internaliser au sein de l'IWEPS une méthodologie et un outil de perspectives de population et des ménages pour les 262 communes wallonnes. Jusqu'en 2016, cet exercice était confié par l'IWEPS à une équipe externe universitaire. Une méthodologie a donc été développée à l'IWEPS qui fournit des perspectives de population communale compatibles avec les perspectives du Bureau fédéral du Plan, qui sont établies au niveau des arrondissements. Les perspectives de population et de ménages développées ici reposent sur la projection des comportements démographiques observés sur des périodes de cinq ans (entre 2014 et 2019 et entre 2013 et 2018). Cette méthode s'articule sur la distribution des individus selon leurs caractéristiques d'âge et de sexe. L'évolution entre 2014 et 2019 des différentes populations selon leurs caractéristiques tient compte de la mortalité, de la fécondité et des migrations spécifiques à chaque commune pour obtenir les structures par grand groupe d'âge (0-19 ans, 20-64 ans et 65 ans et plus) de la population sur trois bonds de cinq ans. Pour les ménages, la méthodologie a été élaborée en utilisant la définition des ménages retenue au niveau fédéral (2016) et les résultats sont calibrés sur les données des perspectives du Bureau fédéral du Plan.

Cette nouvelle méthodologie des perspectives communales de population et des ménages a été mise au point pour permettre la construction d'un outil qui assure une transparence des résultats auprès des décideurs locaux tout en reposant sur les perspectives du BFP qui sont sorties en juin 2020 au niveau des arrondissements et qui tenaient compte de l'impact de la pandémie de la Covid-19.

3.1.4. Indicateur de stabilité résidentielle

L'objectif du projet est d'étudier la variété spatiale des quartiers wallons en termes de

migration résidentielle de façon originale : par la recherche de facteurs de la stabilité résidentielle, en cherchant à comprendre pourquoi certains ne migrent pas et restent dans leur lieu de vie. À partir des données individuelles du Registre national, un indicateur de stabilité résidentielle est construit au niveau infra-communal pour les territoires des grandes villes (communes) wallonnes. Il mesure la part de population, par groupe d'âge, qui est restée au sein de son quartier durant une période de cinq ans. La cartographie de cet indicateur montre une diversité de situation, tant au niveau des groupes d'âge que pour les différentes villes. Comme le maintien à domicile des personnes âgées est l'objet de différentes attentions au niveau wallon, le projet a été étendu à une analyse spécifique de la stabilité résidentielle chez les personnes âgées (plus de 55 ans), toujours à l'échelle du quartier, mais pour toute la Wallonie.

Dans un contexte où le retour en ville des habitants est l'objet de différentes attentions au niveau régional, fédéral et européen, cette thématique de la stabilité résidentielle en ville est pertinente pour éclairer les politiques publiques et pour mieux évaluer et comprendre les facteurs qui permettent de maintenir les ménages au sein des quartiers, facteurs favorables à la cohésion sociale et territoriale. La construction de ces indicateurs s'inscrit donc dans les objectifs de l'ODT et débouchera sur des indicateurs pertinents propres à l'IWEPS. Ils seront dès lors des outils de l'aménagement du territoire wallon. L'application aux ménages de personnes âgées est particulièrement pertinente pour éclairer les politiques publiques, notamment sur le maintien à domicile.

En 2018, les résultats de cette étude ont été présentés au colloque de l'AIDELF-Chaire Quetelet à l'UCL et en 2020, les recherches ont débouché sur la publication d'un article dans les *Cahiers québécois de démographie*.

Plusieurs projets qui portent sur l'éducation ou la formation s'intègrent aux travaux menés dans le cadre de l'accord de coopération sur les synergies statistiques avec le Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles (MFWB) et l'ETNIC (voir 4.1.).

3.2.1. Bassins Enseignement qualifiant-Formation-Emploi

L'accord de coopération de 2014 entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française, instituant les dix Bassins Enseignement qualifiant, Formation, Emploi (BEFE), confie à l'IWEPS une fonction de soutien méthodologique qui se concrétise notamment par l'organisation de rencontres régulières avec les coordinateurs et les analystes des Instances Bassins EFE.

L'IWEPS participe, avec voix consultative, aux réunions des neuf Instances Bassins EFE wallonnes et est invité à participer comme expert à l'Assemblée des Instances Bassins EFE.

En 2020, l'IWEPS a continué, en collaboration avec l'IBSA, à travailler avec les opérateurs de l'enseignement et de la formation wallons et bruxellois, les services publics de l'emploi des deux régions (Forem, Actiris), les interlocuteurs sociaux wallons et bruxellois (CESE et CESRBC), des acteurs sectoriels, et les cabinets ministériels des entités concernées à l'amélioration des bases d'informations qui sont utilisées pour produire les diagnostics, recommandations et avis demandés aux Instances Bassins EFE. Les Instances BEFE ont été plus particulièrement impliquées en 2020 dans l'analyse des dispositifs d'orientation scolaire et professionnelle, en Région wallonne et à Bruxelles, une démarche préalable à la réforme.

Dès le début du confinement, des collectes d'informations ont été organisées par les instances auprès des opérateurs d'ensei-

gnement et de formation de leur bassin pour identifier les problèmes et les besoins. Ces informations ont été relayées auprès de l'assemblée des IBEFE. Des webinaires interbassins ont été programmés fin 2020 pour débattre des thèmes soulevés lors de cette consultation (*replays disponibles*).

Les IBEFE ont porté également leur attention en 2020 sur l'amélioration de leur communication, en particulier sur les méthodologies de travail élaborées en commun. Les rapports analytiques et prospectifs complets n'ont pas été publiés en 2020.

En 2020, l'IWEPS a contribué à l'évaluation du dispositif tout en poursuivant les échanges bilatéraux avec les fournisseurs de données. Un séminaire interne à l'IWEPS a permis de débattre des objectifs poursuivis par le dispositif. L'IWEPS a également soutenu les IBEFE dans leur réflexion sur la prospective.

Plusieurs indicateurs ventilés par bassin EFE sont régulièrement actualisés par l'IWEPS et mis à disposition sur le portail WalStat (voir section 3.8.2.). De nouvelles statistiques par bassin ont été mises à disposition, notamment via le projet Dynam (voir section 3.3.3).

Les rapports et les éléments d'informations sur les actions pilotées par les Instances sont disponibles sur le site <http://bassinefe.be/>.

3.2.2. Cadastre des parcours éducatifs et post-éducatifs

L'IWEPS est partie prenante du projet « Cadastre des parcours éducatifs et post-éducatifs », piloté par le Secrétariat général du MFWB. Un accord de coopération a été signé en mars 2014. L'objectif est la mise en place d'une base de données pérenne mettant en relation des données de l'enseignement obligatoire, des opérateurs de l'alternance, de l'enseignement

supérieur et du *datawarehouse* de la BCSS. L'enseignement et la formation financés par la Communauté germanophone, l'enseignement de promotion sociale et les dispositifs de formation professionnelle wallons et bruxellois seront progressivement intégrés au dispositif. Un tel système d'informations doit permettre une analyse approfondie des trajectoires à l'intérieur du système éducatif, puis dans l'emploi et la formation professionnelle continue sur la base d'un suivi de cohortes successives. Fin 2020, quatre sources de données ont été couplées et intégrées dans la base de données pour la cohorte de sortants de 2013-2014 : les données DGEO (enseignement secondaire obligatoire en FWB), la base de données SATURN (enseignement supérieur non universitaire en FWB), les données du CREF (enseignement supérieur universitaire francophone), les données relatives à l'enseignement en Communauté germanophone (secondaire et supérieur non universitaire). Les données relatives au marché du travail et à la formation professionnelle suivront en 2021. L'IWEPS est impliqué dans l'analyse des données et l'élaboration des premiers indicateurs. Il participe activement au comité de pilotage du projet ainsi qu'à différents groupes de travail qui explorent les premières données et réfléchissent à l'élaboration d'indicateurs pertinents.

3.2.3. Alphabétisation

L'IWEPS participe aux travaux du **Comité de pilotage permanent sur l'alphabétisation des adultes**, institué par un accord de coopération qui date de 2005, entre la Région wallonne, la Communauté française de Belgique et la Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale (COCOF).

Des collectes de données auprès des opérateurs se sont poursuivies en 2020. Les États des lieux de l'alphabétisation des adultes successifs sont téléchargeables sur le [site](#).

3.2.4. Indicateurs sur l'éducation et la formation

L'IWEPS calcule différents indicateurs sur l'éducation et la formation à partir des données de l'Enquête sur les forces de travail (EFT, Statbel), et des données sur les élèves inscrits dans l'enseignement obligatoire en Fédération Wallonie-Bruxelles et en Communauté germanophone. Un indicateur sur le retard scolaire dans l'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice, au niveau communal, a été ajouté en 2020. Ces indicateurs sont publiés sur le site internet de l'IWEPS (notamment sur le portail WalStat et/ou sous forme de fiches dans les *Chiffres-clés de la Wallonie* et la rubrique Indicateurs statistiques du site internet). Pour partie, ces indicateurs servent à alimenter d'autres projets et publications de l'IWEPS, et notamment l'indice synthétique d'accès aux droits fondamentaux (ISADF) et l'indice de situation sociale (ISS). Une réflexion a été menée sur l'impact de la pandémie de la Covid-19 sur leur évolution à court terme (voir section 3.9).

L'IWEPS a participé en 2020 au groupe de travail mis en place au sein de l'Institut interfédéral de statistique, dans le cadre de son programme intégré 2019 (SLA), en vue de l'amélioration de la qualité des données enseignement pour le Censur 2021. Une attention particulière y a été accordée au problème de données manquantes concernant les personnes ayant obtenu un diplôme à l'étranger.

L'IWEPS répond à diverses demandes d'indicateurs relatifs à la thématique « éducation et formation » (questions parlementaires, questions postées via le site internet...).

3.2.5. La formation des adultes en Wallonie : tendances, enjeux et évolutions possibles

La Déclaration de Politique régionale pour la législature 2019-2024 stipule que « le Gouvernement soutiendra l'insertion professionnelle et la formation en particulier aux métiers en demande (métiers en pénurie) ».

rie et métiers d'avenir) afin de continuer à améliorer le taux d'emploi et à réduire le taux de chômage wallon. [...] Le Gouvernement de Wallonie entend faire de la formation et du développement des compétences un pilier fondateur de son action. Il visera en particulier à offrir des formations qui débouchent sur des perspectives positives en termes d'emploi durable et de qualité, en particulier par une réforme de la formation en alternance. Il veillera également à rencontrer les besoins existant sur le marché de l'emploi : les pénuries structurelles, les pénuries ponctuelles (au sein d'une ou de plusieurs entreprises), les demandes de formation massive dans un secteur déterminé ».

Ce programme s'inscrit dans les orientations de la politique européenne actuelle en matière d'emploi et de formation, dont les axes prioritaires ont été explicités par le Conseil européen tenu en mars 2000 à Lisbonne. Il s'agit d'adapter les systèmes européens d'éducation et de formation aux besoins de la société de la connaissance et de relever le niveau d'emploi tout en améliorant la qualité. Pour les systèmes d'enseignement et la formation, trois objectifs majeurs sont fixés : en améliorer la qualité et l'efficacité, en faciliter l'accès pour tous et les ouvrir au monde extérieur (notamment au monde de l'entreprise).

L'action publique et le cadre institutionnel confèrent donc un rôle majeur à la formation dans la lutte contre le chômage. À ce niveau, ces trois dernières décennies ont d'ailleurs été marquées par le développement d'une rhétorique de plus en plus

explicite sur le *lifelong learning* (apprentissage tout au long de la vie). Ce développement peut être mis en relation avec l'évolution des conceptions en matière de politiques publiques, correspondant au passage du modèle social-démocrate au modèle libéral-social, qui place la responsabilité de l'insertion dans le marché du travail sur l'individu. Ce modèle confie au système politico-institutionnel un rôle crucial dans la régulation de la formation continue, considérée comme le moyen privilégié de lutte contre le chômage, cette dernière étant centrée sur l'amélioration de l'adéquation entre l'offre et la demande de travail. Il s'agit d'agir, principalement par la formation, sur l'employabilité et l'adaptabilité de la population active.

Partant du constat de cette centralité de la formation d'adultes dans l'action et le discours politique, un travail prospectif a été mené par l'IWEPS en vue d'identifier, sur la base d'un examen de la situation actuelle, les enjeux prospectifs qui concernent, à terme, notre région. Le travail prospectif a également permis de présenter des pistes d'évolutions futures possibles sous la forme de « proto-scénarios ».

Pour ce faire, la démarche s'est appuyée sur une méthodologie originale alliant une analyse bibliographique menée dans une perspective historique et systémique et un atelier prospectif. Plusieurs objets en lien avec la formation d'adultes ont ainsi été abordés : technologie, économie, politique, éducation, travail, idéologie. Le résultat de ce travail prospectif a été publié dans la série des **Cahiers de prospective de l'IWEPS**.

3.3.1. Comptes de l'emploi

À l'instar des comptes nationaux et régionaux au niveau économique, les comptes de l'emploi constituent un système de statistiques intégrées et cohérentes dans le domaine du marché du travail. Les données de base sont saisies à un niveau territorial fin, à savoir le niveau communal. La méthodologie d'estimation détaillée a fait l'objet du **Working Paper de l'IWEPS n°13**. Les comptes de l'emploi comprennent deux volets : un volet offre de travail (des travailleurs) et un volet demande de travail (des entreprises). Ils sont estimés en moyenne annuelle.

Ce travail se fonde sur les données de l'ONSS, de l'INASTI, de l'ORPSS, du Datawarehouse de la BCSS, de Statbel, de l'ONEM, de l'INAMI et de l'IGSS⁵.

Les données nécessaires à l'actualisation des séries constitutives des comptes de l'emploi ont été récoltées, traitées et contrôlées, pour la période 2011-2018. Les estimations sont en cours.

3.3.2. Le cadre européen des politiques de l'emploi

En 2020, l'IWEPS a poursuivi sa collaboration avec l'Agence Fonds social européen. Son assistance technique et méthodologique a porté sur plusieurs points. L'IWEPS informe l'agence et ses partenaires sur le contexte socioéconomique et la situation du marché du travail en Wallonie. Il fournit une analyse de la contribution des politiques régionales aux objectifs de la stratégie Europe 2020 et apporte une assistance méthodologique pour le calcul des indicateurs de réalisation et de résultat du FSE. Enfin, il participe à la préparation des différents travaux d'évaluation des programmes FSE, notamment le tableau de bord d'insertion des stagiaires sortis des dispositifs de formation.

La collaboration avec l'agence FSE est coordonnée avec celle apportée au FEDER (voir 3.10.8).

3.3.3. Statistiques régionales relatives aux dynamiques sur le marché du travail (Dynam-Reg)

Dans le cadre du projet Dynam-Reg, il est possible de disposer non seulement des données de créations et destructions brutes d'emplois selon la localisation de l'employeur et des apparitions disparitions d'employeurs (projet Dynam) mais aussi des augmentations et diminutions d'emplois brutes selon la région de travail, des flux entrants et sortants de travailleurs selon la région de travail ainsi que des mouvements entre établissements d'un même employeur.

Le projet Dynam-Reg est soutenu par les trois régions. De cette manière les coûts de développement et d'exécution peuvent être partagés entre les pouvoirs publics concernés et la garantie peut être offerte que les régions disposeront de données cohérentes et comparables. Cette année une nouvelle convention couvrant la période 2020-2022 a été établie entre l'ONSS d'une part et l'IWEPS pour la Wallonie, l'IBSA pour Bruxelles et le Département WSE pour la Flandre d'autre part.

L'ONSS a développé ces sets de données sur la base de standards scientifiques internationaux et fait appel à ce propos à l'expertise du partenaire scientifique du projet Dynam, à savoir l'HIVA, institut existant au sein de la KU Leuven.

Les données qui font l'objet de cette convention ont permis de nouvelles analyses de la dynamique de l'emploi et la dynamique des travailleurs au niveau des marchés de l'emploi régionaux.

⁵ ONSS : Office national de sécurité sociale ; INASTI : Institut national d'assurance sociale pour travailleurs indépendants ; ORPSS : Office des régimes particuliers de sécurité sociale ; BCSS : Banque carrefour de la sécurité sociale ; ONEM : Office national de l'emploi ; INAMI : Institut national d'assurance maladie invalidité ; IGSS : Inspection générale de la sécurité sociale (Grand-Duché de Luxembourg).

Et notamment la reconstruction et le chiffrage du parcours de l'embauche à la variation du taux d'emploi qui ont fait l'objet en 2020 d'un *Working Paper* de l'IWEPS, le **WP31** « De l'embauche à la hausse du taux d'emploi. Parcours des concepts, définitions et sources de données », disponible sur le site de l'IWEPS et sur le **site Dynamstat**.

Toutes les données sont disponibles sur le site de **Dynam**. Elles sont publiées chaque année par l'IWEPS sous la forme d'une **fiche SIROP**.

La crise sanitaire a suscité le besoin de données et indicateurs du marché du travail rapidement disponibles.

Dans le cadre de la convention, l'ONSS a ainsi fourni aux partenaires, chaque mois depuis mars 2020 des données de chômage temporaire de l'ONEM couplées avec leurs données d'emploi salarié par la BCSS.

Il a été ainsi possible de suivre mensuellement le pourcentage de salariés touchés par le chômage temporaire et le nombre de jours chômés en moyenne par personne et de calculer un taux de chômage temporaire en ETP qui permet de faire la synthèse de ces deux informations.

Ces données ont pu enrichir les analyses conjoncturelles à la base des prévisions d'emploi réalisées par l'IWEPS et publiées dans Tendances économiques.

Elles ont été aussi analysées en lien avec les données Dynam par Tine Vandekerckhove, Ludo Struyven, Tim Goesaert de l'HIVA et Peter Vets de l'ONSS dans « Secteurs sensibles du chômage temporaire, secteurs sensibles de la dynamique du marché du travail ? » publié en juin 2020 et disponible sur le **site de l'IWEPS** et le **site Dynamstat**.

Elles ont fait l'objet également de sept publications « **Flash Corona** » sur le site Dynamstat.

En novembre, les estimations de la dynamique du marché du travail entre 2018 et 2019 étaient disponibles, elles ont fait l'objet

d'une **news** sur notre site et d'un rapport « Dynamique du marché du travail en temps de Covid-19 » rédigé par Tim Goesaert, Tine Vandekerckhove, Peter Vets et Ludo Struyven également disponible sur le **site de l'IWEPS** et le **site Dynamstat**. Les premières estimations des mouvements entre 2019 et 2020 pour l'ensemble de la Belgique (pas encore possible au niveau des régions) ont permis de confirmer l'hypothèse que le recul de l'emploi s'explique principalement par le recul des embauches et non l'augmentation des départs.

3.3.4. Analyse économique des effets des aides à l'embauche en Wallonie

La prévalence du chômage parmi les jeunes et les moins qualifiés est importante en Wallonie. Les aides à l'embauche ciblées visent à stimuler le passage à l'emploi de ces travailleurs et favoriser leur insertion dans l'emploi sur le long terme. Le dispositif « Impulsion » consiste en un subside salarial au bénéfice de l'employeur qui embauche un demandeur d'emploi éligible.

Un projet d'« Analyse économique des effets des aides à l'embauche » a été mené à l'IWEPS de 2017 à 2019. Cette recherche visait à estimer les effets des aides à l'embauche sur le volume et la stabilité de l'emploi au moyen de la modélisation économique en tenant compte du ciblage, qui peut provoquer des pertes d'emplois parmi les non-bénéficiaires, et du caractère temporaire de l'aide, qui peut mener à la création d'emplois de courte durée.

Les résultats de ce projet ont notamment mis en lumière un potentiel impact négatif des aides à l'embauche sur la stabilité de l'emploi. Bien qu'intuitivement attribuable au caractère temporaire du subside, cet effet tire son origine de la manière dont la composition de l'offre de postes vacants est impactée par les aides : les aides à l'embauche rendent temporairement viables des postes de travail dont la productivité est inférieure et dont la probabilité de survie est donc plus faible. Sur le marché du

travail, cet afflux d'offres fait baisser le taux de remplissage des postes les plus productifs, ce qui contribue négativement à la stabilité de l'emploi.

Ce mécanisme n'est pas en tant que tel documenté dans la littérature économique existante. Outre le rapport de recherche publié en 2019 et l'article de vulgarisation publié dans la revue *Reflets et perspectives de la vie économique*, le travail de valorisation scientifique s'est donc poursuivi en 2020 avec la rédaction d'un article à soumettre à une revue scientifique. La partie analytique a aussi été révisée et étoffée de manière à produire une contribution théorique du mécanisme étudié.

3.3.5. L'intégration des jeunes peu qualifiés sur le marché du travail en Wallonie

Grâce au financement IPRA 2019 octroyé par l'IWEPS, Mathilde Pourtois mène à l'UCLouvain et à l'IWEPS une recherche doctorale portant sur l'insertion des jeunes wallons sur le marché du travail.

Ce projet de recherche a pour objectif d'évaluer, à l'aide de méthodes microéconométriques, une série de politiques d'emploi complémentaires visant à promouvoir l'intégration des jeunes peu qualifiés sur le marché du travail en Wallonie. La recherche doctorale est divisée en trois projets portant chacun sur une politique à évaluer : le versement d'allocations de chômage aux jeunes chômeurs de longue durée, une subvention à l'embauche ciblée sur les jeunes chômeurs peu qualifiés et la diffusion d'informations dans les écoles à propos des opportunités d'emploi et des politiques de soutien à la recherche d'emploi pour les jeunes sortis des études.

En 2020, la doctorante a poursuivi sa formation doctorale en économie publique et microéconométrie, plus particulièrement dans les techniques d'évaluation d'impact, et progressé sur les trois projets de sa thèse.

Le premier volet étudie l'impact de deux réformes successives du système d'allocation

d'insertion survenues en 2015. Des données individuelles portant sur un échantillon de près de 100 000 jeunes demandeurs d'emploi inscrits en stage d'insertion ont été reçues de la Banque Carrefour de la Sécurité Sociale (BCSS) en 2020. La doctorante a pu procéder à la mise en forme des bases de données en vue des analyses empiriques ainsi qu'à de premières analyses descriptives.

Le second volet étudie l'impact sur l'emploi de l'aide à l'embauche Impulsion moins de 25 ans dédiée aux jeunes peu et moyennement qualifiés. La première moitié de l'année 2020 a été consacrée à la mise en place d'une convention de recherche entre l'UCLouvain, l'IWEPS et le FOREM ainsi qu'à la rédaction de la demande de données en collaboration avec le Forem. Les données, composées d'un échantillon d'épisodes de chômage concernant des jeunes peu et moyennement qualifiés, ont été reçues en octobre 2020. Au cours du dernier trimestre de l'année 2020, la doctorante a pu procéder à la mise en forme des bases de données et à la réalisation d'un ensemble d'analyses descriptives visant notamment à valider la méthodologie choisie pour l'analyse causale. Il est à noter que ce volet est complémentaire à la recherche mentionnée au précédent en ce sens qu'il repose sur une approche empirique et non sur la modélisation économique. En outre, l'évaluation porte ici spécifiquement sur les parcours individuels des travailleurs éligibles au subside salarial.

Le troisième volet de la recherche repose sur une approche expérimentale et vise à diffuser de manière aléatoire, au niveau des écoles secondaires professionnelles en Wallonie, de l'information sur les perspectives d'emploi et les politiques de soutien à la recherche d'emploi qui s'offrent aux jeunes sortis de l'école, et de vérifier ensuite si cette information modifie leurs attentes et leur comportement à l'entrée sur le marché du travail. La doctorante a consulté la littérature en méthodologie expérimentale en lien avec la diffusion d'information. Au deuxième trimestre 2020, un premier

contact a été établi avec le Carrefour Emploi Formation Orientation (CEFO) du FOREM qui entreprend des actions dans les écoles en lien direct avec le projet. Le

contexte sanitaire actuel nous a conduits à adapter ce troisième volet de la thèse dans le courant du premier trimestre de l'année 2021.

SANTÉ, HANDICAP, FAMILLE

3.4.

3.4.1. Santé

Dans le cadre de collaboration de la convention signée entre l'AViQ et l'IWEPS en 2019, l'IWEPS s'est assuré de la continuité du travail de centralisation des bases de données qui permettent aux chercheurs de l'IWEPS et à ceux de la Direction de la recherche, de la statistique et de la veille des politiques de l'AViQ l'élaboration scientifiquement fondée d'indicateurs pertinents pour couvrir différents axes de la santé (Les bulletins d'état civil des naissances et des décès, la base de données Pharmanet). De nombreux indicateurs de mortalité, de périnatalité et de consommation de médicaments ont pu être calculés grâce à ces bases de données ainsi que les analyses y afférentes.

En plus de ce travail sur les indicateurs, l'IWEPS a continué à mettre à disposition des données de santé aux organismes qui en formulent la demande, notamment aux observatoires provinciaux de la santé sous forme de bases de données agrégées, de tableaux et de graphiques.

3.4.2. Handicap

Le projet portant sur les statistiques de handicap a été mis en œuvre avec comme objectifs l'anticipation de l'accompagnement, l'identification des actions de prévention et la détection de nouveaux phénomènes.

L'année 2020 a été consacrée à l'appropriation de la base de données historique par l'IWEPS, travail qui devra continuer en 2021.

L'analyse des données internes à l'AViQ a débuté par une analyse de l'existant et la détermination des questions auxquelles la base de données permettra de répondre. La publication des résultats aura lieu dans le courant de l'année 2021.

3.4.3. Mission de facilitation d'un processus de réflexion prospective pour le Conseil de Stratégie et de Prospective de l'AViQ

Dans le cadre des activités du Collège Central de Stratégie et de Prospective (CSP) de l'AViQ, l'IWEPS a poursuivi sa mission de facilitation visant à identifier et prioriser des thématiques de recherche prospective qui pourraient être couvertes par les groupes d'experts que le CSP doit prochainement constituer.

Pour réaliser cet objectif, l'IWEPS a organisé un atelier de restitution avec des membres du CSP de l'AViQ, sur la base des ateliers et de la consultation réalisés en 2019. Ces dispositifs avaient permis de faire émerger trois thématiques : adéquation des lieux de vie aux parcours de vie ; promotion et prévention de la santé ; accessibilité. C'est ce dernier thème que le CSP de l'AViQ a finalement décidé d'approfondir dans le cadre de ses travaux ultérieurs.

3.5.1. Les Relais sociaux de Wallonie

En partenariat avec le SPW Intérieur et Action sociale et les Relais sociaux urbains (RSU), une collecte de données harmonisées au niveau wallon a été initiée en 2012 afin d'avoir une vue d'ensemble tant de l'offre et de l'utilisation des services coordonnés par les Relais sociaux que des profils des utilisateurs de ces services. L'analyse apporte un éclairage sur la grande précarité en milieu urbain ainsi que sur l'application des mesures de lutte contre la précarité et le développement des partenariats publics/privés au sein des grandes villes wallonnes. Le projet contribue non seulement à harmoniser les variables reprises dans les rapports d'activité produits par chacun des Relais sociaux, mais aussi à développer la mission d'observatoire de la précarité dévolue par décret aux Relais sociaux.

Depuis lors, la collecte de données est réalisée chaque année par les services partenaires des sept RSU de Wallonie. Les données les plus récentes sont relatives à l'année 2019. Sur la base des fichiers transmis par les RSU, l'IWEPS réalise l'assemblage des données sous la forme de bases de données exploitables au niveau de la Wallonie.

Au cours de l'année 2020, la crise de la Covid-19 a impacté bon nombre de secteurs sans épargner celui de l'action sociale des Relais sociaux. L'impact sur cette dernière s'est ressenti à tous les niveaux : des bénéficiaires, des travailleurs sociaux, des actions et interventions, des dispositifs et de leur coordination...

Elle s'est également répercutée partiellement sur la collecte des données 2019 en augmentant le délai de transmission des données et amenant certains relais sociaux à ne transmettre que des données partielles.

Ces cas sont toutefois restés très minoritaires.

Ces conséquences sont notamment liées à la nécessité pour les services de répondre prioritairement aux urgences du terrain mais aussi à la réduction temporaire d'effectifs du personnel (maladies, écartement...) ainsi qu'à l'inaccessibilité temporaire à certains dossiers du fait du télétravail obligatoire.

Malgré ce contexte, les résultats de l'exploitation des données 2019 ont pu être diffusés en décembre 2020 c'est-à-dire dans la même année que celle de la réception des données.

Toujours au cours de cette année, il est apparu essentiel que les Relais sociaux consignent les aspects marquants de l'année 2020, afin de les garder mémoire. Cela constitue une ressource essentielle pour l'interprétation des données de cette année et en particulier lorsqu'il s'agira de les mettre en perspective avec celles d'autres années.

Dans le même esprit, l'IWEPS a réalisé une « Analyse des impacts de la première vague de la crise de la Covid-19 sur les personnes précarisées et les services sociaux de première ligne en Région bruxelloise et en Wallonie ». Cette analyse qualitative a été menée auprès des acteurs clés de l'action sociale dont faisaient partie les relais sociaux de Wallonie. Le [rapport exploratoire de cette étude](#) est disponible sur le site de l'IWEPS.

3.5.2. Évaluation du Plan HP actualisé

Le dernier rapport d'évaluation du Plan HP actualisé, validé par un comité d'accompagnement présidé par la DICS en 2019, a été publié en mars 2020. Ce dernier comporte un volet quantitatif réalisé par le CEHD et un volet qualitatif réalisé par l'IWEPS et est accessible sur le [site de la DICS](#).

3.5.3. Développement d'indicateurs de loyers

En 2020, en partenariat avec Stabel, l'IBSA et Statistics Vlaanderen (à travers un *Service Level Agreement*, dans le cadre de l'Institut

interfédéral de statistique), l'IWEPS contribue à l'obtention régulière de données issues de l'enregistrement des baux de manière à pouvoir actualiser annuellement les indicateurs développés précédemment et à pouvoir en développer d'autres en croisant ces données avec celles du cadastre.

PAUVRETÉ, PRÉCARITÉ ET COHÉSION SOCIALE

3.6.

3.6.1. Prospective pauvreté

Sur le plan de l'analyse prospective, l'année 2020 a vu la prolongation des activités de valorisation de la recherche intitulée « Pauvreté, précarité et exclusion socioéconomique en Wallonie : quels futurs possibles ? ». Ce projet avait pour objectif de développer un travail d'appropriation par les parties prenantes des politiques de lutte contre la pauvreté de l'analyse prospective de l'évolution de la pauvreté en Wallonie à l'horizon 2030-2040 clôturée en 2018. La réalisation de ce dernier projet avait fait l'objet d'un marché public, attribué à une équipe pluridisciplinaire (SONÉCOM, Institut pour un Développement durable et Centre de Recherche et d'Interventions sociologiques de l'ULiège). Il a débuté en février 2016 et s'est clôturé début 2018.

Après une série d'ateliers consacrés à la coconstruction de futurs souhaitables avec les parties prenantes en 2018 et 2019, 2020 fut l'occasion de présenter la recherche aux membres de l'association Entraide et fraternité en décembre 2020.

3.6.2. Indicateurs de pauvreté

En 2020, ce projet a vu la publication d'une quinzaine de fiches présentant chacune un indicateur relatif à la pauvreté en Wallonie. Cela a permis la constitution d'un chapitre « Inégalités sociales » dans *Les Chiffres-clés de la Wallonie*, contextualisant et analysant ces indicateurs.

3.6.3. Genre et revenus

Suite aux travaux menés précédemment par l'IWEPS sur les inégalités de revenus entre femmes et hommes, l'IWEPS a pu développer **un set d'indicateurs portant sur le genre**, dont l'accent est fortement marqué sur les inégalités de revenus et de salaires.

3.6.4. Situation sociale des indépendants

Étudier spécifiquement la précarité des indépendants permet de mettre en évidence la réalité d'une population, qui en raison de ses spécificités, est mal appréhendée par les enquêtes plus classiques, alors qu'elle comprend une part importante de travailleurs pauvres. Sur la base des données individuelles de la BCSS, nous avons pu étudier la situation des indépendants sous l'angle des trajectoires individuelles et des revenus. La dimension trajectoire permet d'identifier les profils socioéconomiques (situation passée) des personnes qui débutent une activité indépendante, le devenir en termes de statut sociosocioéconomique indépendants qui cessent leur activité et de relier le devenir à l'origine : l'insertion des indépendants dans leur activité est-elle plus ou moins durable selon leur parcours antérieur à leur début d'activité ? Les **résultats de ces analyses** ont été publiés début 2020.

3.6.5. L'ISADF et le plan de cohésion sociale (PCS)

Le 22 novembre 2018, le Parlement wallon a adopté un nouveau décret relatif au plan de cohésion sociale qui abroge le décret du 6 novembre 2008 (MB 18/12/2018). Ce nouveau décret consolide la définition de la cohésion sociale que la Wallonie s'est donnée dans son décret de 2008, encourage la participation de toutes les communes francophones au dispositif et favorise la simplification administrative tant sur l'élaboration que le suivi et l'évaluation du plan. Il établit également un lien avec les programmes stratégiques transversaux (PST). La mise en œuvre de ce nouveau décret a débuté le 1^{er} janvier 2020 et se terminera le 31 décembre 2025.

Ce décret fixe les objectifs du PCS :

- d'un point de vue individuel, réduire la précarité et les inégalités en favorisant l'accès de tous aux droits fondamentaux;
- d'un point de vue collectif, contribuer à la construction d'une société solidaire et coresponsable pour le bien-être de tous (Décret du 22/11/2018, chap. II, Art.4).

Le plan d'action est élaboré au niveau local :

- au regard de l'indicateur synthétique d'accès aux droits fondamentaux (ISADF);
- en cohérence avec le programme stratégique transversal (PST) ;
- à l'aune d'un diagnostic de cohésion sociale facultatif.

L'ISADF a été calculé par l'IWEPS durant l'année 2018, à la demande du Gouvernement wallon. Il poursuit un double objectif :

- informer les communes sur l'accès de leur population aux droits fondamentaux, à travers un indicateur synthétique et une batterie d'indicateurs sur lesquels il repose;
- fournir un critère objectif au subventionnement des communes francophones candidates pour la mise en œuvre du PCS 2020-2025.

En 2020, l'IWEPS s'est tenu à la disposition des communes et autres partenaires du

PCS pour leur apporter toutes les informations et l'aide dont ils avaient besoin pour s'approprier les résultats de l'ISADF. L'IWEPS a notamment présenté l'indicateur et recueilli questions et suggestions lors de deux journées organisées par le SPW avec les chefs de projets des 195 PCS en Wallonie pour un total de 204 pouvoirs locaux. L'indicateur a également fait l'objet d'une présentation au webinaire « Villes en cohésion » organisé par le CESE Wallonie.

Le comité des référents a été remobilisé fin 2020 afin d'identifier les différentes pistes appropriées pour pouvoir développer cet indice et organiser la suite des échanges en différents sous-groupes thématiques en 2021.

Par ailleurs, l'équipe de recherche à l'IWEPS a analysé les résultats de l'ISADF 2018 suivant des analyses endogènes et territoriales, qui permettent à la fois de mieux comprendre les composantes de l'indice et leurs relations, mais aussi de se poser les questions nécessaires en vue de pouvoir apporter des améliorations aux exercices futurs. Ces travaux ont fait l'objet d'une publication (**Rapport de recherche de l'IWEPS n°43**). Les résultats permettent une visualisation territoriale des résultats et ouvrent de nouvelles perspectives d'usages pour l'indice global.

3.6.6. Rapport sur la cohésion sociale en Wallonie

L'IWEPS collabore avec la Direction de la Cohésion sociale du Département de l'Action sociale du Service public de Wallonie Intérieur et Action sociale à la troisième édition du Rapport sur la cohésion sociale en Wallonie. Ce rapport est structuré selon l'accès aux droits fondamentaux dans une approche à la fois individuelle de l'accès de chaque citoyen aux droits qui lui sont en principe garantis, et collective de la réduction des inégalités entre les citoyens. Il est composé de quinze chapitres – pour quinze droits.

Chaque droit fait l'objet d'un chapitre qui expose les fondements du droit, un cadrage

statistique, les instruments et dispositifs mis en œuvre pour favoriser l'accès au droit, les enjeux et les perspectives en vue d'améliorer la réalisation du droit et procurer davantage d'équité et de solidarité sur notre territoire.

L'IWEPS est en charge du cadrage statistique de chacun des chapitres. Son intention est d'y valoriser autant que possible les études et analyses réalisées en interne et en externe sur les différents droits, tout en veillant à l'articulation et à la cohérence avec le contenu global des chapitres.

L'état des lieux statistique s'appuie notamment sur les projets statistiques développés à l'IWEPS (Fiches SIROP, Walstat, ISS, ISADF, enquête...) et contribue à leur valorisation et à leur diffusion.

Cette troisième édition du Rapport a été conçue pour être publiée en ligne par étapes; ce qui offre la possibilité d'une latitude dans la contribution de chaque partie prenante au rapport et offre la possibilité d'une mise à jour régulière des informations.

Le Rapport est construit de manière participative par le SPW Intérieur et Action sociale, le MFWB et l'IWEPS.

Par le biais de ce travail d'envergure, l'intention est de sensibiliser chaque lecteur à l'amélioration de l'accès effectif aux droits et au bien-être ainsi qu'à la réduction des inégalités.

En 2020, les chapitres 'Droit à un logement décent', 'Droit à l'énergie et à l'eau' et 'Droit à l'aide juridique' ont été finalisés. Ils sont accessibles sur [le site de la DICS](#).

3.6.7. Évaluation du Service citoyen en Wallonie

La Déclaration de Politique régionale 2019-2024 annonce vouloir « Poursuivre les

efforts visant à développer le service citoyen ». À cet effet, le Gouvernement wallon et la Plateforme pour le Service citoyen ont signé en 2020 une convention-cadre, couvrant la période de septembre 2018 au 31 décembre 2021 (elle annule et remplace une première convention-cadre signée en 2018). La Plateforme pour le Service citoyen existe depuis 2007 et a pour but principal de « promouvoir et de développer la mise en œuvre d'un Service citoyen pour les jeunes de 18 à 25 ans pendant six mois dans le but de favoriser leur intégration dans la société et leur développement personnel. Cette intégration vise à les rendre citoyens actifs, critiques, solidaires et responsables et se réalise au travers de la participation volontaire et individuelle à des projets utiles à la collectivité sous un régime à temps plein et pendant un temps long (de six mois à un an), tout en bénéficiant d'un programme de formation, d'une indemnité et d'une assurance » (Conventions-cadres).

Il est prévu dans la note au Gouvernement relative au lancement du Service citoyen en Wallonie et dans les conventions-cadres qu'une « évaluation approfondie réalisée par l'IWEPS » clôturera la période couverte par la convention-cadre, soit le 31 décembre 2021. L'IWEPS se voit ainsi confier la mise en œuvre d'une démarche évaluative indépendante qui aboutira à la publication d'un rapport d'évaluation en 2022. L'IWEPS a commencé ses travaux d'évaluation en 2019. Cette année a été consacrée à l'élaboration du projet d'évaluation, à l'analyse de la politique publique et à la construction des questionnaires. L'année 2020 marque le début de la collecte de données auprès des jeunes. Ceux-ci sont invités à remplir en ligne trois documents : deux avant le début de leur Service citoyen (le formulaire d'inscription et un questionnaire d'opinion) et un après (un autre questionnaire d'opinion).

Les travaux et études en matière de mobilité au sein de l'Institut trouvent leur origine dans l'intégration de l'Observatoire wallon de la mobilité (OWM) au sein de l'IWEPS au 1^{er} janvier 2004. Ils sont notamment déterminés par les missions spécifiques de l'OWM (arrêté GW du 6 décembre 2001) et s'inscrivent dans le cadre global des missions et recherches menées par l'IWEPS et plus particulièrement dans une approche transverse telle que prônée au sein de l'Institut.

3.7.1. Statistiques et indicateurs de la mobilité

En 2020, plusieurs axes sont privilégiés par les travaux en matière de mobilité :

- Consolidation des données et des statistiques (en termes de disponibilité, de limites, de contraintes et de méthode) et définition d'indicateurs et de recherches en lien avec les thématiques transports et mobilité à partir de différentes sources existantes, régionales, fédérales et internationales; ce qui a notamment permis :
 - la mise à jour des indicateurs et du diagnostic sur la mobilité sur le site de l'IWEPS, participant à la construction d'un référentiel scientifique en matière de statistiques de mobilité; et cela en partenariat avec les acteurs régionaux concernés, l'observatoire pouvant servir de plateforme d'information, d'échange, de débats relatifs à la problématique de la mobilité et des transports;
 - l'intégration d'éléments sur la mobilité dans les publications IWEPS (*Chiffres-clés de la Wallonie*, *Working papers...*) ou dans des ouvrages collectifs régionaux;
 - la mise à disposition des informations, la diffusion des indicateurs et données via le site de l'IWEPS (rubrique indica-

teurs statistiques, *Chiffres-clés de la Wallonie* et outil WalStat) et autre communiqué de presse dans le cadre de la semaine de la mobilité. Le niveau de désagrégation et d'inscription spatiale de ces données est fonction de l'existence et de la disponibilité de l'information;

- la valorisation à travers nos réseaux d'échanges et d'autres comités ainsi qu'en réponse à des demandes extérieures;
 - l'élaboration des programmes statistiques dans le cadre de l'IIS (voir ci-dessous) relatifs à la mobilité.
 - Amélioration des informations ayant trait aux comportements des individus, avec l'objectif d'avoir des bases de données récurrentes sur les stratégies des individus en matière de déplacements permettant à l'Observatoire wallon de la mobilité et l'IWEPS de poursuivre ses missions et recherches (tout en s'inscrivant dans la continuité du travail scientifique réalisé dans les précédentes enquêtes de mobilité régionales et fédérales).
- En 2020, l'IWEPS a poursuivi son « travail de veille » en la matière et notamment par des échanges avec les partenaires belges sur les différentes enquêtes en projet ou en *stand-by* (vu la pandémie). Ce travail s'inscrit dans le prolongement des deux enquêtes de mobilité mises en place par l'IWEPS (MOBWAL par interview en face à face et GPSWAL par suivi GPS) et dont l'exploitation des données se poursuit. De nombreuses analyses multivariées ont notamment été réalisées sur les données MOBWAL et les principaux résultats ont été publiés dans les **Regards statistiques n°5**.
- Participation à la réflexion sur les enjeux de la mobilité actuels et à venir. Une

synthèse des différents travaux a été réalisée sur le thème de l'« accès à la mobilité en Wallonie : état des lieux et perspectives d'évolution » et partagé dans le cadre du séminaire de prospective Futurama de l'IWEPS - Demain, toutes (im)mobiles ? Transition énergétique, dualisation sociale et accès à la mobilité.

3.7.2. Tableau de bord de la mobilité et partenariat étroit entre l'IWEPS et le SPW MI

L'ensemble du travail de consolidation des données et autres indicateurs, ainsi que la mise en place de divers outils (enquête ou de mesure c.f. point ci-dessous), concourent à informer sur les diverses facettes de la mobilité tant dans le transport de personnes que celui des marchandises.

Pour asseoir la connaissance de ces diverses thématiques, l'année 2020 a vu le lancement officiel d'un **tableau de bord de la mobilité** (TBM) co-construit par l'IWEPS en partenariat étroit avec le SPW Mobilité Infrastructures (Direction des Études Stratégiques et de la Prospective) et d'autres administrations régionales wallonnes. Fournir un référentiel commun est utile pour établir un constat critique qui se veut évolutif, prospectif et transversal sur les différentes composantes du système de transport et sur les diverses pressions qui sont liées à son fonctionnement. Ce travail d'observation est nécessaire pour la construction, le suivi et l'évaluation des politiques wallonnes en ces matières.

3.7.3. Un outil de mesure de l'accessibilité géographique du territoire wallon

L'IWEPS a poursuivi le développement de son outil de mesure de l'accessibilité géographique aux lieux d'un territoire wallon.

Cette mesure d'une grande utilité pour les politiques de mobilité et d'aménagement du territoire.

Le développement d'un tel outil de mesure de l'accessibilité géographique (selon différents modes de transport à partir de données géographiques sur les réseaux de transport) vise à apporter divers éléments à la réflexion sur la localisation optimale des activités en Wallonie pour atteindre les objectifs de la vision FAST 2030, mais aussi pour penser l'espace de demain afin que l'activité adéquate soit localisée au lieu le plus optimal pour assurer un développement territorial durable.

Ces développements découlent de l'acquisition en décembre 2017 (mise à jour début 2020) de données permettant de modéliser les réseaux de transport et concernent ici plus spécifiquement les réseaux routiers, cyclables et piétons. La méthodologie utilisée est une approche par isochrones, permettant de définir des aires d'accessibilité spatio-temporelle autour de n'importe quel lieu du territoire et donc de déterminer par exemple le nombre d'habitants à moins de x minutes de ces lieux. Les aires d'accessibilité ainsi produites peuvent alors être analysées selon leurs composantes urbanistiques et socioéconomiques (démographie, emplois, utilisation du sol, foncier disponible, réseaux de transport...).

Après une **première publication** relative à l'accessibilité géographique aux gares ferroviaires en début d'année (*Working Paper n°30*), l'outil a continué à être développé et utilisé en interne, notamment pour la production d'indicateurs sur l'accessibilité à certains services, comme la médecine générale en partenariat avec l'AViQ.

3.7.4. Étude des causes supposées des accidents de la route au niveau communal en Wallonie

Dans le cadre d'une recherche plus globale d'indicateurs au niveau local (communal), une étude a été menée afin de mieux comprendre les causes supposées des accidents de la route, mortels ou ayant occasionné des blessés, dans les communes wallonnes. Les données utilisées concernent

la période 2009-2018 et proviennent de Statbel (be.stat) et d'une collaboration avec l'AWSR (Agence Wallonne de la Sécurité Routière).

Ce travail a donné lieu à la publication du « **Regards Statistiques n°4** » : « Les accidents de la route en Wallonie de 2009 à 2018 : de l'analyse locale des causes enregistrées aux pistes d'aide à la décision ».

Dans cette publication, des analyses statistiques univariées et multivariées, mettant en pratique des outils de type analyses des correspondances (simples ou multiples) et des outils de cartographie, permettent un état des lieux et l'établissement de profils types au niveau de chaque commune wallonne. Cette compréhension basée sur des profils types et des cas de surreprésentations ciblées de typologies d'accidents permet *in fine* de proposer quelques pistes d'aide à la prise de décision au niveau de la gouvernance locale.

3.7.5. Groupes de travail et programmes statistiques intégrés de l'IIS

L'équipe « mobilité » de l'Institut a été également mobilisée par ses **participations et contributions** aux groupes de travail interfédéraux traitant de la mobilité dans le cadre de l'IIS et en vue de l'élaboration des programmes statistiques.

Dix *Service Level Agreements* (SLA) sont relatifs actuellement à la mobilité : Production de la Statistique du parc des véhicules par secteur statistique, Demande de statistiques annuelles sur le transport ferroviaire de voyageurs et de marchandises, Données de mobilité de personnes, Statistiques du

transport fluvial, Inventaire et harmonisation des données sur les transports publics régionaux, Étude de faisabilité sur de nouvelles sources de données concernant les voitures-salaires, Étude de faisabilité sur de nouvelles sources de données concernant les camionnettes VUL, Enquête sur le comportement de déplacements (« enquête ménage »), Statistiques de Trafic routier, Recensement des entreprises ayant et/ou générant des activités de Transport&Logistique.

3.7.6. Projet pilote pour l'exploitation de données issues du prélèvement de la taxe kilométrique

Depuis le 1^{er} avril 2016, un prélèvement kilométrique pour les poids lourds (>3,5t) été mis en place par les trois Régions belges, sur leur réseau routier structurant. Un dispositif technique (OBU - *On Board Unit* ou unité embarquée) permet de géolocaliser les véhicules, d'enregistrer leur vitesse, leur direction, leur pays d'origine ou encore leur classe d'émissions. En 2018, le ministre wallon de l'Économie a demandé à l'IWEPS d'analyser des conditions d'exploitation de ces données et éventuellement de faire un premier projet-pilote sur le cabotage en Wallonie. Dans un premier temps, l'écosystème institutionnel dans lequel les données sont produites a été dressé. Ensuite, s'est enclenchée la phase de production des statistiques officielles sur le secteur du transport en utilisant les données déjà disponibles. Les données financières de la Sofico ont ainsi été exploitées pour produire les premières statistiques sur le réseau de transport structurant en Wallonie.

3.8.1. Travaux de l'Observatoire du développement territorial

Les travaux menés par l'ODT sont réalisés dans le cadre des missions de l'IWEPS, et notamment en collaboration avec le SPW Territoire, Logement, Patrimoine et Énergie et la Conférence permanente du développement territorial (CPDT).

En 2020, l'ODT a participé à un **groupe d'experts « données »** mis en place par le Gouvernement wallon. Ce groupe a été chargé de travailler sur les objectifs visant à réduire la superficie des zones artificialisables en Wallonie, conformément à la DPR.

Dans ce cadre, l'ODT a apporté au groupe d'expert « noyau » des éléments d'informations notamment sur les notions/concepts et sur les bases de données et les indicateurs existants en matière d'étalement urbain. L'ODT a également développé une méthode harmonisée donnant des balises pour définir les centralités urbaines et rurales de Wallonie en appui à la politique d'aménagement du territoire et de lutte contre l'étalement urbain. Un rapport rassemblant les travaux du groupe a été remis au Gouvernement en novembre 2020.

En parallèle, l'ODT a lancé en collaboration avec le SPW Environnement un groupe de travail rassemblant différents services du SPW, l'ISSEP, la Spaque et des représentants de la CPDT afin de définir plus en détail le concept d'artificialisation et de produire une cartographie des sols selon leur caractère artificialisés/imperméabilisés.

En 2020, l'ODT a poursuivi la collecte de données relatives au développement territorial, ainsi que la mise à jour des indicateurs précédemment construits (disponibilités foncières, artificialisation, étalement

urbain...). Certains de ces indicateurs ont permis d'alimenter la réflexion liée au Schéma de Développement du Territoire (SDT), l'indicateur synthétique d'accès aux droits fondamentaux, les indicateurs complémentaires au PIB et les indicateurs des objectifs de développement durable des Nations-Unies (ODD-UN). Des fiches synthétiques publiées sur le site de l'IWEPS et mises à jour annuellement font état de différentes facettes du développement territorial wallon en reprenant des résultats d'observations statistiques et spatiales concernant des états du territoire wallon (structure spatiale, utilisation du sol), mais aussi des dynamiques territoriales (mouvements résidentiels...). À côté des chiffres, **ces fiches** présentent également des analyses alimentées à partir de différents travaux menés par l'ODT et l'IWEPS, mais aussi par d'autres acteurs du développement territorial wallon (administrations, universités...).

L'ODT a également travaillé sur la mesure de l'accessibilité des lieux à partir de la modélisation du réseau routier. La première application a concerné l'accessibilité aux gares SNCB en Wallonie.

Une collaboration a également eu lieu avec l'AViQ afin de produire un nouvel indicateur d'accessibilité à la médecine générale sur le territoire wallon, tenant de mieux prendre en compte la localisation de l'offre en médecins par rapport à la demande de la population sur le territoire.

Comme chaque année, l'ODT a assuré le suivi de certains projets de l'IWEPS en matière de cartographie et d'analyses spatiales.

L'ODT a également participé aux travaux en place au sein de l'administration wallonne relatifs au plan stratégique géomatique pour la Wallonie et en particulier à la définition d'un géoréférentiel wallon, mais égale-

ment au suivi du projet WalOUS visant à produire des cartes numériques d'occupation et d'utilisation du sol.

L'ODT a participé aux travaux du *Working Party on Territorial Indicators* (WPTI) à l'OCDE et a répondu à plusieurs demandes, principalement statistiques, dans le cadre des travaux de ce groupe.

3.8.2. Développement et diffusion de WalStat

WalStat, le portail d'informations statistiques locales sur la Wallonie créé en 2013, continue à se développer et à s'enrichir. En 2020, une nouvelle fiche interactive est

dédiée aux Objectifs de Développement durable (ODD). En collaboration avec la Direction du Développement durable, ont été identifiés les indicateurs de WalStat qui pouvaient être reliés à un ou plusieurs des ODD. Ils sont tous repris sous forme de graphiques dans une **fiche interactive** et imprimable. L'idée étant de sensibiliser les pouvoirs locaux aux ODD et les aider à les inclure dans leurs différents plans communaux.

Comme chaque année, l'équipe WalStat était présente au Salon des mandataires pour faire connaître le portail et répondre aux questions de son premier public cible : les pouvoirs locaux.

INDICATEURS COMPLÉMENTAIRES AU PIB ET OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

3.9.

Sous la législature 2009-2014, le Gouvernement wallon a inscrit dans sa Déclaration de Politique régionale et dans son plan d'actions prioritaires, le Plan Marshall 2.Vert, une action spécifique relative au développement d'indicateurs complémentaires au PIB. Il a chargé l'IWEPS de calculer cinq indicateurs phares, afin de guider et d'évaluer l'action du Gouvernement en complément du PIB :

- Un indice de situation sociale (ISS) qui s'appuie sur deux indicateurs : un indicateur d'état de la société (capital social et humain) et un indicateur d'état des déséquilibres et des inégalités socioéconomiques;
- Un indice de bien-être (IBE) qui s'appuie sur le cadre méthodologique développé par l'IWEPS;
- L'empreinte écologique et la biocapacité (EE), calculées suivant les standardisations reconnues au niveau international, mais utilisant des données nationales ou régionales plus précises;

- Un indice de situation environnementale (ISE) qui s'appuie sur deux indicateurs : un indicateur d'état des composantes de l'environnement et un indicateur de l'impact sur la santé humaine de l'état des composantes de l'environnement;
- Un indicateur sur le capital économique.

Par ailleurs, le Gouvernement a invité l'IWEPS à mettre en œuvre un système intégré d'indicateurs synthétiques composés reprenant les cinq indicateurs phares mentionnés ci-devant, un indicateur relatif à la gouvernance et un indicateur relatif aux pressions sociales et économiques sur l'environnement.

L'ISS est calculé annuellement par l'IWEPS. Il permet, d'une part, l'évaluation de l'état de la situation sociale et des déséquilibres et inégalités socioéconomiques en Wallonie, d'autre part, sa comparaison dans le temps, de 2004 à 2018. L'évolution annuelle de l'indice fournit un signal propre à attirer l'attention du grand public et des utilisateurs

tandis que les évolutions de ses composantes permettent d'identifier les éléments qui expliquent la tendance générale.

Le nouvel exercice 2020, publié début juillet 2020, a été l'occasion, pour l'IWEPS, de mettre en lumière de nouveaux résultats pour l'ISS ainsi qu'une analyse spéciale, dérivée de la construction de l'indice, sur les impacts de la crise de la Covid-19 sur les conditions de vie et les inégalités sociales en Wallonie.

L'IWEPS poursuit par ailleurs son travail sur le développement des autres indicateurs complémentaires au PIB et les mises à jour et améliorations des indicateurs existants afin d'aboutir à un système intégré et cohérent d'indicateurs apte à dresser un état des lieux du progrès sociétal en Wallonie.

À propos des objectifs de développement durable, l'IWEPS, dans le cadre de l'IIS, participe et contribue au groupe de travail interfédéral sur les indicateurs de dévelop-

pement durable liés aux objectifs de développement durable (ODD) adoptés au niveau des Nations-Unies en 2015.

En 2020, l'IWEPS a, par ailleurs, travaillé en collaboration avec la Direction du développement durable du SPW à la construction d'un tableau de bord autour des ODD des Nations-Unies, déclinés au niveau wallon. Cet exercice a été réalisé entre mars et novembre 2019. Un comité d'experts académiques issus de différents domaines a été mis en place et s'est réuni en octobre 2019 afin d'élaborer des pistes de recommandations pour le suivi des ODD en Wallonie. **Un rapport** comprenant 80 indicateurs, répartis selon les 13 objectifs, illustrant un bilan des progrès de la Wallonie et proposant les recommandations du groupe d'experts, a été finalisé en décembre 2019. Il a été publié en mars 2020. L'IWEPS a participé à la diffusion des résultats de ce rapport en 2020 et contribué, avec l'équipe du SPW Développement durable, à la mise en œuvre de recommandations du comité d'experts.

ÉCONOMIE

3.10.

3.10.1. Modélisation de l'économie régionale : HERMREG

Dans le cadre d'une convention entre l'IWEPS, les autres Autorités statistiques régionales (VSA et IBSA) et le Bureau fédéral du Plan (BfP), l'Institut collabore au projet HERMREG. L'objectif de ce projet est le développement d'un modèle multisectoriel régional de l'économie belge, via une désagrégation régionale des perspectives économiques nationales à moyen terme réalisées par le Bureau fédéral du Plan, la mise à disposition d'une base de données des principaux agrégats économiques régionaux et une analyse de différentes variantes.

Pour l'exercice de 2020, l'IWEPS a d'abord contribué à la réalisation de la **projection 2020-2025** publiée au mois de juillet. Compte tenu de la crise sanitaire et la difficulté d'utiliser les méthodes habituelles de projection pour les premières années de projection, l'analyse sectorielle de divers (nouveaux) indicateurs a permis d'établir un scénario par région.

En parallèle de l'exercice récurrent, l'équipe de recherche a poursuivi les travaux de développement qui visent à rendre la modélisation apte à rendre compte de l'impact de chocs économiques régionaux, ce que ne permettaient ni la version *top-down* du modèle orientée vers la projection ni les versions hybrides précédentes. Avec un modèle véritablement ascendant (*bottom-up*), les

résultats régionaux ne constituent plus une désagrégation des résultats nationaux, mais répondent à une dynamique régionale propre. C'est à la finalisation d'un tel modèle que s'attelle la phase 5 du projet. À la fin de 2018, un modèle opérationnel pratiquement complet avait ainsi été établi et actualisé une première fois avec un jeu de données entièrement cohérent. Une deuxième actualisation de la base de données et des équations économétriques est prévue. Néanmoins, l'absence provisoire d'un nouveau tableau entrées-sorties interrégional a contraint les partenaires à prolonger ces travaux et à en repousser l'échéance à décembre 2021.

L'année 2020 a dès lors été mise à profit pour approfondir les tests de variantes de politique économique sur la version existante du modèle. Une salve de variantes de test a ainsi été finalisée en début d'année 2020 : elles se rapportent à des chocs externes sur les prix pétroliers ou sur la demande mondiale et à de nouvelles variantes de réductions régionales du coût salarial. Des variantes relatives aux systèmes des titres-services ont également été développées. En outre, plusieurs blocs d'équations ont fait l'objet de nouvelles estimations et d'améliorations : les fonctions de production, les dépenses de consommation, l'investissement public et le commerce extérieur (avec, notamment, la prise en compte de marchés potentiels régionaux).

3.10.2. Évaluation des politiques régionales : le modèle PREVIEW

Le projet PREVIEW, acronyme de *Politiques Régionales : Évaluation de Variantes et de leur Impact sur l'Économie Wallonne*, vise à construire un modèle de macro-simulation capable d'évaluer les effets macroéconomiques et budgétaires de l'adoption de variantes dans la politique régionale belge. L'impact de chocs économiques exogènes, par exemple un choc de demande européenne, pourra également être évalué par l'outil. L'opérationnalisation progressive de l'outil PREVIEW permettra d'obtenir, à

terme, un modèle de macro-simulation réaliste, capable à la fois de contribuer à de nombreuses analyses se rapportant à l'économie wallonne et de produire un large éventail de simulations des effets à attendre de modifications dans le *policy mix* wallon, notamment celles liées aux transferts de compétences. L'idée est ainsi de pouvoir mieux appréhender les conséquences pour la Wallonie de la régionalisation accrue de l'économie belge.

Le projet a connu une étape de développement significative en 2019, avec l'élaboration d'une extension dynamique au module « marché du travail » du modèle afin de pouvoir tenir compte de l'existence d'aides à l'embauche.

L'année 2020 a été consacrée, dans un premier temps, à l'amélioration de l'architecture générale de PREVIEW, reposant notamment (1) sur une distinction entre les investissements privés, les investissements publics et les investissements en logements, et (2) sur l'endogénéisation de certains éléments appartenant au compte des ménages (revenu de la propriété...). Dans un second temps, une série de variantes techniques ont été étudiées afin de tester la qualité empirique de la version 2020 du modèle. Elles reposaient sur l'évaluation de l'impact macroéconomique de mesures liées à une baisse du coût du travail, à un soutien du pouvoir d'achat et à une relance de la demande, mesures qui seraient appliquées au niveau de la Wallonie. Les résultats de ces simulations vont être publiés dans un *Working Paper* de la collection de l'IWEPS à paraître début 2021.

Différentes pistes d'extension du modèle ont été examinées et mises à l'agenda afin de permettre à l'outil de réaliser des analyses d'impact pour un plus grand nombre de mesures, mais aussi de gagner en qualité dans la précision des simulations. Une première extension consiste à distinguer les entreprises selon leur taille, ce qui permet d'évaluer les effets de certaines aides régionales ciblées selon la taille de

l'entreprise. Un autre aménagement concerne la dynamisation des équations du modèle, afin de le rendre apte à étudier la diffusion des effets entre le court terme et le long terme. Une telle extension est d'autant plus importante qu'elle permet de suivre, période après période, l'impact du choc régional sur l'évolution de certaines recettes et dépenses publiques. De plus, elle se couple idéalement avec l'analyse d'un choc d'investissement public qui serait étalé dans le temps. Pour une telle évaluation, il convient aussi d'intégrer dans la structure du modèle davantage de mécanismes induits par le volet « offre » de l'économie — productivité, compétitivité, attractivité et capacités productives régionales — afin de mieux cerner l'impact de long terme de la variante. Une endogénéisation de la productivité multifactorielle de la fonction de production est un premier pas dans cette direction.

3.10.3. Analyses conjoncturelles

Depuis 1991, l'IWEPS effectue semestriellement des exercices de prévisions économiques à court terme de l'économie wallonne. En 2020, au vu de la crise sanitaire et économique que le monde a traversée, une attention plus importante a été accordée au suivi des indicateurs de conjoncture. Le **numéro 58 de Tendances économiques** est sorti en mars 2020. Il a été retardé d'une semaine pour que l'analyse tienne compte des mesures de confinement prises à ce moment-là. Une attention particulière a été accordée au suivi de la situation économique au travers des indicateurs habituels mais aussi en analysant le chômage temporaire pour force majeure, l'enquête mise en place par l'ERMG (Economic Risk Management Group) et la Banque Nationale de Belgique. Un numéro supplémentaire (**numéro 59**) est sorti en juin 2020, la situation économique ayant largement évolué depuis mars. Le numéro d'automne est sorti, comme d'habitude, en octobre (**numéro 60**). Les numéros 59 et 60 ont été enrichis par des encarts plus théo-

riques sur le marché du travail et la pandémie.

Ces travaux ont été réalisés en collaboration avec le service conjoncture de l'IRES (UCLouvain).

En outre, l'IWEPS publie une **note mensuelle de conjoncture**, qui reprend une trentaine d'indicateurs sur la conjoncture belge et wallonne. Ces publications sont un outil de veille conjoncturelle qui permet de mettre en évidence tout changement dans les principales séries statistiques de l'économie wallonne.

3.10.4. Comptabilité régionale

Les travaux visant à étendre les statistiques économiques régionales établies dans un cadre comptable harmonisé ont été poursuivis en 2020. Ils s'inscrivent depuis 2016 dans les activités de l'Institut des Comptes nationaux. Durant l'année 2020, l'IWEPS a ainsi à nouveau contribué au suivi de l'ensemble de ces travaux et a pris part plus spécifiquement à l'estimation régionale des dépenses de consommation finale des ménages, des administrations publiques et des institutions sans but lucratif au service des ménages, ainsi que celle de l'épargne des ménages. En 2020, ces estimations ont été intégrées à la publication habituelle des comptes régionaux de l'ICN. Suite aux révisions méthodologiques introduites dans les comptes nationaux et régionaux dans le cadre de la révision occasionnelle 2019, la publication s'est déroulée en plusieurs étapes. La première a été publiée en février et concernait, entre autres, les dépenses de consommation finale pour la période 1995-2017 ainsi que les comptes des revenus des ménages, y compris l'épargne, pour la période 1999-2017. La seconde relative aux variables par lieu de production pour la période couvrant les années à partir de 2009 est sortie en juillet et intégrait les nouvelles clés de répartitions régionales. En juillet 2020, ont également été publiés les **comptes régionaux** relatifs aux importations et exportations belges de biens et services pour la période 2009-2017.

Les travaux d'actualisation menés courant de l'année 2020 seront publiés en janvier, mars et printemps 2021.

Au-delà de ces collaborations, la comptabilité nationale offre un cadre de référence à plusieurs projets de l'IWEPS, pour lesquels l'Institut a poursuivi ses propres estimations en 2020. Ainsi, une version simplifiée des composantes de l'optique dépenses du PIB selon une fréquence trimestrielle sert de base aux prévisions conjoncturelles publiées dans *Tendances économiques* (voir 3.10.3). De même, pour les besoins du modèle HER-MREG (voir 3.10.1), des séries rétrospectives des agrégats de la comptabilité régionale de l'ICN sont établies pour une douzaine de secteurs d'activité. Enfin, plusieurs indicateurs issus de la comptabilité régionale sont présentés sur le site internet de l'Institut (notamment sur le portail WalStat et sous forme de fiches dans les *Chiffres-clés de la Wallonie* 2020 ainsi que dans la rubrique Indicateurs statistiques).

3.10.5. Participation au groupe de travail wallon sur les répercussions du *Brexit* sans accord (« *No-deal* »)

Ce groupe de travail a été mis sur pied par le Gouvernement wallon afin de réfléchir aux conséquences potentielles pour l'économie wallonne d'un scénario de *Brexit* sans accord (« *no-deal* »). Le rôle de l'IWEPS dans ce groupe de travail est d'apporter les éclairages nécessaires sur le plan macroéconomique et macrosectoriel. Outre la poursuite du travail de veille relatif aux travaux économiques traitant de l'impact potentiel d'un *Brexit* sans accord sur les économies européennes, en 2020 l'IWEPS a fourni un support technique d'aide à la décision, en collaboration avec les services de l'AWEX, en vue d'un positionnement du Gouvernement wallon dans le cadre des discussions relatives au partage intrabelge du « Fond *Brexit* » européen (BAR).

3.10.6. Analyse d'impact du Traité EU-Mercosur sur l'économie wallonne

À la demande du Gouvernement wallon, l'IWEPS a entrepris un travail de recherche visant à analyser, au départ d'une revue critique de la littérature économique internationale, les répercussions économiques pour la Wallonie du Traité de libre-échange entre l'Union européenne et le Mercosur. Une note a été transmise au Gouvernement wallon à l'automne 2020 et une valorisation des résultats de la recherche a été effectuée sous la forme d'un **rapport de recherche** à publier sur le site de l'IWEPS en début d'année 2021.

3.10.7. Évaluation des pôles de compétitivité

Dans le cadre du programme d'évaluation du Plan Marshall 4.0, en 2019, l'IWEPS a remis au Gouvernement wallon une analyse évaluative relative à la politique wallonne des pôles de compétitivité. Cette analyse entendait répondre à la question suivante « Dans quelles mesures la politique des pôles de compétitivité contribue-t-elle à améliorer les performances des entreprises participantes ? ».

L'année 2020 a été consacrée à la valorisation scientifique de ce projet. Un article de synthèse est paru dans la revue *Reflets et perspectives de la vie économique*. Un second article est en cours de rédaction pour publication dans une revue à portée internationale.

3.10.8. Assistance méthodologique au Fonds social européen Wallonie Bruxelles et au FEDER

L'IWEPS a poursuivi en 2020 sa collaboration structurelle avec l'Agence Fonds social européen et le Département de coordination des fonds structurels (DCFS). Cette assistance méthodologique et technique porte essentiellement sur l'analyse de la

cohérence des politiques régionales et européennes, le suivi et les indicateurs relatifs aux interventions du Fonds social européen et du FEDER et l'accompagnement de l'évaluation de ces programmes.

L'appui technique porte sur le calcul des indicateurs de réalisation et de résultat, l'élaboration des rapports annuels (participation des groupes cibles, contexte économique et institutionnel, cohérence avec les stratégies européennes), le suivi des évaluations de programme (évaluation de l'insertion des demandeurs d'emploi en Wallonie et à Bruxelles, accompagnement des évaluations des axes du programme FEDER en Wallonie), et la préparation des comités de suivi des programmes. L'IWEPS a également porté son concours à la préparation de la nouvelle programmation 2021-2027 des fonds structurels

En outre, l'IWEPS a reçu pour mission de l'Agence FSE de réaliser une enquête auprès de salariés ayant participé à une formation en 2018. Cette enquête vise principalement à identifier les effets perçus par les individus de la formation sur leurs parcours professionnels. La phase préparatoire de cette enquête (relevé de la littérature, questionnaire, échantillonnage) a

débuté fin 2020. L'enquête sera administrée au printemps 2021.

3.10.9. Le secteur des entreprises

Dans la continuité de ce qui a été mis en place depuis 2018, l'IWEPS collabore avec STATBEL en ce qui concerne les bases de données relatives aux entreprises. Plusieurs projets ont été développés durant cette collaboration :

- Recensement des données disponibles, leur utilité et leur utilisation (document interne et confidentiel);
- Développement des connaissances et méthodes liées à la base de données DBRIS (base de données qui concentre les informations relatives aux entreprises);
- Calcul d'un chiffre d'affaires unique pour les entreprises : les résultats de cette méthodologie ne sont pas encore disponibles au public car la méthodologie est encore en cours d'élaboration mais il est prévu sa publication dans le courant de l'année 2021;
- Développement d'un lexique relatif à l'entité entreprise.

FINANCES ET BUDGET

3.11.

Comme chaque année, l'IWEPS a rédigé le Rapport économique figurant dans l'Exposé général du budget initial de la Région wallonne. Celui-ci présentait les perspectives macroéconomiques de la Wallonie pour la période 2020-2021, ainsi qu'une

analyse structurelle et conjoncturelle du marché du travail. Les perspectives macroéconomiques et l'analyse conjoncturelle du marché du travail sont extraites de **Tendances économiques n°60**.

3.12.1. Tableau de bord de la fonction publique

Par décision du Gouvernement wallon du 12 décembre 2008, l'IWEPS s'est vu confier une mission de production d'informations sur l'emploi dans la fonction publique wallonne. En 2012, dans la perspective de disposer d'une vue intégrée de la fonction publique de la Région wallonne et de la Communauté française, le ministre de la Fonction publique wallonne et communautaire a chargé l'IWEPS d'étendre la collecte annuelle de données à la Fédération Wallonie-Bruxelles.

En mars 2020, l'IWEPS a publié le Regards statistiques n°3 « **L'emploi public en Wallonie et en Fédération Wallonie-Bruxelles** », qui présente la situation de l'emploi public en 2018 et son évolution depuis 2005.

En 2020, l'IWEPS a enclenché une nouvelle production d'informations sur l'emploi dans la fonction publique wallonne (septième exercice) et communautaire (quatrième exercice). Cette année, l'IWEPS a décidé de faire le point avec les parties prenantes de cette production d'informations afin d'envisager les prochains exercices de collecte de données. À cet effet, l'IWEPS a consulté les principaux usagers de sa publication sur l'emploi public : cabinets de la Fonction publique, organisations syndicales et administrations. Ceux-ci ont fait part de leurs besoins spécifiques en matière d'informations sur l'emploi dans la fonction publique. L'IWEPS a également rencontré les administrations qui lui fournissent les données afin de préparer des demandes de données qui intègrent deux impératifs : d'une part, répondre aux besoins des usagers et, d'autre part, formuler des demandes auxquelles les administrations sont capables de répondre. L'IWEPS a finalisé les demandes de données en fin d'année et

les transmettra début 2021 aux administrations qui collecteront les données et les communiqueront à l'IWEPS. L'IWEPS consacrera le reste de l'année 2021 à l'analyse des données récoltées, à la production des résultats et à la publication du rapport final.

3.12.2. Prospective de la fonction publique

L'année 2020 a vu l'IWEPS poursuivre le travail prospectif sur les futurs possibles de la fonction publique régionale wallonne (Service public de Wallonie et Organismes d'intérêt public) à l'horizon 2030-2040.

La fonction publique sera confrontée, à plus ou moins brève échéance, à de multiples pressions. Tout d'abord, sur le plan démographique, il s'agira d'anticiper les effets du vieillissement de la pyramide des âges du personnel employé dans l'administration. Les départs devront être compensés par l'engagement d'hommes et de femmes plus jeunes, dans un contexte de vieillissement de la population dans son ensemble. Ensuite, les nouveaux transferts de compétences issus de la sixième réforme de l'État créent une nécessité de recomposer l'organisation de l'administration régionale pour lui permettre de mener au mieux ses nouvelles missions. En outre, la modification de la loi de financement des Communautés et des Régions a un impact significatif sur l'enveloppe budgétaire à la disposition de la Région et, par là même, sur la gestion des ressources humaines au sein de la fonction publique wallonne.

Durant l'année 2020, le travail de valorisation de cette recherche auprès des parties prenantes s'est poursuivi par la publication d'une **Nouvelle des possibles** – les notes de veille prospective de l'IWEPS, consacrée à la question de « l'ubérisation » de l'administration wallonne. Cette note pose une série de constats et d'enjeux liés à l'ubérisation

de l'économie dans le cadre des économies confinées et analyse la manière dont l'administration wallonne se positionne vis-à-vis

de ses transformations en décrivant les différentes formes d'ubérisation en cours et les futurs possibles qu'elles ouvrent.

PROSPECTIVE DE LA PROSPECTIVE : RÉFLEXION SUR LES FUTURS DE LA PROSPECTIVE À L'IWEPS

3.13.

En 2020, l'IWEPS a achevé une réflexion interne, de nature exploratoire et stratégique, sur les perspectives de déploiement et les orientations futures des activités de prospective au sein de l'Institut. S'inscrivant pleinement dans le développement et la consolidation du rôle de l'IWEPS dans la promotion d'une culture de l'anticipation en Wallonie, le projet répondait à un double objectif :

- dresser un état des lieux des forces et des faiblesses des activités de prospective menées à l'IWEPS, de manière à élaborer des hypothèses quant à leurs évolutions possibles (dimension exploratoire);
- sur la base de ce diagnostic et de ces hypothèses, construire, avec les chercheurs de la cellule prospective, une vision partagée d'un futur souhaitable de leurs activités (dimension stratégique).

L'objectif d'aide à la décision se doublait donc d'une visée plus participative et appropriative, intégrant la manière dont les chercheurs concernés conçoivent l'avenir de la prospective au sein de l'IWEPS.

Sur la base d'une enquête menée auprès d'acteurs internes et externes (scientifiques et académiques ayant collaboré avec l'IWEPS, membres de l'administration, praticiens de la prospective), les activités de prospective à l'IWEPS ont ainsi été interro-

gées dans toutes leurs dimensions, avec une attention particulière sur les points suivants : les besoins en prospective, les modalités de travail, le développement d'outils et de méthodologies, les thématiques de recherche (émergentes ou dans le prolongement de recherches réalisées), les orientations théoriques et épistémologiques et le potentiel de diffusion et de valorisation des résultats (acteurs locaux et régionaux, réseaux scientifiques).

Le projet a conforté la volonté de l'IWEPS de s'inscrire dans une démarche prospective rigoureuse sur le plan méthodologique et scientifique, visant la production de connaissances anticipatives, au départ d'une analyse du système prospectif et de son environnement. Dans ce cadre, la neutralité est vue comme une condition d'exercice de la prospective, entendue comme l'ouverture à une pluralité de futurs possibles, sans fermer la démarche à un horizon normatif ou stratégique déjà donné. Le projet a permis de dégager plusieurs pistes d'action, dont certaines ont commencé à être opérationnalisées en 2020 (développement de nouveaux canaux de communication afin d'alimenter le débat public et de diffuser une culture de l'anticipation, création d'un *vade-mecum* de la prospective à destination des futurs usagers, voir 3.16).

GROUPE DE TRAVAIL « MÉTHODES QUALITATIVES »

3.14.

Sur le plan interne, l'IWEPS a constitué un projet de mutualisation des méthodes qualitatives et de valorisation des travaux recourant à ces méthodes. Soutenue par les trois directions scientifiques de l'Institut, cette initiative a pour objectif de développer et de valoriser le savoir-faire à l'IWEPS portant sur les approches qualitatives, notamment en visant le renforcement de la légitimité scientifique des recherches et/ou évaluations intégrant ces méthodes. Le projet portera une attention particulière à l'articulation des méthodes qualitatives et quantitatives (notamment lors de la conception et de la réalisation des projets de recherche).

Les membres du groupe de travail ont été particulièrement mobilisés pour l'évalua-

tion des Agences de Développement Local (ADL) pour laquelle une consultation en ligne de type Delphi en deux tours a été organisée, en plein confinement. Malgré les nombreuses incertitudes liées au contexte de crise sanitaire dans lequel s'est déroulée l'enquête, le dispositif a bien fonctionné, avec un taux de participation et des temps de réponse qui témoignent d'un réel investissement des partenaires. Le succès de ce dispositif dans un contexte a priori peu favorable à la participation laisse à penser que ces outils de consultation de parties prenantes et de collecte de données qualitatives à distance prendront une importance croissante dans les années à venir.

ANALYSE STRATÉGIQUE : LE DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS DE MODÉLISATION ÉCONOMIQUE À L'IWEPS

3.15.

Au cours de l'année 2020, l'IWEPS a entamé une réflexion interne, de nature exploratoire et stratégique, sur les perspectives de déploiement et les orientations futures des activités de modélisation économique au sein de l'Institut. S'inscrivant pleinement dans le développement et la consolidation du rôle de l'IWEPS dans la promotion d'une culture de l'anticipation en Wallonie, le projet répond à un double objectif :

- dresser un état des lieux des forces et des faiblesses des activités de modélisation économique menées à l'IWEPS, de manière à élaborer des hypothèses quant à leurs évolutions possibles (dimension exploratoire);
- sur la base de ce diagnostic et de ces hypothèses, construire un plan de développement de ces activités (dimension stratégique).

L'objectif d'aide à la décision se doublait d'une visée plus participative et appropriative, intégrant la manière dont les chercheurs concernés conçoivent l'avenir de la modélisation économique au sein de l'IWEPS.

Les activités de modélisation économique à l'IWEPS ont ainsi été interrogées dans toutes leurs dimensions, avec une attention particulière sur les points suivants : les besoins, les modalités de travail, le développement d'outils et de méthodologies, les thématiques de recherche (émergentes ou dans le prolongement de recherches réalisées), les orientations de développement et le potentiel de diffusion et de valorisation des résultats.

Plusieurs éléments ont amené la conception, en 2020, du projet *Vade-mecum* de la prospective, notamment l'implication de l'IWEPS dans des activités d'enseignement et de formation en matière de prospective, la nécessité de stabiliser un référentiel épistémologique et méthodologique pour la pratique de la prospective à l'IWEPS et la présence, parmi nos interlocuteurs, d'une grande méconnaissance du contenu, des objectifs et de l'intérêt de cette pratique.

La fonction de ce *vade-mecum* est triple :

- constituer un support pédagogique de qualité;
- expliciter les orientations du travail prospectif à l'IWEPS en présentant des réalisations typiques;
- apporter des réponses claires aux interrogations en lien avec la prospective que peuvent se poser les partenaires et les interlocuteurs de l'Institut et les destinataires de nos activités

Cette triple fonctionnalité constituera le critère de programmation des étapes du projet, qui constitueront autant de « volets ». Le déploiement général du projet, en termes de contenu, sera le suivant :

- Volet 1. Le manuel de la prospective
- Volet 2. La prospective à l'IWEPS
- Volet 3. Foire aux questions

En termes de stratégie de travail, la réalisation du projet a débuté, en 2020, par le volet le plus aisé à mettre en œuvre, à savoir le volet 3. C'est en effet le plus facile à opérationnaliser et à valoriser. C'est également celui qui est susceptible de toucher directement l'audience la plus large. Il présente également l'avantage de préparer les contenus à intégrer lors de la réalisation du premier volet. Les questions à aborder, au nombre d'une quarantaine, ont été identifiées sur la base de l'expérience des chercheurs de l'IWEPS, issues des interactions avec des interlocuteurs provenant d'horizons très différents et concernés par des préoccupations diversifiées. La liste pourrait évoluer en cours de réalisation du volet.

Concrètement, celui-ci consistera en l'élaboration de fiches-questions documentées et élaborées avec un souci de clarté et dans une optique de vulgarisation. Ces fiches seront, dans un premier temps, mises en ligne sur notre site, sous la forme d'un « wiki de la prospective ». Il serait également souhaité de pouvoir investiguer la possibilité de recours à d'autres supports (brochure, capsules vidéo...).

Une fois le volet 3 terminé, la réalisation des deux autres seront menés selon une temporalité et des échéances à préciser.

RECHERCHE DOCTORALE : APPRENTISSAGE ET PROSPECTIVE 3.17.

L'objectif du projet est de mener une recherche sur les processus d'apprentissage des participants au sein des activités de prospective. Au niveau méthodologique, le projet est basé sur un design multiméthodes innovant. Trois grandes étapes sont prévues :

- une première phase de revue de la littérature permet de faire le point sur les connaissances existantes sur le sujet et de développer une sensibilité théorique pour la suite du processus.
- la seconde phase consiste en une analyse par théorisation ancrée en se basant sur le vécu d'acteurs ayant précédemment participé à des démarches de prospective. L'objectif est de construire une théorie "locale" rendant intelligible l'apprentissage au sein des dispositifs de prospective.

- la troisième phase est destinée à capter l'apprentissage réalisé lors d'études prospectives en cours. Au niveau méthodologique, l'évolution des connaissances des participants est analysée. La première étape est la collecte avant/après des croyances des acteurs concernant la thématique de la démarche de prospective via des entretiens semi-directifs. Ensuite, ceux-ci sont analysés via l'utilisation de cartes cognitives permettant de comparer l'évolution avant/après des croyances.

Le but du projet est de créer des connaissances permettant à l'IWEPS de favoriser les processus d'apprentissage dans ces dispositifs de prospective.

VEILLE PROSPECTIVE

3.18.

En parallèle aux études prospectives et à l'accompagnement de projets prospectifs, l'IWEPS développe une activité de veille prospective. Celle-ci consiste en un suivi structuré de phénomènes (signaux faibles, tendances lourdes, *drivers* de changement) porteurs d'enjeux pour l'avenir de la Wallonie. Une nouvelle série de publications, intitulée *Les Nouvelles des Possibles*, assure la diffusion régulière de notes de veille centrées sur des thématiques suivies par l'IWEPS.

En 2020, deux numéros de cette série ont été publiés :

- « Covid-19 : quatre scénarios pour l'après-crise », avril;
- « Ubériser l'administration wallonne? Quelle souveraineté numérique à l'heure du « saut digital » des économies confinées? », décembre.

Un numéro des *Cahiers de Prospective de l'IWEPS* consacré au **risque de raréfaction en eau sous l'effet des changements climatiques** s'inscrit également dans cette démarche de veille. Publié en septembre 2020, il est le fruit d'une collaboration entre l'IWEPS et le SPW Environnement – DEMNA (Direction de l'Etat environnemental).

Depuis mars 2020, l'IWEPS a accueilli un nouveau collaborateur qui vient renforcer la cellule « Méthodologues » jusqu'ici composée d'une seule personne. Avec ce recrutement, les activités de soutiens méthodologiques en interne et à l'externe ont pu être plus étendues cette année.

Pour l'année 2020, les méthodologues ont pu apporter leur soutien dans les projets et thèmes suivants :

- Aide à la gestion des projets et des données :
 - Préparation des fiches projets;
 - Rédaction d'une note pour préparer la révision des procédures de validation des fiches projets;
 - Co-rédaction d'une analyse d'impact pour la protection des données (AIPD);
 - Participation à la nouvelle cellule « Data » créée en interne.
- Soutiens méthodologiques internes :
 - Soutien pour le calcul d'intervalles de confiance complexes;
 - Préparation de l'échantillonnage pour un exercice d'assurance qualité pour les données de la Sofico;
 - Analyse des données et relecture du rapport de stage concernant l'enquête sur les écarts salariaux de genre;
 - Modélisation des effets de la crise sanitaire de la Covid-19 sur la surmortalité en Wallonie, le manque à gagner dans le secteur du tourisme;
 - Participation à la SLA HFCS (Household Finance and Consumption Survey)
- pour l'adaptation de l'échantillonnage de l'enquête HFCS pour une meilleure couverture régionale;
- Anonymisation de données du tourisme pour le partage avec le Commissariat Général du Tourisme;
- Organisation de l'enquête sur les formations FSE;
- Soutien pour Regards statistiques n°5 : Principaux résultats de l'enquête sur la mobilité des Wallons – MOB WAL 2017;
- Réflexion pour une alternative robuste et rapide aux enquêtes en face à face.
- Soutiens méthodologiques externes :
 - Vérification de cahiers des charges (2) pour l'Agence wallonne du Patrimoine (AWaP);
 - Clé de répartition des financements FSE dans les arrondissements wallons pour le cabinet du Ministre-Président Di Rupo;
 - Participation au comité scientifique du projet INTELLO de l'ISSeP en partenariat avec l'EPFL en Suisse;
 - Analyse de l'enquête sur les clauses environnementales dans les marchés publics pour l'Observatoire des Marchés Publics;
 - Participation à la préparation de l'enquête pour le Baromètre wallon de l'économie circulaire;
 - Participation au comité de suivi de l'étude sur la composition des déchets sauvages en Wallonie qui s'est terminée en décembre 2020.

ÉVALUATION DES AGENCES DE DÉVELOPPEMENT LOCAL (ADL) 3.20.

L'évaluation du dispositif des Agences de Développement Local a été confiée à l'IWEPS par le Gouvernement wallon selon une méthodologie et un calendrier qui ont dû être adaptés suite à la crise sanitaire. Trois étapes ont été réalisées :

- Étape 1 (février 2020) : Analyse de la politique à évaluer avec l'élaboration de la logique d'intervention. Cette étape a consisté à examiner la distance par rapport aux objectifs de départ et de questionner la pertinence du dispositif dans le contexte actuel. Les principaux enseignements de l'évaluation réalisée en 2009 par l'IWEPS ont été intégrés dans cette étape. Par ailleurs, une série d'entretiens exploratoires ont été menés avec des acteurs clés (SPW, UVCW, Le Forem) ainsi qu'avec un échantillon d'ADL identifiées sur la base d'une typologie socioéconomique.
- Étape 2 (mars 2020) : Analyse de la répartition spatiale des ADL sur le territoire wallon. Une analyse spatiale, commune par commune, des dispositifs (locaux ou supra-communaux) actifs sur les territoires, qui poursuivent des objectifs similaires à ceux des ADL a été réalisée. Une attention particulière a été portée à la gestion centre-ville (GCV). Les objectifs de cette cartographie sont, d'une part, de visualiser spatialement les ADL ainsi que les autres dispositifs et, d'autre part, d'analyser ces représentations cartographiques.
- Étape 3 (avril-juillet 2020) : Analyse évaluative visant à répondre à la question : « Comment les ADL soutiennent-elles le développement local ? ».

Avec la crise sanitaire, cette étape a été complètement revue sur le plan méthodologique. Les *focus groups* initialement

prévus pour les « partenaires » des ADL ont ainsi été remplacés par une enquête en ligne (Webropol) et les *focus groups* à destination des ADL ont quant à eux été remplacés par une méthode de consultation en ligne appelée Delphi. L'objectif de ces deux dispositifs de collecte de données est de mettre en évidence les forces et faiblesses des ADL, les freins et contraintes dans l'atteinte de leurs objectifs ainsi que les pistes d'amélioration du dispositif.

En synthèse, l'évaluation a montré que les Agences de Développement Local, en remplissant leurs missions de partenariat, de diagnostic, de rationalisation et en opérationnalisant le tout au travers d'un plan stratégique, contribuent au développement local dans une perspective de développement durable.

Cependant, on constate qu'il n'y a manifestement pas de définition partagée de ce que devrait recouvrir le concept de développement local durable et que l'interprétation qui en est faite dans l'application du décret ADL restreint le développement local durable des ADL aux dimensions économique et de création d'emplois. Aussi, convient-il, d'une part, de ne pas restreindre l'interprétation du développement local durable aux seules dimensions économique et d'emploi mais, au contraire, l'augmenter en définissant clairement la notion de développement local durable fondée sur les trois piliers que sont l'économie, l'environnement et le social; et d'autre part, d'inscrire les missions des ADL en lien avec les Objectifs de Développement Durable des Nations-Unies. Elles jouent également un rôle central dans la création de capacités de développement pour les territoires wallons.

CHAPITRE 4

SYNERGIES ET PARTENARIATS

Pour la réalisation de ses objectifs et missions, l'IWEPS continue de tisser soigneusement des partenariats et collaborations solides. Partage d'expérience et complémentarité sont sans doute les mots-clés qui caractérisent les institutions et organisations qui envisagent leur développement selon un mode collaboratif plutôt que concurrentiel. C'est dans cette philosophie que s'inscrit

l'IWEPS et c'est la raison pour laquelle un des objectifs principaux définis dans le plan opérationnel est celui du développement de partenariats tant scientifiques qu'administratifs. Par ailleurs, comme membre du Conseil d'Administration de l'IIS, l'IWEPS collabore avec ses partenaires institutionnels dans la mise en application de l'interfédéralisation de la statistique publique.

SYNERGIES STATISTIQUES FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

4.1.

Suite au décret du 26 novembre 2009, portant assentiment de l'accord de coopération conclu le 8 octobre 2009 entre la Région wallonne (dénommée usuellement « Wallonie ») et la Communauté française (dénommée usuellement « Fédération Wallonie-Bruxelles ») dans le cadre du renforcement des synergies dans les matières statistiques, l'IWEPS est chargé, en collaboration étroite avec les services du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles (MFWB) et l'ETNIC, de produire des analyses, des études et des collectes de données dans les domaines relevant des compétences de la Fédération.

L'objectif est de contribuer au pilotage des politiques en articulant les systèmes d'information, en harmonisant les concepts, les indicateurs et en organisant des récoltes de données de manière transversale aux découpages des compétences et des territoires. La coopération vise ainsi à réaliser des économies d'échelle et à ouvrir de nouveaux chantiers.

Dans le cadre de ce décret, l'IWEPS mobilise l'équivalent de deux temps pleins pour travailler dans les domaines relevant de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Plusieurs chercheurs de l'IWEPS contribuent à ce dispositif, soit de manière ponctuelle, soit de manière récurrente.

Depuis 2015, le programme des synergies statistiques a été organisé autour des thématiques liées aux compétences de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Il comporte à la fois des projets pour lesquels l'IWEPS a engagé des ressources et des projets sur lesquels l'IWEPS est sollicité comme expert.

En 2020, les activités réalisées en lien avec les synergies concernaient les thématiques suivantes :

4.1.1. Enseignement

L'IWEPS intervient en tant que soutien méthodologique pour aider à la construction des systèmes d'informations utilisés au niveau des Bassins Enseignement qualifiant, Formation, Emploi mis en place par les autorités régionales et communautaires au début 2015 (voir 3.2.1.).

En 2020, l'IWEPS a par ailleurs poursuivi la préparation des éléments constitutifs du futur cadastre des parcours éducatifs et post-éducatifs (voir 3.2.2.).

Par ailleurs, des indicateurs sur l'enseignement et la petite enfance sont régulièrement mis à jour sur le portail WalStat, ainsi que sous forme de fiches dans les *Chiffres-clés de la Wallonie* et la rubrique Indicateurs statistiques du site internet (voir 3.2.4.).

4.1.2. Les chiffres-clés de la Fédération Wallonie-Bruxelles

L'IWEPS participe de manière récurrente à la publication « La Fédération Wallonie-Bruxelles en chiffres » par la réalisation d'indicateurs socioéconomiques. Le projet, initialement constitué d'une publication annuelle, a évolué vers une publication en ligne sous forme d'une **plateforme interactive**, accompagnée d'une publication synthétique sous format papier.

4.1.3. Statistiques sur l'éducation et la formation des adultes

L'IWEPS est notamment impliqué dans les travaux du Comité de pilotage permanent sur l'alphabétisation des adultes. Tant dans ce cadre que dans la mise en place de systèmes d'informations nécessaires au fonctionnement des Bassins Enseignement qualifiant, Formation, Emploi, l'IWEPS analyse les données de l'enseignement de promotion sociale (voir 3.2.5.).

4.1.4. Cohésion sociale

L'IWEPS contribue au volet statistique du rapport sur la cohésion sociale en Wallonie qui couvre notamment les compétences gérées par la Fédération Wallonie-Bruxelles (voir 3.6.6.).

4.1.5. Pauvreté infantile

L'IWEPS contribue à la construction d'un indicateur synthétique de pauvreté infantile, suite à une demande de l'ONE. En 2017, un état des lieux des données disponibles a été réalisé et une réflexion sur les objectifs théoriques de ce futur indicateur est en discussion. En 2019, suite à des discussions avec l'OEJAJ (Observatoire de l'enfance, de la jeunesse et de l'aide à la jeunesse), l'IWEPS a publié un indicateur synthétique

de privation des enfants (au niveau wallon). Un projet complémentaire visant à étudier les inégalités sociales à la naissance est actuellement en préparation.

4.1.6. Fonction publique

L'IWEPS a par ailleurs débuté en 2020 une nouvelle production d'informations sur l'emploi dans la fonction publique wallonne (septième exercice) et communautaire (quatrième exercice) (voir section 3.12.1.).

4.1.7. Culture

À la demande de la RTBF qui souhaitait enrichir l'enquête TIC réalisée par Statbel, l'IWEPS a proposé un SLA dans le cadre de l'Institut Interfédéral de Statistique (ISS) pour enrichir cette enquête. Ce SLA qui est conduit par l'IWEPS a démarré fin 2019 et s'est poursuivi au cours de 2020.

4.1.8. Enquête sur les violences de genre

En lien avec la DPR et la DPC, l'IWEPS a conduit une collaboration interfédérale visant à mener en Belgique l'enquête européenne Gender-Based Violence. En collaboration avec les administrations régionales et communautaires ainsi qu'avec les Gouvernements respectifs, ce travail a abouti à l'organisation financière et méthodologique de cette enquête qui se déroulera en 2021.

4.1.9. Impact de la crise sanitaire sur les personnes précarisées

L'IWEPS a réalisé le volet wallon de l'analyse des impacts sociaux de la première vague de la crise de la Covid-19 sur les personnes précarisées et les services de première ligne en région bruxelloise et en Wallonie (voir point 3.6.9).

COLLABORATION FOREM-UCLouvain-IWEPS

4.2.

Dans le cadre du projet portant sur l'intégration des jeunes peu qualifiés sur le marché du travail en Wallonie, développé en section 3.3.5., et plus spécifiquement pour évaluer empiriquement l'impact du dispositif Impulsion moins de 25 ans, une collaboration a été formalisée entre trois partenaires : le Forem, l'Institut de Recherche Economique et Sociale (IRES) de l'UCLouvain et l'IWEPS. Une convention-cadre de collaboration a été signée en juillet 2020 en vue d'encadrer ce partenariat scientifique et de sécuriser l'accès aux données individuelles pseudonymisées.

Dans l'arsenal des politiques de l'emploi ciblées sur les jeunes moins qualifiés, les incitants financiers aux employeurs gardent une place importante. Or, les finances publiques étant mises sous pression suite à la crise sanitaire, l'efficacité de ce type de dispositif est importante à évaluer. Le subsidé salarial Impulsion moins de 25 ans est octroyé aux employeurs qui embauchent un jeune de moins de 25 ans peu ou moyennement qualifié. Pour l'ensemble des embauches qui se seraient produites en l'absence du dispositif, il y a effet d'aubaine. Son efficacité tient donc uniquement à son

potentiel pouvoir incitatif et donc à l'amélioration des perspectives d'emploi des jeunes éligibles. La recherche vise à évaluer l'effet causal de la politique sur les trajectoires d'emploi des bénéficiaires potentiels.

L'approche quasi expérimentale s'appuie sur des données individuelles et exploite l'un des principaux critères d'éligibilité au subsidé : l'âge. La stratégie d'identification repose sur l'idée qu'autour du seuil d'âge de 25 ans, les individus sont identiques en tous points à l'exception du fait que l'individu qui a tout juste moins de 25 ans est éligible au subsidé alors que celui qui a tout juste plus de 25 ans ne l'est pas. Dès lors, si la variable de résultat est significativement impactée par le franchissement du seuil, cela indique un effet du subsidé.

La base de données, issue du service public de l'emploi (le Forem), se compose de variables relatives à un échantillon d'épisodes de chômage concernant des jeunes peu et moyennement qualifiés. Pour chaque épisode, elle renseigne les caractéristiques sociodémographiques du demandeur d'emploi ainsi que des variables relatives à l'évolution de son statut au cours du temps.

STATISTIQUES TRANSFRONTALIÈRES

4.3.

L'IWEPS représente la Wallonie dans six groupes de travail produisant des statistiques transfrontalières.

4.3.1. Groupe de travail des Offices statistiques de la Grande Région

Dans le Groupe de travail des Offices statistiques de la Grande Région. Celui-ci a continué le développement du [portail](#)

[statistique de la Grande Région](#) qui est opérationnel depuis juillet 2016.

4.3.2. Observatoire interrégional du marché de l'emploi de la Grande Région (OIE)

L'IWEPS participe au Comité de pilotage et aux travaux du réseau des Instituts spécialisés de l'OIE.

Dans le cadre de la présidence sarroise du Sommet des Exécutifs de la Grande Région, l'OIE a été mandaté pour travailler sur un thème spécifique, celui de l'observation du marché du travail dans les régions frontalières en Europe. L'atelier-débat de l'OIE, organisé tous les deux ans, a réuni dans ce contexte en 2019 à Scy-Chazelles des structures d'observation de plusieurs régions transfrontalières en Europe. En 2020, les résultats des échanges qui ont eu lieu lors de cet événement ont été consignés, résumés et complétés par toute l'équipe du réseau des Instituts et l'IWEPS y a participé activement. Ces travaux ont débouché sur la publication de mai 2020 s'intitulant « Les marchés de l'emploi transfrontalier au cœur de l'Europe – Observer pour agir ». Elle constitue le cahier spécifique du 12^e Rapport sur la situation du marché de l'emploi de la Grande Région pour le 17^e Sommet des Exécutifs sous présidence sarroise.

Durant l'année 2020, le réseau des Instituts spécialisés a également travaillé à la rédaction des cahiers comprenant l'analyse structurelle relative au marché du travail basée sur des données statistiques comparables des composantes de la Grande Région ainsi que sur des éléments qualitatifs. Ces cahiers portent sur trois thématiques :

- Situation du marché du travail;
- Mobilité des frontaliers;
- Évolution démographique.

Des analyses complémentaires relatives à la situation en Grande Région dans le cadre de la crise sanitaire ont été menées notamment sur les thèmes du chômage partiel, du télétravail et de la fermeture des frontières du printemps 2020.

4.3.3. Projet Interreg Compétences sans frontières – Grenzeloos Competent

L'IWEPS est partenaire du projet européen Interreg 'Compétences sans frontières – Grenzeloos Competent'. Celui-ci vise à une

meilleure adéquation entre l'offre et la demande d'emplois dans la région transfrontalière. Les 21 partenaires flamands, français et wallons du projet concentrent leurs actions sur les secteurs de l'agroalimentaire, du textile et des nouveaux matériaux et de l'écoconstruction. Ils développent ainsi des programmes de formations transfrontaliers, améliorent l'information sur les opportunités d'emploi de part et d'autre de la frontière et accompagnent les entreprises dans leurs démarches d'embauche. Un observatoire socioéconomique facilitera l'identification et l'analyse des évolutions de l'emploi transfrontalier.

Le projet, initialement prévu du 1^{er} octobre 2016 au 30 septembre 2020, a été prolongé d'un an.

En 2020, l'IWEPS, l'INSEE et le POM (Provinciale Ontwikkelingsmaatschappij West-Vlaanderen) ont analysé et éventuellement complété et corrigé les statistiques socioéconomiques relatives aux trois secteurs (Nace : 10 et 11 = agro-alimentation; 13 = textile et 43 + 4120 = écoconstruction) rassemblées en 2019. Le produit de cette analyse est consigné dans trois rapports sectoriels qui paraîtront en 2021.

4.3.4. Projet Interreg GeDiDoT (Gestion et diffusion de données transfrontalières)

Le projet européen Interreg GeDiDoT (Gestion et diffusion de données transfrontalières) est une collaboration avec les observatoires de la santé issus des provinces du Hainaut et de Namur, des Hauts-de-France et des départements Ardennes et Marne. L'IWEPS a collaboré au développement de statistiques transfrontalières et à la mise en ligne de celles-ci sur l'infocentre de santé, un **portail statistique open data**. L'objectif est de suivre la situation sociosanitaire des populations franco-belges en reprenant les données wallonnes et françaises des régions concernées par le projet. L'analyse de la comparabilité des indicateurs franco-belges a été réalisée au travers de la définition des indi-

cateurs, du type de source des données et des méthodes de calcul. Les thématiques développées pour illustrer la situation sociosanitaire sont l'offre de soins et de services de santé, les causes de décès, l'état de santé, la consommation de soins et l'environnement santé. La démographie et les inégalités sociales sont présentées pour mettre en lumière les différences territoriales. Au premier semestre de 2020, l'infocentre de santé s'est vu complété de ses deux derniers chapitres (la consommation de soins et l'environnement santé). Une étude de faisabilité a été réalisée sur la pérennisation de l'outil, des contacts ont été pris avec les instances concernées mais la crise sanitaire n'a pas permis pour l'instant de finaliser les accords souhaités.

4.3.5. Projet Interreg TRANSSTAT (Échanges structurels de données au-delà des frontières)

Le projet européen Interreg TRANSSTAT (Échanges structurels de données au-delà des frontières) est une collaboration avec la province de Flandre occidentale, la région des Hauts-de-France et le Département du Nord. L'IWEPS participe depuis le second semestre de 2020 au groupe de recherche sur la mise en place d'un service d'échange transfrontalier de données et géodonnées. Ce service prendra la forme d'un échange de métadonnées via un réseau de catalogues de métadonnées existants (des catalogues régionaux, fédéraux ou nationaux). Il permettra aux futurs projets transfrontaliers d'avoir plus facilement accès aux métadonnées et via celles-ci aux données. Les thématiques abordées sont la population, la situation socioéconomique, le territoire et l'environnement. La mise en place du catalogue commun s'articulera autour de 10 données clés abordant ces différentes thématiques. Les données pouvant être des données géographiques ou des indicateurs par entités géographiques. Le travail de 2020 a principalement consisté en l'analyse des différents concepts et choix à faire pour la concrétisation du projet en 2021.

4.3.6. Projet Interreg PSICOCAP (Pratiques et Statistiques intégrées et comparées sur le handicap et handicap psychique)

Le projet Psicocap vise à construire un instrument transfrontalier d'observation et d'analyse sur le handicap, et en particulier le handicap psychique, afin d'éclairer sur les actions à mener par les promoteurs de projets et les décideurs locaux sur la base de données probantes.

Concrètement, Psicocap s'articule autour de plusieurs modules de travail : Recueillir et analyser les données existantes sur le handicap, le handicap psychique et leurs déterminants; Analyser les modalités de prise en charge du handicap psychique : cartographie des acteurs et des ressources, analyse croisée des bonnes pratiques et recommandations; Organisation de formations à destination des professionnels de la santé mentale (Université d'été) et de référents pour les lieux susceptibles d'accueillir des personnes en souffrance psychique (par exemple : personnel de grande surface, administration, etc.)

L'Observatoire régional de la santé du Grand-Est (ORS GE) pilote avec l'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique (IWEPS) la mise en place de l'observatoire des données. L'Administration de l'Action Sociale, de la Santé et du Logement de la Province de Namur, en collaboration étroite avec l'Établissement public de santé mentale de la Marne (EPSM) et le Centre neuropsychiatrique Saint-Martin de Namur (CNP), s'attelle à la création de l'observatoire des pratiques. L'Université de Reims Champagne-Ardenne (URCA) quant à elle veille à l'élaboration de l'Université d'été et de Formations à destination des professionnels de santé et des professionnels de l'accueil en association étroite avec l'EPSM et le CNP. Ce travail s'appuie également sur l'expertise de partenaires associés implantés au cœur des territoires étudiés tels que l'association Albatros, l'Agence pour une vie de qualité

(AVIQ), le Centre hospitalier Belair, la Région Grand-Est et l'association Similès.

Jusqu'ici, la communication autour de ce projet a débuté avec la création d'une page [LinkedIn](#) et d'une page [Facebook](#) dédiées au projet. Le projet et le partenariat franco-wallon y sont présentés grâce à des capsules vidéo. Une conférence de presse de lancement s'est tenue en visioconférence et a permis d'étendre la visibilité du projet.

4.3.7. L'infocentre de santé, un portail statistique open data sur la santé

Dans le cadre d'un projet européen avec le Nord de la France, en collaboration avec des observatoires de la santé provinciaux et l'AVIQ, l'IWEPS a participé à la mise en place et la création d'un nouveau portail statistique dédié à la santé.

Ce portail regroupe 85 indicateurs des thématiques suivantes :

- Population (25);
- Déterminants socioéconomiques (10);
- Offre de soins et de services (18);
- État de santé (21);
- Consommation de soins (5);
- Environnement et santé (6).

C'est un [portail open data](#) qui donne accès aux indicateurs de santé pour l'ensemble de la Wallonie, la Région des Hauts-de-France et les départements des Ardennes et de la Marne.

Il permet de visualiser les données à l'aide de graphiques et de cartes transfrontalières.

Ces cartes sont dynamiques pour plusieurs périodes et plusieurs niveaux géographiques (région, provinces, arrondissements, communes). Un certain affichage des cartes permet aussi de mieux visualiser l'évolution d'une année à l'autre. Certaines cartes montrent la localisation géographique de lieux d'offre de soins. Le téléchargement des données se fait sous format Excel.

Pour un même territoire, il est possible de regrouper dans un rapport pdf plusieurs indicateurs sous forme de graphiques. Le territoire de référence peut être comparé sur un même graphique à d'autres territoires de niveaux géographiques différents ou semblables. Une commune peut ainsi être comparée à sa commune voisine, la province, la région ou une commune française. Cela permet de réaliser des analyses transfrontalières dans un même rapport.

La majorité des indicateurs ont été développés à l'IWEPS que ce soit au départ des bases de données administratives, des données de l'AVIQ, d'enquêtes européennes, du Censur, etc. D'autres indicateurs ont été calculés par des instituts collaborateurs comme l'AVIQ, l'Agence InterMutualiste et l'ISSEP.

L'infocentre de santé est accessible sans aucune restriction. Il ne s'adresse pas seulement à des statisticiens, des chercheurs ou des professionnels de santé publique. Les collectivités et pouvoirs locaux, les décideurs et les acteurs de la santé et tout citoyen curieux pourront y trouver des informations éclairant la situation sociosanitaire de leur région ou de leur localité.

CERTIFICAT INTERUNIVERSITAIRE EN ANALYSE PROSPECTIVE

4.4.

Dans le cadre de sa mission de développement de la prospective en Wallonie, l'IWEPS a été à l'initiative, en 2014, de l'organisation de la première édition du certificat interuniversitaire en analyse prospective. Ce programme de 75 heures est organisé par l'UCLouvain, l'ULiège, l'IWEPS et le CNAM (Conservatoire national des Arts et Métiers - France). La sixième édition a été tenue dès février 2020.

Ce certificat s'adresse à toute personne titulaire d'un diplôme universitaire ou de l'enseignement supérieur de type long se destinant à occuper des fonctions dans le cadre de la préparation, de la commande, de l'organisation, du suivi et de la réalisation d'une démarche prospective, tant dans le cadre d'une politique publique, que dans celui d'un secteur économique, d'un programme social et du non marchand. Il convient à des acteurs investis dans les domaines de la coopération, l'emploi, la formation, l'éducation, la recherche, l'économie, la gestion, l'environnement, la santé, le transport, l'énergie, la culture, l'aménagement de l'espace, etc. En l'absence du titre requis, une admission par Valorisation des Acquis de l'Expérience (VAE) est envisagée.

Il présente plusieurs atouts : un partenariat interuniversitaire, une collaboration entre le monde universitaire, les pouvoirs publics, le secteur privé et le monde associatif, une participation d'experts nationaux et internationaux, des méthodes pédagogiques participatives et un séminaire intégratif mettant la prospective en action. S'articulant autour de trois modules de cours et se concluant par un séminaire d'intégration des acquis, il conjugue apports théoriques et études de cas. L'équipe enseignante est composée d'académiques spécialistes de la prospective et d'experts de terrain chevronnés; ce qui permet de renforcer le lien entre la théorie et la pratique.

L'édition 2020 du Certificat a rassemblé 19 participants, provenant d'institutions aussi diverses que des administrations communales, provinciales, communautaires, régionales et fédérales, des enseignants, des gérants d'entreprises, des assistants sociaux, des éducateurs, voire des chercheurs d'emploi. Depuis sa mise en œuvre, le Certificat a permis la formation de 108 personnes.

COOPÉRATION CRA-W/IWEPS POUR LA RÉALISATION D'UNE RECHERCHE PROSPECTIVE SUR LE SECTEUR BOVIN WALLON

4.5.

Les productions bovines, lait et viande, constituent de longue date, en valeur, les deux plus importantes productions agricoles wallonnes : ensemble, elles représentent plus de la moitié de la valeur de la production agricole et horticole wallonne. Mais ces deux filières de l'agriculture régionale sont confrontées aujourd'hui à de nombreux défis, tant sociétaux que techniques et économiques, qui orienteront, voire hypothéqueront, leur avenir : la libéralisation des marchés et la volatilité croissante subséquente des prix reçus par les éleveurs, la diminution de la consommation de viande bovine, l'apparition de considérations éthiques, les conditions environnementales, la numérisation, la mise au point d'innovations techniques...

C'est dans ce contexte que le CRA-W (Centre wallon de Recherches agronomiques) a entamé, en mai 2018, un projet de recherche prospective sur l'élevage bovin (projet PROBOV). Ce projet vise à envisager les futurs possibles de l'élevage bovin wallon grâce à l'établissement de scénarios contrastés à l'horizon 2050. Ces scénarios seront fondés sur une étude bibliographique et sur de nombreuses données socioéconomiques relatives aux filières lait et viande bovine sur une période suffisante pour pouvoir mettre en évidence le jeu des acteurs des filières. Ensuite, les représentants des divers maillons des filières seront impliqués afin de co-définir des scénarios cohérents balayant un maximum de futurs possibles. Les conséquences sur différents niveaux de la filière seront estimées. Les scénarios retenus éclaireront les décideurs politiques et les acteurs socioéconomiques de la filière afin de définir les stratégies

jugées les plus appropriées. En particulier, les éleveurs pourront faire les choix d'investissement judicieux afin de garantir la pérennité de leurs exploitations.

Ces scénarios contrastés permettront d'éclairer les décideurs politiques, mais aussi les acteurs du secteur, d'établir des stratégies d'avenir afin de garantir la pérennité de leur secteur.

Dans le cadre de ce projet, une convention de partenariat a été établie entre le CRA-W et l'IWEPS.

La coopération s'étend du 1^{er} mai au 2018 au 30 avril 2021, voire au-delà dans le cadre spécifique de la valorisation scientifique des résultats (publications, participation/organisation de conférences...) et de l'appropriation des résultats par les acteurs économiques et politiques (diffusion des résultats auprès des bénéficiaires, organisation de séminaires, suivi...).

Au cours de l'année 2020, cette collaboration entre le CRA-W et l'IWEPS a débouché sur la publication d'un *Cahier de prospective de l'IWEPS dédié aux futurs de l'élevage bovin*. Cette publication d'une trentaine de pages a proposé une analyse de la situation présente et l'identification d'enjeux-clés pour le secteur ainsi que des pistes d'évolutions possibles. Cette publication fut développée sur la base d'un atelier rétrospectif organisé par l'IWEPS en décembre 2019 et d'une série d'interviews avec des acteurs clés du secteur en avril et mai 2020. Cette publication a fait l'objet d'un débat avec la Fédération Wallonne de l'Agriculture et fut relayée dans les principales revues du secteur ainsi que dans la presse.

RISQUE DE RARÉFACTION DES RESSOURCES EN EAU SOUS L'EFFET DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES : QUELQUES ENJEUX PROSPECTIFS

4.6.

L'eau est une ressource essentielle à la vie, au fonctionnement des écosystèmes et à la bonne marche de nombreuses activités humaines. Les effets des changements climatiques sur les régimes de précipitations, qui seront régulièrement plus intenses et plus érosives, mais aussi plus rares à certaines périodes de l'année, devraient accentuer les conséquences de leurs excès (crues, inondations, érosion) et de leur manque (épisodes de sécheresse).

Fruit d'une collaboration entre la DGO3 (DEMNA) et l'IWEPS, ce *Cahier de la pros-*

pective s'est penché plus spécialement sur l'anticipation des risques de raréfaction des ressources en eau, en cherchant à mettre en évidence la diversité des enjeux, qui sont à la fois environnementaux, socioéconomiques, politiques et géopolitiques, dans un contexte d'aggravation probable à l'avenir. Les analyses proposées par ce cahier peuvent utilement contribuer à éclairer une partie des enjeux liés aux changements climatiques pour la Wallonie.

DÉVELOPPEMENT D'UNE CULTURE D'ÉVALUATION DE POLITIQUES PUBLIQUES

4.7.

4.7.1. Formation en évaluation des politiques publiques

Depuis 2015, l'EAP prévoit une formation de deux jours d'introduction à l'évaluation des politiques publiques dans son plan de formation et elle a demandé à l'IWEPS de l'organiser. Cette formation s'adresse à toute personne chargée de la mise en œuvre d'une politique publique et du suivi des dispositifs, ainsi que toute personne amenée à être impliquée dans un processus d'évaluation d'une politique, qu'elle soit commanditaire, participante à un comité d'accompagnement, évaluatrice ou à la manœuvre d'une politique évaluée. Elle vise à donner les bases nécessaires à la compréhension de ce qu'est un processus d'évaluation intégré dans une démarche publique, avec un ancrage

particulier dans le contexte wallon et communautaire.

La formation se déroule sur deux jours et alterne apports théoriques et applications pratiques, et cela dans un esprit de pédagogie participative. En 2020, l'IWEPS a dispensé deux sessions en présentiel et a adapté la formation afin de pouvoir la dispenser également à distance.

4.7.2. Certificat interuniversitaire en Évaluation des Politiques publiques (CIEPP)

Le Certificat interuniversitaire en évaluation des politiques publiques est organisé par trois universités francophones de Belgique (ULiège, UCLouvain, ULB), l'Institut Destrée

et l'IWEPS. Il a pour ambition de répondre aux enjeux et questions spécifiques que des acteurs de terrain confrontés aux phénomènes évaluatifs rencontrent. Il vise à former les participants à occuper des fonctions dans le cadre de la préparation, de la commande, de l'organisation, du suivi et de la réalisation d'évaluations de politiques, de projets et de programmes publics et non marchands. Le programme comporte d'une part 150 heures de formation, réparties sur onze mois, et d'autre part un travail personnel de fin de formation à réaliser par les participants.

La formation convient à des acteurs investis dans des domaines couverts par les pouvoirs publics et le secteur non marchand : coopération au développement, emploi, formation, éducation, recherche, économie, environnement, culture, santé, transport, etc. La 8^e édition du certificat s'est déroulée entre septembre 2019 et janvier 2021 (prolongation liée à la Covid-19). Une douzaine de personnes engagées dans la vie professionnelle y participent. L'IWEPS assure la coresponsabilité du module « Méthodes » ainsi que l'encadrement de travaux de fin de formation.

CHAPITRE 5

PUBLICATIONS, ACTIVITÉS
ÉDITORIALES, COLLOQUES
ET GROUPES DE TRAVAIL

5.1.1. Chapitres d'ouvrages

- GUYOT J.-L., LITS G., MARQUET J., « La prospective du bien vieillir : examen critique d'un exercice wallon », in BERGOUIGNAN Ch., SANDERSON J.-P., ORIS M. (éds), *Quand le vieillissement change la donne : enjeux démographiques, politiques et socioéconomiques*, Association internationale des démographes de langue française, Aubervilliers, 2020, p. 43-61.
- MAINGUET C., RUYTERS C. (2020), « État des lieux statistique de la cohésion sociale au regard de ce droit », in VAN COPPENOLLE A., JANSEN C., *Rapport sur la cohésion sociale en Wallonie. Droit à un logement décent*, DiCS, Direction de la Cohésion sociale, SPW Intérieur & Action sociale, Namur, IWEPS.
- MAINGUET C. (2020), « État des lieux statistique de la cohésion sociale au regard de ce droit », in VAN COPPENOLLE A., JANSEN C., *Rapport sur la cohésion sociale en Wallonie. Droit à l'énergie et à l'eau*, DiCS, Direction de la Cohésion sociale, SPW Intérieur & Action sociale, Namur, IWEPS.
- MAINGUET C. (2020), « État des lieux statistique de la cohésion sociale au regard de ce droit », in VAN COPPENOLLE A., JANSEN C., *Rapport sur la cohésion sociale en Wallonie. Droit à l'aide juridique*, DiCS, Direction de la Cohésion sociale, SPW Intérieur & Action sociale, Namur, IWEPS.

5.1.2. Articles scientifiques dans des revues internationales

- CONTER B. (2020), « La politique européenne de l'emploi au service de la compétitivité », in *Mondes en développement* n°190, p 73-90.
- DEBUISSON M., POULAIN M., CHARLIER J., REGINSTER I., SIMON C. (2020), « Mobi-

lité résidentielle et risque d'émigrer autour de l'âge de la retraite selon les lieux de vie en Wallonie », in *Cahiers québécois de démographie*, Montréal, vol.47, n°2, automne 2018, p. 203-227.

- THIMUS D., LORENZO P., CHAMAGNE L., TELLIER V., MASSOT C. (2020), « Infocentre de santé franco-belge : comparabilité des indicateurs dans un contexte transfrontalier, Wallonie-Hauts-de-France-Grand Est », *Revue d'Epidémiologie et de Santé Publique* 68 (2020) S3-S34.
- VAJSOVÁ B., FASBENDER D., WIRNHARDT C., LEMAJIC S., DEVOS W. (2020), « Assessing spatial limits of Sentinel-2 data on arable crops in the context of checks by monitoring », *Remote Sensing*, 12 (14), 2195.

5.1.3. Articles scientifiques dans des revues nationales

- BILLIET A., VANDENHOOF A., 2020 « Inégalités de santé & vieillissement » in *L'Observatoire* N°104, Octobre 2020, Liège, p. 15-18.
- BURNY Ph., CALAY V., RONDIA P., GUYOT J.-L., CLAISSE F., RITONDO R. and FROIDMONT E. (2020). Trends and Challenges in the bovine Meat and dairy Sectors in Wallonia. Proceedings of the 29th International Scientific Conference "Agrarian Perspectives : Trends and Challenges of agrarian Sector", pp 75 – 82.
- BURNY Ph., RONDIA P., CALAY V., GUYOT J.-L., CLAISSE F., RITONDO R. and FROIDMONT E. (2020). Dairy production in Wallonia : problems and perspectives. Book of abstract, XI International Scientific Agriculture Symposium "AGROSYM 2020". ISBN 978-99976-787-4-4, p516.
- BURNY Ph., RONDIA P., CALAY V., GUYOT J.-L., CLAISSE F., RITONDO R. and FROIDMONT E. (2020). L'élevage bovin wallon de demain : mise en perspective des enjeux au regard des dynamiques passée et actuelle. Poster 3R. Congrès interna-

tional francophone, Rencontres autour des recherches sur les ruminants. Paris 2020. Poster 37/économie.

- CONTER B, FANIEL J. (2020), « La norme salariale au cœur de la conflictualité sociale interprofessionnelle en 2019 », *Courrier hebdomadaire*, n°2374-2375, CRISP, Bruxelles.
- DEBUISSON M., GUYOT J.-L., VANDEN-HOOFT A., Le vieillissement de la population en Wallonie : quelques balises, *Le Chaînon, La revue des associations de parents et de proches*, Numéro 50, Trimestriel, Mars, 2020, pp. 5-8.
- DEPREZ A., L'aide alimentaire en Wallonie : des collaborations logistiques plurielles adaptées aux bénéficiaires?, in *Reflets et perspectives de la vie économique* 2019/3 (Tome LVII), pp. 119-135.
- DUJARDIN C., LOUIS V. (2020), « Les pôles de compétitivité à l'heure de l'évaluation : quels effets sur les performances des entreprises? » in *Reflets et Perspectives de la vie économique*, 2019/3, Tome LVIII, pp.25-37.
- FONDER M., MOSTY M. (2020), « Les dispositifs de sécurisation du paiement des loyers : une voie facilitée d'accès au logement pour les personnes précaires? », in *Reflets et perspectives de la vie économique*, 2019/3 (Tome LVII), p. 103-117.
- LOUIS V., PAQUE R., REGINSTER I. (2020), « Parcs d'activités économiques en Wallonie : répondent-ils aux besoins fonciers et immobiliers des entreprises? » in *Reflets et Perspectives de la vie économique*, 2019/3, Tome LVIII, pp.11-24.
- SCOURNEAU V. (2020), « Analyse des effets macroéconomiques des politiques wallonnes de rénovation des bâtiments publics : un exercice de simulation avec le modèle HERMREG », in *Reflets et perspectives de la vie économique*, 2019/3 (Tome LVII), p. 39-54.

5.1.4. Publications récurrentes de l'IWEPS

5.1.4.1. Note mensuelle de conjoncture wallonne

Cette **brochure électronique** qui présente en douze pages les principaux indicateurs conjoncturels commentés a été publiée chaque mois.

5.1.4.2. Séries statistiques du marché de l'emploi en Wallonie

Cette brochure reprend les statistiques mensuelles du chômage, établies à partir des données de la STAT92 du FOREM et les données annuelles du marché du travail, calculées sur la base des données de l'ICN, de l'ONSS, de l'INASTI et de l'Enquête sur les forces de travail, ainsi que les chiffres des bénéficiaires du revenu d'intégration.

Cette publication d'une trentaine de pages a été mensuellement remise à jour et mise à disposition sur le site internet de l'IWEPS.

5.1.4.3. Tendances économiques – Analyses et prévisions conjoncturelles

L'analyse conjoncturelle publiée deux fois par an couvre l'ensemble des pays et des secteurs de l'économie mondiale qui, par effets imbriqués, influencent la conjoncture belge et wallonne.

En 2020, au vu de la crise sanitaire et économique que le monde a traversée, une attention plus importante a été accordée au suivi des indicateurs de conjoncture. C'est ainsi que trois numéros de *Tendances économiques* ont été publiés en mars, juin et octobre, soit les numéros 58, 59 et 60.

5.1.4.4. Dynamiques régionales

Depuis 2013, l'IWEPS s'est doté d'une revue scientifique propre : *Dynamiques régionales*. Avec cette revue, l'Institut poursuit l'ambition de donner davantage de visibilité aux travaux scientifiques susceptibles de contribuer au débat public et à la conduite de la politique régionale. La particularité de cette revue est d'être interdisciplinaire, c'est-à-

dire d'approcher sous divers angles de vue des problématiques de portée régionale. À cet effet, *Dynamiques régionales* ouvre ses pages à des contributions de diverses natures réalisées tant en dehors qu'au sein de l'IWEPS, en veillant à les rendre accessibles à un public non spécialisé.

Dynamiques régionales est une publication électronique. Tous les numéros de la revue sont accessibles gratuitement sur [le site internet au format pdf](#), ainsi que sur la plateforme cairn.info. Claire Dujardin, Virginie Louis et Sile O'Dorchai en assurent le comité de rédaction.

L'année 2020 a été consacrée à la réalisation du numéro 9, paru en janvier et à la préparation du numéro 10 sur la thématique de la réduction collective du temps de travail.

Le numéro 9, paru en janvier, traite de « Recruter, rémunérer : quels impacts sur la productivité, les salaires et les profits ? » et présente les articles suivants :

- CARUSO F., DELPIERRE M., « Introduction : Recruter, rémunérer : Comment les décisions des employeurs influencent-elles la productivité, les salaires et les profits ? »
- GIULIANO R., MAHY B., RYCX F., « Quels effets les contrats de travail à durée déterminée ont-ils, au plan global et sectoriel, sur la productivité, les salaires et les profits des firmes belges ? »
- MAHY B., RYCX F., VERMEYLEN G., « Mismatch éducatif et rentabilité des entreprises : une stratégie gagnante ? »
- FAYS V., JACOBS V., MAHY B., RYCX F., VOLRAL M., « Migration, discrimination salariale et suréducation : Quel est l'impact de l'hétérogénéité des travailleurs ? »
- MAHY B., RYCX F., VOLRAL M., « Comment l'inégalité salariale intrafirme influence-t-elle la productivité et l'absentéisme pour maladie dans le secteur privé belge ? »

5.1.4.5. Rapports de recherche

- BFP, IBSA, IWEPS, SVR, (2020), *Perspec-*

tives économiques régionales 2020-2025, juillet.

- BRUNET S., CALAY V., CLAISSE F., FONDER M., MOSTY M., O'DORCHAI S., REGINSTER I., RUYTERS C., SIMON C., STASSIN N. (2020), *Évaluation du dispositif : « Agence de développement local »* – ADL, Rapport de recherche de l'IWEPS n°41, décembre.
- BRUNET S., HOTYAT L., O'DORCHAI S., REGINSTER I., VAN GAMEREN V., ZUINEN N. (2020), *Où en est la Wallonie par rapport aux objectifs de développement durable ? Bilan des progrès* – Collaboration SPW Département du développement durable et IWEPS.
- DEBUISSON M., CHARLIER J., JUPRELLE J., REGINSTER I. (2020), *Perspectives de population et des ménages des communes wallonnes à l'horizon 2034*. Rapport de recherche de l'IWEPS n°38.
- DEPREZ A., NOËL L., SOLIS F. (2020), *Analyse des impacts sociaux de la première vague de la Covid-19 sur les personnes précarisées et les services de première ligne en Région bruxelloise et en Wallonie*, FWB-IWEPS-OBSS, décembre.
- GHESQUIERE F. (2020), *Prendre, occuper et quitter le statut d'indépendant en Wallonie - Analyse des trajectoires professionnelles d'indépendants et réflexion sur leurs déterminants sociaux*, Rapport de recherche de l'IWEPS n°39.
- ICN (2020), *Comptes régionaux 2018*, février.
- IWEPS (2020), *Chiffres clés de la Wallonie 2020*, octobre.
- REGINSTER I., RUYTERS C. (2020), *Indice de situation sociale de la Wallonie (ISS-7^e exercice) Focus sur les impacts de la crise Covid-19 sur les conditions de vie et les inégalités sociales en Wallonie*, Rapport de recherche de l'IWEPS n°40.
- SPW-DiCS, (2020), *Plan d'action pluriannuel relatif à l'habitat permanent. Le troisième rapport d'évaluation. Vers un relèvement durable ?*, mars.

5.1.4.6. Working papers

- CHARLIER J., JUPRELLE J. (2020), *Mesures*

de l'accessibilité géographique du territoire wallon selon différents moyens de transport : première application aux gares ferroviaires, Working Paper de l'IWEPS n°30, février.

- VANDER STRICHT V. (2020), *De l'embauche à la hausse du taux d'emploi. Parcours des concepts, définitions et sources de données*, Working Paper de l'IWEPS n°31, mars.

5.1.4.7. Les Brèves de l'IWEPS

- FONDER M. (2020), *Un outil d'analyse des politiques publiques : le triangle des acteurs*, Les Brèves de l'IWEPS n°2, janvier.

5.1.4.8. Prospective : Les nouvelles des possibles et Cahiers de prospective

- CALAY V., BURNY Ph. et RONDIA P. (2020), *Les futurs incertains de l'élevage bovin en Wallonie*, Cahier de prospective de l'IWEPS n° 3, juillet.
- CALAY V. (2020), *Ubériser l'administration wallonne ? Quelle souveraineté numérique à l'heure du « saut digital » des économies confinées ?*, Les Nouvelles des possibles n°3, décembre.
- GUYOT J.-L. (2020), *Tout au long de la vie ? La formation des adultes en Wallonie : tendances, enjeux et évolutions possibles*, Cahier de prospective de l'IWEPS n°2, juin.
- MAES E., GENEREUX C., de THYSEBAERT D., RITONDO R., CLAISSE F. (2020), *Risque de raréfaction des ressources en eau sous l'effet des changements climatiques :*

quelques enjeux prospectifs, Cahier de prospective de l'IWEPS n° 4, septembre.

5.1.4.9. Regards statistiques

- FERAUD B. (2020), *Les accidents de la route en Wallonie de 2009 à 2018 : de l'analyse locale des causes enregistrées aux pistes d'aide à la décision*, Regards statistiques n°4, IWEPS, novembre.
- MASUY A. (2020), *Principaux résultats de l'enquête sur la mobilité des Wallons – MOB WAL 2017*, Regards statistiques n°5, IWEPS, décembre.
- MOSTY M. (2020), *L'emploi public en Wallonie et en Fédération Wallonie-Bruxelles*, Regards statistiques n°3, IWEPS, avril.

5.1.4.10. Décryptage

- CARUSO F. (2020), *Transferts interrégionaux interpersonnels : une actualisation*, Décryptage n°3, IWEPS, décembre.
- CARUSO F., CONTER B., O'DORCHAI S., VANDER STRICHT V., VESENTINI F. (2020), *Augmenter le taux d'emploi en Wallonie. Mesures et enjeux*, Décryptage n°1, IWEPS, mars.
- O'DORCHAI S. (2020), *COVID-19, travail et genre en Wallonie*, Décryptage n°2, IWEPS, avril.

5.1.4.11. La Wallonie dans la Stratégie Europe 2020

- CONTER B. (2020), *La Wallonie dans la Stratégie Europe 2020*, IWEPS, juillet.

ACTIVITÉS ÉDITORIALES (COMITÉS SCIENTIFIQUES DE REVUES, DIRECTION DE COLLECTIONS SCIENTIFIQUES, CONSEIL ÉDITORIAL...)

5.2.

Frédéric Claisse est membre du comité de rédaction de la revue CONTEXTES. Revue de Sociologie de la Littérature.

Marc Debuisson est membre du comité de rédaction de la collection française *Dynamiques des populations locales* qui publie notamment les *Cahiers de démographie locale* aux éditions Néothèque.

Matthieu Delpierre a écrit un rapport de *referee* pour la revue *Economie rurale*.

Dominique Fasbender a écrit un rapport de *referee* pour la revue *Sensors*.

Isabelle Reginster est membre du comité consultatif de rédaction de la revue *Belgeo*.

Frédéric Vesentini est membre du comité de rédaction de la revue *Histoire et mesure*.

COLLOQUES

5.3.

5.3.1. Les Midis de l'IWEPS

Afin de stimuler les échanges entre les chercheurs de l'institution, un séminaire mensuel est organisé au cours duquel chaque membre de l'IWEPS présente à ses pairs ses travaux en cours. Il s'agit d'une opportunité de socialiser les travaux, mais également de développer une réflexion commune sur des hypothèses de recherche ou des méthodes. Organisés sur le modèle de séminaires scientifiques, ces échanges constituent souvent une étape avant une diffusion plus large ou une publication de travaux de recherche. Le programme 2020 des Midis de l'IWEPS s'est présenté comme suit :

- *De l'embauche à l'augmentation du taux d'emploi, par Valérie Vander Stricht, 6 février*

« Le Gouvernement poursuivra comme objectif d'augmenter le taux d'emploi, c'est-à-dire faire participer davantage de

Wallonnes et de Wallons au marché du travail, et de favoriser la création d'emplois durables et de qualité » (DPR 2019-2024, page 22).

Mais quel est le lien entre l'augmentation du taux d'emploi et les créations d'emploi ?

Lorsqu'une entreprise wallonne embauche est-ce qu'un emploi est créé ? Est-ce que cette création entraîne une augmentation de l'emploi intérieur wallon ? Est-ce que cette augmentation de l'emploi wallon entraîne une augmentation du nombre de Wallons occupés ? Est-ce que le nombre de Wallons occupés de 20 à 64 ans augmente ? Et si oui est-ce que le taux d'emploi des 20-64 ans, cible de EU 2020, cible de la DPR augmente ?

Ce sont les sources de données qui permettent d'éclairer ce parcours. Ce sera l'occasion de vous présenter les statistiques Dynam-Reg, les seules qui permettent

d'éclairer le lien entre embauche, création d'emploi et augmentation de l'emploi intérieur.

- *Les bassins enseignement emploi formation. Peut-on penser l'adéquation au niveau local ?, par Christine Mainguet et Bernard Conter, 11 juin*

Les politiques d'éducation et de formation se voient adresser, en Belgique francophone, des critiques récurrentes depuis plus de vingt ans. Les enquêtes PISA, dès le début des années 2000 mettent en évidence la faible performance et le caractère inégalitaire de l'enseignement et plusieurs organisations internationales rejoignent les fédérations patronales pour dénoncer une inadéquation des formations (initiales ou continues) aux dits besoins du marché du travail.

Les Bassins enseignement formation emploi, créés par décret en 2014, visent en partie à répondre à cette critique en s'appuyant sur l'expertise et la concertation pour développer une action publique à visée adéquationniste. En effet, ces nouveaux instruments d'action publique (Lascoumes, Le Galès, 2004) ont pour objet de « veiller au niveau local à la cohérence entre l'offre d'enseignement qualifiant et de formation professionnelle avec les besoins socioéconomiques constatés et l'offre d'enseignement et de formation existante sur le bassin » (art 9 du décret du 24.04.2014 portant création des BEFE).

Pour ce faire, l'instrument mobilise l'expertise d'acteurs institutionnels (principalement les services d'études, observatoires des services publics régionaux de l'emploi) afin d'identifier les offres d'emploi et les métiers pour lesquels on observe des difficultés de recrutement (fonctions critiques, pénuries, métiers en tension selon les définitions utilisées) et les informations des acteurs afin d'établir un cadastre local de l'offre de formation.

Outre l'expertise, l'instrument s'appuie sur la concertation pour, d'une part, adapter l'offre de formation (fermeture, adaptation

ou création de formations) et, d'autre part, pour développer une action publique nouvelle, parfois innovante, d'orientation, de promotion ou de formation.

Notre observation de cet instrument montre que celui-ci est caractérisé par des phénomènes d'inertie mais aussi de résistance des acteurs. La résistance se concrétise par une prise de distance critique par rapport au discours adéquationniste et la réinterprétation des missions de l'instrument autour d'un objectif de « réponse aux besoins du territoire » et le développement d'actions parfois éloignées de la mission de rapprochement de l'offre et de la demande de formation.

- *L'impact du fédéralisme fiscal : Une analyse aux niveaux local, régional et national, par Laura Naderimehr, 8 décembre*

Ce projet de recherche vise à identifier les impacts du fédéralisme fiscal ainsi que de la décentralisation fiscale au niveau national, régional et local. Au niveau local, sont examinés les effets du précompte immobilier sur la composition des revenus des ménages et la mobilité des entreprises dans les communes wallonnes. Au niveau régional, l'objectif est d'étudier l'impact des modifications des droits d'enregistrement, un type de taxe sur les transactions, sur la mobilité résidentielle, qui sera mesurée par les taux de transactions des achats immobiliers. Au niveau national, est étudié l'impact d'une augmentation de la part des impôts locaux pour financer les dépenses de santé au niveau régional afin d'en déterminer les effets sur le bien-être.

5.3.2. Les Futurama

Le Futurama est l'espace d'intelligence collective proposé par l'IWEPS pour développer la réflexion prospective en Wallonie. Il s'organise sous deux formats.

Un premier est dédié à la réflexion et à l'expérimentation. Il se développe dans des ateliers prospectifs qui rassemblent les chercheurs de l'IWEPS sur une base mensuelle ou bimensuelle.

Un second format consiste en un séminaire public de prospective dont la vocation est d'alimenter le débat public wallon de réflexions prospectives proposées par des experts académiques et techniques de thématiques clés. En 2020, deux Futurama de ce type furent organisés : l'un dédié aux futurs de l'accès à la mobilité, l'autre à la question de la transition écologique. Ces séminaires, organisés en ligne en 2020 en raison des conditions sanitaires, rassemblent un public d'une centaine de personnes issues de la société civile, des administrations publiques et du secteur privé. Ils sont retransmis sur la [chaîne YouTube de l'institut](#) et font l'objet d'une publication dans un Cahier de prospective de l'IWEPS spécialement dédié.

5.3.2.1. Les ateliers de prospective de l'IWEPS en 2020

- *L'économie « en transition » (janvier – atelier prospectif proposé et animé par Vincent Calay)*

Ce Futurama a abordé la question de la transition énergétique. Lors de cette séance, nous avons travaillé à la compréhension de la notion d'« économie en transition » ou « d'économie neutre en carbone » pour saisir ce qu'elle recouvre, le sens qu'on peut lui donner, les définitions qu'on peut y apporter et les enjeux qui la recouvrent. Les débats se sont organisés autour de la rediffusion d'une conférence de Jean-Baptiste Fressoz, historien spécialiste de l'énergie.

- *Est-ce que tout va s'effondrer ? Comprendre la vision du futur des « collapsologues » (février – atelier prospectif proposé et animé par Frédéric Claisse)*

En février, le Futurama a développé une thématique qui poursuit la réflexion sur la transition amorcée en janvier autour de la question de la « collapsologie ».

Tempêtes, sécheresses, montée des eaux, épidémies... ces événements annoncent-ils la fin du monde moderne ? N'aurons-nous plus ni électricité, ni pétrole, ni internet d'ici

2030 ? Souffrirons-nous de pénuries alimentaires, d'un manque chronique d'eau potable ?

Certains en sont intimement convaincus et apparaissent régulièrement dans la presse pour expliquer à quoi « ils se préparent ». Un ancien ministre français de l'environnement, Yves Cochet a fait grand bruit avec son ouvrage *Devant l'effondrement. Essai de collapsologie*. La vidéo présentant la manière dont il se prépare à la fin du monde dans sa ferme où il vise un mode de vie totalement autarcique a abondamment circulé sur internet...

Mais qu'en est-il ? Vivons-nous un renouveau du catastrophisme, des discours apocalyptiques ? Ou ces craintes sont-elles véritablement fondées ?

Lors de ce Futurama, nous avons tenté de développer une réflexion à ce sujet afin de comprendre ce qui se joue derrière ce récit d'anticipation qu'est la « collapsologie ». Un reportage sur le sujet suivi d'un débat alimenté par Frédéric Claisse, spécialiste de la question, a animé cette réflexion.

- *Quel(s) monde(s) après le Coronavirus ? (avril – atelier prospectif en ligne proposé et animé par Frédéric Claisse)*

Au cœur de la crise sanitaire de la Covid-19, le Futurama a proposé une réflexion autour de la *Nouvelle des possibles* de Frédéric Claisse proposant quatre scénarios pour l'après Covid-19 et publiée début avril 2020.

Dans quel monde vivrons-nous quand cette période de transformation radicale de nos vies par le confinement prendra fin ? Cette période particulière jouera-t-elle un rôle de catalyseur de transformations pour nos sociétés ? Serons-nous différents demain ou tout rentrera-t-il dans l'ordre ? Le monde que nous connaissions et qui organisait nos vies va-t-il totalement s'effondrer ? La sécurité qui l'entourait ainsi que son confort vont-ils disparaître ? Comment les choses vont-elles évoluer ?

La Nouvelle des possibles proposée par Frédéric Claisse a eu un grand retentisse-

ment dans la presse et chez différents acteurs politiques, académiques, associatifs, ainsi qu'au Gouvernement wallon.

Ce Futurama a visé à en débattre en profondeur en compagnie de l'auteur, qui a présenté le contenu de son étude ainsi que l'accueil qu'elle a reçu et a répondu aux différentes questions des chercheurs de l'IWEPS.

- *Quel(s) avenir(s) pour la prospective à l'IWEPS ? Les leçons d'un exercice d'intelligence collective (mai - atelier prospectif proposé et animé par Frédéric Claisse)*

Le Futurama du mois de mai a visé à présenter les résultats de l'analyse réalisée par Frédéric Claisse sur l'avenir de la prospective à l'IWEPS. Son intervention a visé à partager les résultats de cette analyse et de présenter les apports de la démarche d'intelligence collective qu'il a menée dans la conception d'une stratégie.

En effet, pour la cellule prospective de l'IWEPS, 2019 aura été une année charnière : achèvement de grands projets, nouveaux engagements, maturation (séminaires FuturamaX) ou expérimentation de nouveaux dispositifs (Nouvelles des Possibles, Cahiers de prospective).

Ce contexte propice au bilan offrait l'occasion d'une réflexion exploratoire et stratégique sur les futurs possibles de la prospective au sein de l'Institut : identification des besoins en prospective, nature du service fourni par l'Institut, modalités de travail de l'équipe, orientations théoriques et méthodologiques, potentiel de diffusion et de valorisation des résultats, thématiques de recherche...

L'intervention de Frédéric Claisse a visé à tirer les leçons cette petite expérience d'intelligence collective à travers quelques questions clés. Comment consolider le cadre de travail co-élaboré par les chercheurs ? Quelle place pour une culture de l'anticipation en Wallonie, à l'heure où la crise de la Covid-19 implique un recentrement et une priorisation des politiques

publiques pour améliorer la résilience de la Région et engager un processus de transition ? Mais aussi : comment poursuivre et mutualiser la réflexion à plus grande échelle, celle de l'organisation ou de la Région ?

- *Souveraineté(s) digitale(s), quels enjeux pour la Wallonie ? (décembre - atelier prospectif proposé et animé par l'équipe de coordination du Futurama en collaboration avec Boris Remacle, stagiaire à l'IWEPS)*

La vie confinée menée pendant la majeure partie de l'année 2020 a fait percevoir l'importance des technologies de la communication et des plateformes virtuelles dans l'économie et la vie quotidienne. Comment mener des projets, organiser des réunions, échanger des connaissances sans ces outils digitaux ? Au niveau privé, les plateformes ont également accompagné nos vies sociales, sportives, de consommation...

La présence très palpable de ces technologies et de ces plateformes interroge autant sur leur place que sur les formes d'économies qui les animent. Dans ce contexte, ce Futurama s'est penché sur la question de la souveraineté digitale.

L'économie de plateforme est très largement dominée aujourd'hui par les multinationales américaines : Google, Amazon ou Facebook pour les plateformes généralistes ; Uber, AirBnB, Netflix... pour les plateformes plus thématiques. La plupart sont basées dans la Silicon Valley en Californie et écoulent leurs profits dans les paradis fiscaux.

Leur croissance importante s'avère poser d'importants problèmes, en particulier lorsqu'elles organisent la vie quotidienne de personnes confinées et s'enrichissent par leurs diverses activités. L'aspect non territorial de ces économies mais aussi leur gratuité d'accès les rend difficiles à réguler, que cela soit au niveau fiscal, au niveau social mais aussi au plan éthique lorsqu'elles en viennent à influencer, par exemple, le cours d'élections.

Le pouvoir et l'impunité de ces plateformes et de leurs propriétaires soulèvent une série de questions prospectives. Quel futur construit cette domination des « géants » du numérique ? Quel va être leur poids dans une économie dont la digitalisation ne cesse de se renforcer, en particulier suite au « saut digital » connu durant la période de confinement ? Quelles sont les alternatives possibles ? Y a-t-il moyen d'imaginer construire une souveraineté digitale à l'échelle européenne, nationale, voire régionale ? Comment le réaliser ? Certaines réponses existent qui dessinent des perspectives alternatives. Deux furent abordées dans ce Futurama : l'une autour du logiciel libre, l'autre qui prend la forme d'une « ubérisation » des administrations publiques.

Ce Futurama fut l'occasion pour Boris Remacle, étudiant finissant son stage à l'IWEPS, de présenter les résultats de la recherche qu'il a menée durant son stage dédié à l'économie du logiciel libre en Wallonie et de discuter du contenu d'une Nouvelle des possibles dédiée à la digitalisation de l'administration publique wallonne.

5.3.2.2. Les séminaires publics de prospective de l'IWEPS en 2020

- *Demain, tou.te.s (im)mobiles ? Transition énergétique, dualisation sociale et accès à la mobilité ? (25 juin 2020 – séminaire public de prospective de l'IWEPS organisé par l'équipe de coordination du Futurama et animée par Vincent Calay)*

Cette troisième édition du Futurama était prévue fin mars 2020 mais dû être reportée pour cause de confinement. Comme si son titre, imaginé quelques mois plus tôt, avait été prémonitoire. Des millions de personnes restent chez elles, certaines doivent renoncer à leurs activités, d'autres ont l'opportunité de les poursuivre en télétravail. Les fournisseurs d'accès à internet connaissent des intensités d'usage inédites. Des applications de téléconférence peu connues deviennent aussi communes que Facebook. Les constructeurs automobiles

et les transporteurs aériens font face à une violente crise et doivent compter sur des aides publiques pour survivre, non sans controverses.

Que deviendra cette « hypermobilité » qui, pour de nombreux analystes, caractérisait le « monde d'avant » ? Va-t-elle ressurgir sous une nouvelle forme favorable aux transports individuels ? Va-t-elle se réduire en raison de transformations importantes des modes de vie ?

Plus largement, cette hypermobilité du « monde d'avant » constituait une caractéristique importante de l'économie tertiaire aux foyers d'emplois concentrés dans les grandes agglomérations et aux lieux de vie dispersés sur de grands territoires. L'essor de logiques de travail déconcentrées via les outils digitaux va-t-il remettre en cause cette dynamique de centralisation ? Allons-nous assister à une transformation des transports qui va contribuer à sa décarbonisation ?

Le Futurama de juin 2020 s'est penché sur ces différents enjeux en s'intéressant à leur impact sur le territoire wallon.

- *Quelle(s) transition(s) pour la Wallonie ? (26 novembre 2020 – séminaire public de prospective de l'IWEPS organisé par l'équipe de coordination du Futurama et animée par Vincent Calay)*

La notion de « transition » figure aujourd'hui à l'avant-plan de nombreux débats publics et de programmes politiques. La Belgique s'est dotée en 2019 d'un Plan national énergie-climat à l'horizon 2030 et d'une stratégie à long terme. Assurer la transition vers la neutralité carbone à l'horizon 2050 constitue, également, une des trois grandes priorités du programme du Gouvernement wallon actuel.

En s'inscrivant dans l'évolution vers une société décarbonée, la Wallonie entend contribuer à l'effort mondial en vue de contenir la hausse de la température moyenne de la planète nettement en dessous de 2°C par rapport à l'ère préindustrielle.

trielle et poursuivre les efforts pour limiter le réchauffement à 1,5°C, conformément à l'Accord de Paris sur le climat. Contenir la hausse de la température globale sous ce seuil a pour objectif de limiter les conséquences du réchauffement climatique sur l'environnement (ex. : augmentation de l'occurrence des événements climatiques extrêmes, sécheresses, fonte de la calotte glaciaire, montées du niveau des mers, acidification des océans, extinction d'espèces...) et, par effet de ricochet, sur les sociétés humaines (ex. : migrations climatiques, risques sanitaires, impacts sur la sécurité alimentaire et crises économiques).

L'urgence de la transition ne cesse de s'accroître, les conséquences du changement climatique se faisant de plus en plus perceptibles, notamment suite aux grandes sécheresses connues ces dernières années. L'urgence climatique suppose que soient mises en œuvre dès aujourd'hui une série de politiques publiques ambitieuses en vue d'assurer le passage d'une économie à haute intensité carbone à une économie décarbonée.

Ce Futurama (organisé sous forme de webinaire) a tenté d'apporter des réponses et des pistes de réflexion à ces différentes questions grâce aux interventions de chercheurs et d'experts des politiques climatiques, de représentants du Gouvernement et des administrations, ainsi que de représentants de la société civile wallonne.

5.3.3. Contribution à des conférences, colloques et séminaires et activités de vulgarisation

- BURNY Ph., CALAY V., RONDIA P., GUYOT JL, CLAISSE F., RITONDO R., FROIDMONT E., « Trends and Challenges in the bovine Meat and dairy Sectors in Wallonia », 29th International Scientific Conference "Agrarian Perspectives: Trends and Challenges of agrarian Sector", Prague, 16 -17, septembre 2020.
- BURNY Ph., CALAY V., RONDIA P., GUYOT JL, CLAISSE F., RITONDO R., FROIDMONT

E., « L'élevage bovin wallon de demain : mise en perspective des enjeux au regard des dynamiques passée et actuelle », Poster 37/économie, 3R. Congrès international francophone, Rencontres autour des recherches sur les ruminants. Paris, 2-3 décembre 2020.

- BURNY Ph., CALAY V., RONDIA P., GUYOT JL, CLAISSE F., RITONDO R., FROIDMONT E., « Dairy production in Wallonia : problems and perspectives », XIth International Scientific Agriculture Symposium "AGROSYM 2020", Virtual Conference, Bosnia and Herzegovina, 8-9 October 2020.
- CALAY V. « Comment la prospective (foresight) peut-elle contribuer à une politique gouvernementale durable ? » contribution au Challenge 4 du webinaire Government after shock. L'innovation comme moteur d'une gouvernance publique du futur, BOSA – SPF Stratégie et appui, Bruxelles, 17 novembre 2020.
- CALAY V. « Digitalisation de l'économie et emploi : des relations complexes » contribution au webinaire du Parlement bruxellois 5G : quelles perspectives pour l'emploi ?, Bruxelles, 2 décembre 2020.
- CALAY, V. « Pauvreté, précarité et exclusion socioéconomique en Wallonie : quels futurs possibles ? » Entraide et Fraternité, Bruxelles, 3 décembre 2020.
- CONTER B, « La négociation salariale en Belgique. Concertation sociale centralisée et économie globalisée », IIIe Congrès Mondial CIELO Laboral, Le Travail mondialisé, Nantes, septembre 2020.
- CONTER B, « La responsabilisation aux marges des entreprises. Le cas de la Belgique », communication au séminaire du Laboratoire d'économie et de sociologie du travail *Du développement du pouvoir d'agir à l'injonction à l'agir individuel. Fondements européens et contextes nationaux de la responsabilité des individus sur le marché du travail*, Aix-en-Provence, 14 décembre 2020.
- DEPREZ A., « Les collaborations logistiques locales organisant l'aide alimen-

taire : quels apports et quelles difficultés pour les bénéficiaires? » à la réunion thématique « aide alimentaire » des coordinateurs provinciaux de la Croix-Rouge de Belgique, Rhisnes, 16 janvier 2020.

- FONDER M., Présentation du rapport d'évaluation relatif au Parcours d'intégration et au dispositif d'insertion socioprofessionnelle des primo-arrivants au Comité de coordination de l'action régionale en matière d'intégration (décembre 2020).
- GHESQUIERE F., « Mesurer le coût du logement : focus statistique sur le marché locatif », colloque de la BNB « Se loger, à quel prix? » 30 janvier 2020.
- MARFOUK A., « La migration qualifiée : définition, statistiques, impacts et perspectives », intervention lors du E-Congrès de la Société Francophone de Néphrologie, Dialyse et Transplantation, 7 et 8 octobre 2020.
- MASUY A., Sustainable Development Goals- SDG week 2020 (26-28/10/2020) : Présentation de WalStat, en collaboration avec Aurélie Hendrickx.
- REGINSTER I., VAN GAMEREN V., présentation du rapport conjoint « Où en est la Wallonie par rapport aux Objectifs de Développement Durable? », Midi du Développement durable du SPW, 19 février 2020.
- REGINSTER I, RUYTERS C., Présentation de l'ISADF, Séminaire de Mise en œuvre du PCS 3 2020-2025, SPW Intérieur et Action sociale, 6 et 7 février 2020.
- REGINSTER I, RUYTERS C., « L'indice de situation sociale en Wallonie – exercice 2020 », Journée au vert du Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté, 3 septembre 2020.
- REGINSTER I, RUYTERS C., « Conceptualiser, mesurer et territorialiser l'accès aux droits fondamentaux. L'ISADF : un outil à l'usage des villes et communes wallonnes », Webinaire du CESE Wallonie « La ville en cohésion », 27 novembre 2020.
- REGINSTER I., RUYTERS C., Atelier de restitution des résultats et recommandations de l'évaluation des Agences de Développement Local (ADL) à l'attention de l'ensemble des parties prenantes au processus d'évaluation, organisé sous forme de webinaire, 25 septembre 2020.
- RUYTERS C., « Les Indicateurs complémentaires au PIB en Wallonie », Séminaire organisé par le Comité régional wallon (CRW) de la CSC préparatoire au Congrès wallon de 2021 sur le thème « Le bien-être partagé comme objectif : une autre Wallonie est possible », 23 janvier 2020.
- RUYTERS C., « La mesure du bien-être en Wallonie », Webinaire de lancement de la démarche partenariale « Le bien-être territorial », organisé par l'Agence de développement et d'urbanisme de Lille métropole et la Métropole européenne de Lille, 24 novembre 2020.
- THIMUS D., « Infocentre de santé franco-belge : comparabilité des indicateurs dans un contexte transfrontalier, Wallonie - Hauts-de-France - Grand Est », 7^e Congrès ADELFI-EMOIS, Paris, 12-13 mars 2020.
- THIMUS D., « Présentation du travail de comparabilité des données transfrontalières », Séminaire de clôture du projet Gedidot, OSH, OR2S, Province de Namur et IWEPS, 2020.

DEMANDES DIRECTES ADRESSÉES À L'IWEPS

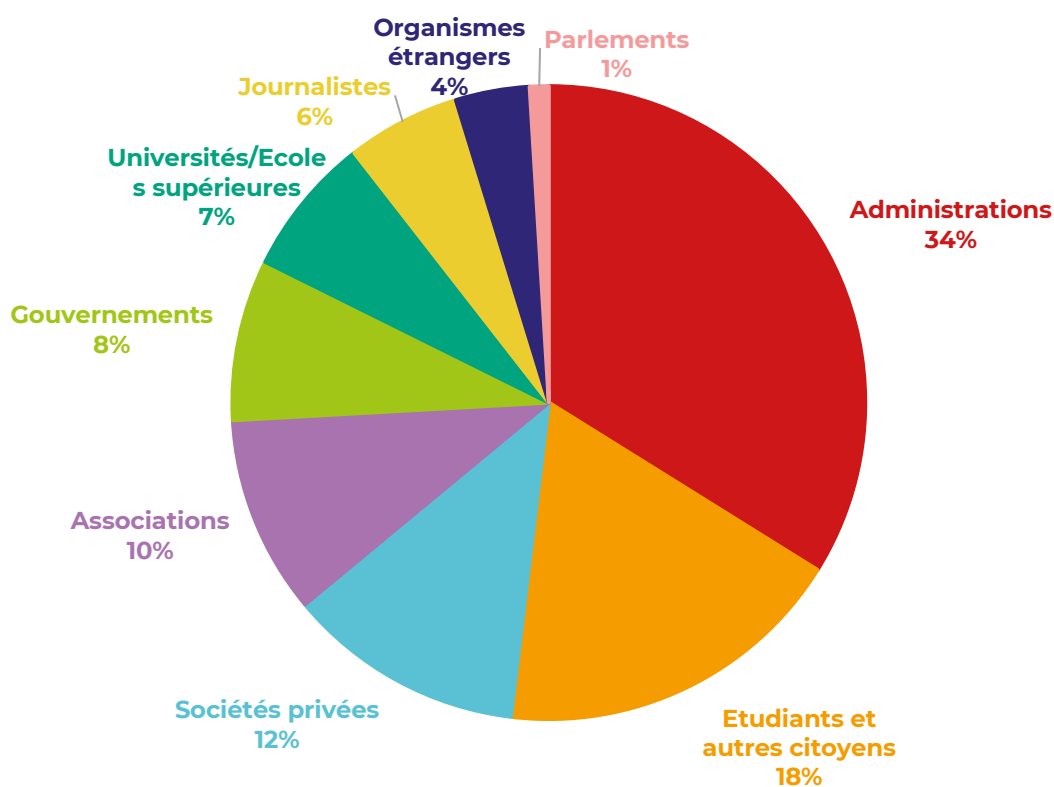
5.4.

Chaque année, l'IWEPS est amené à répondre à une série de demandes statistiques qui lui sont directement adressées. L'année 2020 est la sixième pour laquelle ce travail est visibilisé dans le rapport d'activité de l'institut.

On y observe que, sur l'ensemble de la période, près de la moitié des demandes est plutôt d'origine institutionnelle et

provient essentiellement des administrations (notamment communales) et, dans une moindre mesure, des gouvernements, des assemblées parlementaires et d'institutions étrangères. L'autre moitié émane pour sa part de journalistes, d'associations, de sociétés privées mais aussi de citoyens et citoyennes (dont une bonne part d'étudiants).

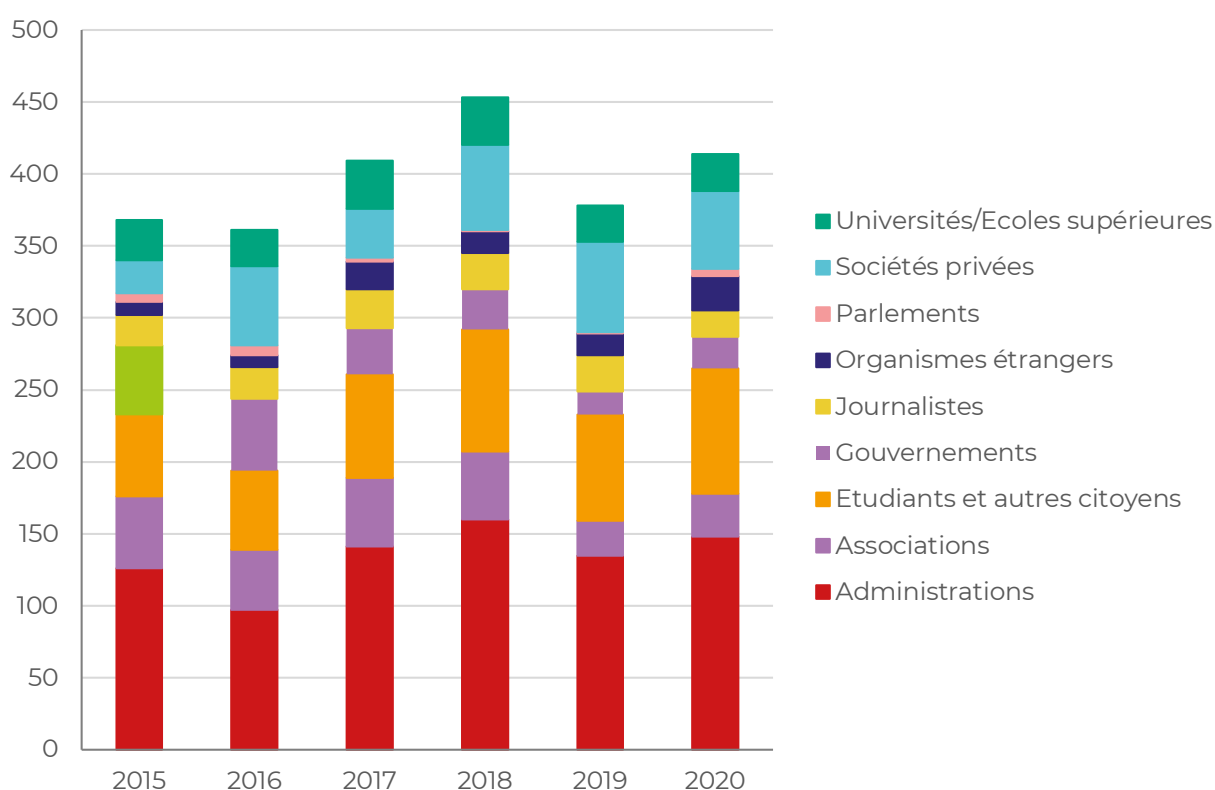
Origine des demandes directes auxquelles l'IWEPS a donné réponse entre le 1^{er} janvier 2015 et le 31 décembre 2020 (n=2 383)



Ces requêtes sont de nature très différente et peuvent occuper, chacune, un ou plusieurs chercheurs de l'institution, de quelques minutes à plusieurs jours, les demandes institutionnelles nécessitant souvent plus de temps. L'analyse en nombre de demandes ne permet donc pas de mesurer la charge de travail mais bien de donner une vue sur nos usagers.

En 2020, 414 demandes directes ont été honorées. Il s'agit du deuxième plus haut nombre de la période. L'évolution de ces chiffres doit cependant être interprétée avec prudence car, si le nombre de demandes peut être tiré vers le haut par la notoriété de l'institution en tant que pourvoyeur d'informations, il est parallèlement tiré vers le bas par l'efficacité de nos dispositifs de diffusions (site internet, réseaux sociaux, publications, etc.).

Évolution des origines des demandes directes auxquelles l'IWEPS a répondu (2015-2020)



En comparaison aux années précédentes, on observe cette année une confirmation de la part importante occupée par les administrations (en particulier le SPW et les OIP wallons) à l'origine des demandes. Les thématiques sur lesquelles portent ces demandes se concentrent assez nettement sur le territoire et la démographie de la Wallonie et de ses 262 communes ainsi que sur le marché du travail.

Ce petit panorama ne constitue qu'une petite partie du service rendu par notre institution en matière de dissémination de connaissances. Nombre de nos usagers trouvent en effet les informations dont ils ont besoin via nos productions, dont les formes et les modes de diffusions se diversifient d'année en année, du livre classique au site internet, du communiqué de presse au tweet...

5.5.1. Réseaux et groupes de travail scientifiques

- Association belge de science politique, Groupe de travail Question sociale (QS)
- Association belge de science politique, Groupe de travail Théorie politique
- Association belge de science politique, Groupe de travail Migration, diversité culturelle et politique
- Association internationale des sociologues de langue française
- Cellule d'Analyse et de Prospective en matière de Ruralité-ULiège
- Comité scientifique du projet INTELLO (ISSeP en partenariat avec l'EPFL en Suisse)
- Conseil scientifique du Centre d'Épidémiologie périnatale (CEpiP)
- Groupe de recherche et d'analyse des conflits sociaux (GRACOS)
- Société belge de Statistique
- Société démographique francophone de Belgique
- Société Quetelet

5.5.2. Réseaux et groupes de travail mixtes (scientifiques, administratifs, société civile)

- Chambre de concertation « agences privées de placement » (CESE Wallonie)
- Comité consultatif de la Fondation Registre du Cancer
- Comité d'accompagnement de l'étude « Bilans énergétiques de la Région wallonne » SPW Territoire, Logement, Patrimoine et Énergie
- Comité d'accompagnement de la plateforme E-paysage (ARES - enseignement supérieur)
- Comité d'accompagnement des études menées par les universités dans le cadre

du projet INES OCDE (publication de Regards sur l'Éducation), Direction des relations internationales, Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles

- Comité d'accompagnement du projet « PREVIEW » (IWEPS)
- Comité d'accompagnement du projet WALOUS (SPW-Géomatique)
- Comité d'accompagnement interdépartemental du Plan HP
- Comité de coordination de l'action régionale en matière d'intégration des personnes étrangères
- Comité de coordination du parcours d'accueil des primo-arrivants
- Comité de gestion du projet IR V Gedidot
- Comité de pilotage Cadastre des parcours éducatifs et post-éducatifs, Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles
- Comité de pilotage permanent de l'alphabétisation des adultes (Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Service public de Wallonie, Cocof...)
- Comité de pilotage Plateforme interactive unique « formation en alternance » (eWBS)
- Comité de suivi des programmes FSE et FEDER en Wallonie
- Comité de suivi du projet SmartPop (ISSeP)
- Comité des utilisateurs dans le cadre des « Indicateurs complémentaires au PIB » (IWEPS)
- Comité scientifique TZCLD (Territoire zéro chômeur de longue durée)
- Comité stratégique de la géomatique wallonne
- Comité technique de l'évaluation FEDER
- Comité technique de l'évaluation FSE
- Comité technique du projet IR V Gedidot
- Commission Chèques Formation (CESE Wallonie)

- Commission consultative et d'agrément des centres de validation des compétences (Consortium de validation des compétences)
- Commission d'agrément Congé Éducation payé (CESE Wallonie)
- Commission régionale Vélo et ses groupes de travail
- Communication publique Wallonie - Bruxelles
- Conseil supérieur de la Statistique
- CPDT, via une participation aux Comités d'accompagnements des thèmes 2017-2018 et 2018-2019
- Groupe Commu SPW-OIP
- Groupe d'utilisateurs du Datawarehouse « Marché du Travail et Protection sociale » de la Banque Carrefour de la Sécurité sociale
- Groupe de concertation CFS/STAT (BELSPO)
- Groupe de travail au niveau des indicateurs de mobilité du tableau de bord de l'environnement wallon
- Groupe de travail d'harmonisation des estimations de population active, SPF Emploi, Travail et Concertation sociale
- Groupe de travail de l'IIS : Amélioration des statistiques TVA
- Groupe de travail du Bureau fédéral du Plan, en association avec les offices statistiques régionaux (IBSA, SVR, IWEPS) relatifs au développement du modèle de projection économique régional à moyen terme HERMREG
- Groupe de travail du CA de l'Institut inter-fédéral de statistique : Groupe de travail de l'IIS « Programmes statistiques »,
- Groupe de travail du CA de l'Institut inter-fédéral de statistique « DPO »
- Groupe de travail du CA de l'Institut inter-fédéral de statistique : Groupe de travail de l'IIS « Positionnement international »
- Groupe de travail du Conseil Supérieur de la Statistique concernant l'Enquête sur les Forces de Travail (EFT)
- Groupe de travail Education Formation 2020 (Direction des Relations internationales du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles)
- Groupe de travail IIS Census 2021 : Données Enseignement
- Groupe de travail OCDE : « Working Party on Territorial Indicators » (WPTI), correspondants statistiques de l'OCDE pour les données territoriales wallonnes et belges, veille en données et indicateurs territoriaux « au sens large ».
- Groupe de travail Paysage de l'alternance (OFFA)
- Groupe de travail sur le Géoréférentiel wallon (sous la direction du Département de la géomatique du SPW)
- Groupe de travail technique de l'étude de faisabilité 'Centralisation des données des Bassins EFE', piloté par eWBS
- Groupe de travail wallon sur l'Observation de la Terre (GTEO sous la direction du Département de la géomatique du SPW)
- Groupe de travail wallon sur le Brexit
- IIS-Service Level Agreements (SLA)-programme statistique intégré 2017 et 2019 : référent pour les SLA traitant de la mobilité (Production de la Statistique du parc des véhicules par secteur statistique, Demande de statistiques annuelles sur le transport ferroviaire de voyageurs et de marchandises, Données de mobilité : enquête de mobilité, voiture-salaire, transport public, Statistiques du transport fluvial)
- Instances wallonnes des Bassins Enseignement qualifiant, Formation, Emploi (IBEFE) et Assemblée de ces Instances Bassins, pilotée par les Conseils économiques et sociaux régionaux
- Refernet Belgium, réseau belge piloté par le CEDEFOP (Vocational Education and Training)
- Réseau des référents Cohésion sociale piloté par la Direction interdépartementale de la Cohésion sociale, SPW Intérieur & Action sociale, Département de l'Action sociale

CHAPITRE 6

ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET
D'ENCADREMENT ACADÉMIQUE

CHAIRE IWEPS

6.1.

En 2020, l'IWEPS et la Faculté des sciences sociales de l'ULiège ont mis en place la Chaire IWEPS, au sein du cours de Statistiques et marché du travail, qui vise à familiariser les étudiants avec les différents indicateurs généralement utilisés pour l'analyse du marché de l'emploi. Outre le cours théorique revenant sur les différents notions et indicateurs abordés lors des cinq conférences de la Chaire IWEPS, celles-ci ont porté plus précisément sur les points suivants :

- François Ghesquière; Les inégalités sociales en Wallonie, concept, enjeux, mesures et politiques publiques, le 9 novembre;
- Valérie Vander Stricht; Taux de chômage, taux d'emploi, taux d'activité : l'éclairage statistique du marché du travail, le 16 novembre;
- Christine Ruyters et Isabelle Reginster; Mesurer l'avancement des sociétés au-delà du PIB, le 23 novembre;
- Baptiste Feraud et Christine Ruyters; Radars et indicateurs synthétiques : comment soutenir la gouvernance locale, le 30 novembre;
- Frédéric Claisse; La prospective, le 7 décembre.

ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT

6.2.

Sébastien Brunet est professeur extraordinaire à la Faculté de Droit, de Science politique et de Criminologie à l'ULiège où il enseigne un cours de « Méthodologie de la prospective et de l'analyse stratégique » et un cours consacré à l'« Analyse des risques ».

Vincent Calay a participé au CIAP le 13 novembre, pour une présentation d'une contribution sur les activités prospectives à l'IWEPS. Il a par ailleurs supervisé un étudiant stagiaire en MA2 en sociologie de l'UCL d'octobre à décembre 2020.

Frédéric Claisse est intervenu au Séminaire Science et Société (ULiège, avec Laurence Bouquiaux et Marc Jacquemain), cours à destination des étudiants de Masters en Sciences Politiques, en Sociologie ou en Communication sur le thème : la rationalité des croyances. Il a dispensé le cours de

Politique et Analyse du Discours (ULiège), à destination des étudiants de Masters en Sciences Politiques. Il a participé à la séance du CIAP (Certificat Interuniversitaire en Analyse Prospective, ULiège et UCLouvain), « La Prospective à l'IWEPS : retour d'expérience et étude de cas », le 13 novembre (avec Vincent Calay, Jean-Luc Guyot et Rafaël Ritondo). Il a participé au Séminaire de recherche du Centre d'Étude du Développement Durable (CEDD) de l'ULB (titulaire : Edwin Zaccai).

Bernard Conter est chargé d'enseignement à SciencesPo Strasbourg. Il y donne le cours « cohésion et compétitivité économique » dans le Master en études européennes. Il a également donné une conférence sur le « Fonds social européen : analyser un instrument de politique publique », dans le cadre du Master en études européennes (Prof F. Sbaraglia) de l'Université de Lille en

décembre 2020 et une conférence sur « La flexicurité, approche privilégie des transitions par l'UE », dans le cadre du séminaire Mobilités, transitions, reconversions, Master en sciences du travail (Prof. À Bingen) à ULB, en mars 2020.

Marc Debuissou est chercheur associé à l'Université Saint-Louis – Bruxelles.

Claire Dujardin est intervenue dans le cadre du Certificat Interuniversitaire en Évaluation des Politiques Publiques (CIEPP).

Muriel Fonder est coresponsable du module Méthodes pour le Certificat interuniversitaire en évaluation de politiques publiques (CIEPP); elle assure l'encadrement de TFF. Elle est formatrice pour le module « Évaluation de politiques publiques » à l'École d'administration publique (EAP). Elle est maître de conférences invitée à l'UCLouvain pour le cours Questions spéciales de politique économique et sociale sur le thème de l'évaluation des politiques publiques

Jean-Luc Guyot est professeur à l'UCLouvain. Il y enseigne la statistique, la méthodologie de recherche en sciences humaines, l'analyse socioéconomique du champ de la formation d'adultes et la méthodologie prospective. Il est également coresponsable académique du certificat interuniversitaire UCLouvain - ULiège - Cnam en analyse prospective.

Virginie Louis a participé au programme de formation de l'École d'administration publique en tant que formatrice en matière d'évaluation des politiques publiques et conceptrice d'une formation en classe virtuelle « Indicateurs et tableaux de bord », ainsi que dans le cadre du Certificat interuniversitaire en évaluation des politiques publiques (CIEPP).

Abdeslam Marfouk est maître de conférences à la Faculté des Sciences Sociales de l'ULiège. Il y dispense le cours « Using quantitative methods in Migration Studies », destiné aux étudiants de Master.

Mathieu Mosty a contribué à la formation en évaluation des politiques publiques pour l'École d'administration publique (EAP).

Sîle O'Dorchai est chargée de cours à temps partiel à l'Université Libre de Bruxelles. Elle enseigne quatre cours dans le cadre du Master en sciences du travail de la Faculté de Philosophie et Lettres : « Relations collectives de travail dans le non marchand », « Fondements et enjeux socioéconomiques dans le non marchand », « Diagnostic et gestion de projets » et « Dimension européenne de la politique de l'emploi dans le tiers secteur ».

Frédéric Vesentini est chargé de cours, à temps partiel, à l'UCLouvain où il est en charge du cours de « Statistiques et méthodes informatiques en criminologie ».

CHAPITRE 7

GESTION ADMINISTRATIVE

Inscrite dans une démarche « Service public » et « Management humain », la Cellule des Ressources humaines a pour objectif, en tenant compte des missions de l'Institut, des différents projets qui y sont conduits et des contraintes de fonctionnement, de contribuer à la pérennité de l'Institut en développant une stratégie RH s'appuyant sur les principes du *gender mainstreaming* et de la diversité, afin de valoriser pleinement le potentiel de ses ressources humaines et de promouvoir le bien-être au travail.

Dès la fin du premier trimestre, la pandémie mondiale de Covid-19 s'est imposée à tout le personnel et 95 % de celui-ci s'est retrouvé confiné à domicile. Nos vies, tant professionnelles que privées, ont alors pris un tournant particulier nous obligeant à revoir nos modes de fonctionnement et d'interactions. De fait, l'Institut avait déjà anticipé la mise à disposition d'outils de travail, la dématérialisation des dossiers... facilitant le travail à distance, notamment, dans le cadre du régime de travail « au forfait » et l'encouragement du personnel à télétravailler. Mais ce télétravail imposé/contraint par la crise sanitaire nous a obligés à mobiliser d'autant plus nos capacités à faire preuve de résilience.

Aussi, la Cellule RH s'est pleinement investie pour accompagner les agents et le management à cette nouvelle réalité. Cela s'est traduit par un décuplement des activités liées à la gestion de l'information et de la communication ainsi que la gestion administrative inhérente aux différentes dispositions thématiques accordées afin de mieux concilier vie privée et professionnelle. Cette situation en « tout à distance » nous a obligés à revoir toutes nos procédures de travail et à adopter un dispositif légal de signature pour tous les documents nécessitant des visas officiels. Conscient de vivre une situation jusqu'alors inédite menaçant

notre santé mentale, l'accès à un service professionnel d'écoute et de soutien psychologique a été proposé à l'ensemble du personnel.

En collaboration avec le Conseiller en prévention, le Service externe de prévention et de protection et en concertation avec les représentants du personnel, un protocole de mesures sanitaires a ensuite été adopté pour le travail en présentiel à l'Institut en fonction de l'évolution de la crise sanitaire.

De manière à préserver les liens sociaux au sein de la communauté IWEPS, le Comité Bonheur s'est chargé de mettre en place et d'animer un réseau social d'entreprise « WHALLER » alors que le management se réorganisait pour être au plus près de chaque agent, malgré la distanciation imposée.

En 2020, les activités liées aux engagements et recrutements n'ont repris qu'en juin en suivant un protocole sanitaire strict. Grâce à cela, nous avons engagé deux nouveaux membres du personnel contractuels dans le domaine de la santé dont un repose sur un financement INTERREG à durée déterminée de trois ans.

Cette année encore, la responsable RH a participé aux entretiens de planification des objectifs et la mise à jour des descriptions de fonction des directions scientifiques.

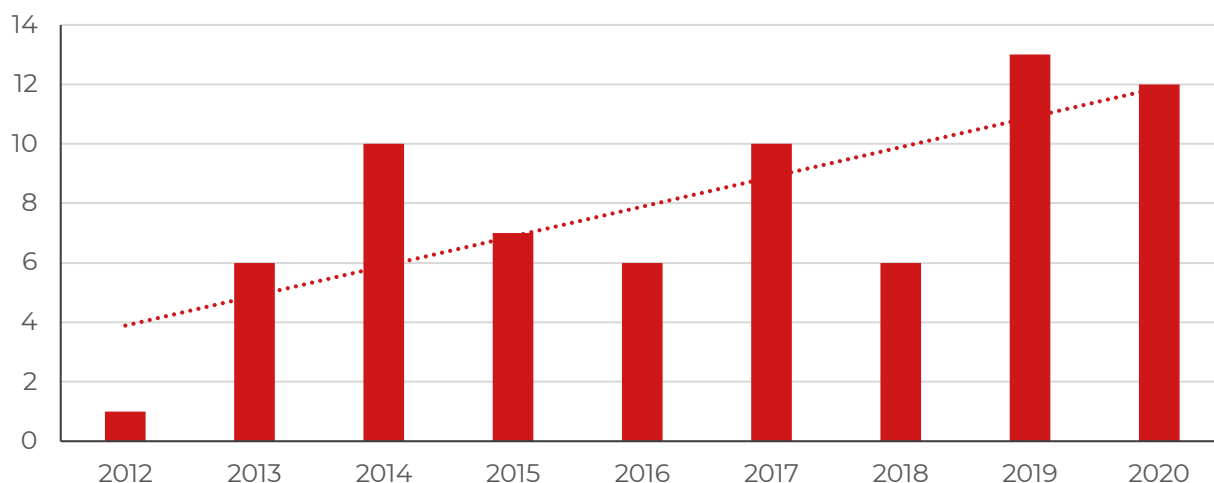
En matière de formation et compte tenu de la crise sanitaire, seuls sept agents ont suivi principalement les modules proposés par l'École d'administration publique. À savoir : Gestion du temps à distance, Accompagnement au changement à distance, Recyclage en secourisme, Comment digitaliser sa formation, Accompagnement à la digitalisation des formations, Gestion de projets à distance, Intégration de la dimension de genre dans les politiques et budgets à distance.

La Cellule RH s'occupe également de l'accueil et du suivi de l'intégration des élèves stagiaires au sein de l'Institut en étroite collaboration avec les maîtres de stage. Aussi, en raison des dispositions liées à la Covid-19 et de l'obligation du télétravail,

nous avons réadapté l'accompagnement/l'encadrement de ces derniers. Nous enregistrons donc une faible diminution de l'accueil des élèves stagiaires en 2020.

La cellule RH s'occupe également de l'accueil des stagiaires au sein de l'Institut.

Évolution de l'accueil des stagiaires entre 2012 et 2020



MARCHÉS PUBLICS

7.2.

En 2020, l'IWEPS a lancé 20 procédures de marchés publics, dont treize marchés de fournitures et sept marchés de services.

Ces procédures se répartissent comme suit :

- concours de projets : 1;
- marchés publics de faible montant : 19.

Dans la continuité de l'amélioration de la gestion de la bibliothèque de l'Institut, il a été décidé de répertorier dans une base de données tous les ouvrages placés chez les chargés de recherches.

En raison de la crise sanitaire, la vérification de l'emplacement physique de ces ouvrages n'a pas pu être réalisée dans sa totalité, la mise en place de cette base de

données a dès lors dû être mise en suspens et sera poursuivie en 2021 si les conditions le permettent.

Toujours dans un souci de gain de place, un travail de numérisation des rapports de recherches, initialement stockés à la bibliothèque, a été entamé en 2020 et sera poursuivi en 2021.

Durant l'année 2020, la cellule informatique a travaillé sur les projets suivants :

- WalStat, le portail dédié aux statistiques :
 - Développement fiche ODD (Objectifs de développement durable)
 - Nouvelle page d'accueil
 - Support lors de l'ajout/mise à jour d'indicateurs
 - Ajout de la thématique Culture
- Pôles de compétitivité :
 - Mise à jour données projets
- GeDiDoT : mise en commun des données sociosanitaires entre la France et la Wallonie :
 - Création d'une passerelle entre GeDiDot et WalStat pour le partage d'indicateurs
 - Adaptations du *webservice*
- Indicateurs complémentaires au PIB
 - Mise à jour données ISS
- Gestion DB :
 - Récupération et transmissions de données confidentielles (cryptage, transfert SFTP)
 - Importation de données en base de données

- Extraction de données en base
- Anonymisation de données
- Gestion des projets :
 - Adaptations de l'outil de gestion des projets
- Projet fonction publique
 - Développement d'un outil de validation des fichiers de la fonction publique
 - Validation des fichiers et importation en base de données
- Outil présence à l'IWEPS (Covid-19)
 - Développement d'un outil de gestion de présence à l'IWEPS respectant les règles liées à la Covid-19
- Serveur :
 - Remplacement et installation d'un serveur dans notre infrastructure
- Sécurisation :
 - Mise en place d'un « monitoring » centralisé de type SIEM, pour la détection d'intrusion, de fuite de données...
- Firewall :
 - Achat d'une machine dédiée pour permettre l'utilisation de la totalité de notre ligne internet
 - Une machine virtuelle est gardée en backup

- *Switch* de téléphonie :
 - Deux *switches* qui interconnectent les téléphones ont été remplacés
- Ligne internet :
 - Augmentation du débit (1Gb/s)
- Assistance aux utilisateurs :
 - Durant cette période compliquée, nous avons passé beaucoup de temps en assistance à distance, pour toutes les personnes, qui du jour au lendemain ont été contraintes de travailler via

notre VPN, sans jamais l'avoir utilisé auparavant.

Outre ces projets spécifiques, la cellule TIC assure les activités quotidiennes qu'une telle équipe doit gérer, à savoir :

- Renouvellement du matériel
- Achat et installation de logiciels
- Gestion des incidents et demandes diverses
- Gestion et entretien des imprimantes
- Veille technologique et formations.

COMMUNICATION

7.5.

En 2020, les actions ont été poursuivies, pour faire connaître les activités de l'institution, assurer la visibilité, asseoir la légitimité et la crédibilité de l'institution et diffuser les productions de l'Institut. Les publics cibles sont repris comme suit : Gouvernement et Parlement wallons, Administration wallonne, Organismes d'intérêt public et Partenaires sociaux, Communauté scientifique (universités, institutions de recherche belges et étrangères), Décideurs socioéconomiques, Mandataires locaux, Presse et Citoyens. Le travail s'est particulièrement porté sur la poursuite de la mise en œuvre de la nouvelle ligne graphique, sur la vulgarisation et sur le développement des relations avec la presse.

l'IWEPS, trois numéros de Décryptage, trois éditions de Regards statistiques, trois numéros des Cahiers de prospective de l'IWEPS, deux numéros des Nouvelles des Possibles, un *Working paper* de l'IWEPS et le rapport d'activité annuel.

L'année 2020 a aussi vu la mise en œuvre d'une nouvelle collection : Décryptage. La philosophie de cette nouvelle collection : régulièrement, les équipes de l'IWEPS se penchent sur des chiffres qui circulent dans le débat public. Elles les décortiquent pour les remettre en perspective en analysant leur provenance, en épinglant les enjeux qui y sont liés et en pointant également leurs limites.

7.5.1. Les publications

Concernant les publications (voir section 5. pour plus de détails), l'année 2020 a vu la parution de onze Notes mensuelles de conjoncture wallonne, douze numéros des Séries statistiques du marché de l'emploi en Wallonie, trois éditions de Tendances économiques, quatre Rapports de recherche de l'IWEPS, un numéro de Dynamiques régionales, l'édition 2020 des Chiffres clés, un numéro des Brèves de

7.5.2. Les événements

En 2020, nous n'avons pas pu organiser d'événements en présentiel en raison des mesures sanitaires prises dans le cadre de la pandémie de la Covid-19.

Par contre, nous avons recherché, paramétré et utilisé un nouvel outil d'organisation de webinaire, à savoir : Livestorm. Sur cette plateforme, nous avons organisé deux webinaires « Futurama ».

Futurama #3, séminaire de prospective de l'IWEPS – Demain, tou.te.s (im)mobiles? Transition énergétique, dualisation sociale et accès à la mobilité.

Les détails des thématiques abordées lors de ce webinaire sont disponibles à la section 5.3.2.2. Ce webinaire a accueilli 99 participants. Le *replay* en vidéo est disponible sur [le site de l'IWEPS](#).

Futurama #4, webinaire de prospective de l'IWEPS – Quelle(s) transition(s) pour la Wallonie?

Les détails des thématiques abordées lors de ce webinaire sont disponibles à la section 5.3.2.2. Ce webinaire a accueilli 107 participants. Le *replay* en vidéo est disponible sur [le site de l'IWEPS](#).

7.5.3. Le site internet

Concernant le site internet, la mission dévolue à la cellule communication en 2020 consiste à l'alimenter en contenu (actualités, événements, publications, indicateurs statistiques, etc.), assurer la maintenance de celui-ci et son bon référencement dans les moteurs de recherche.

Selon Google Analytics, en 2020, le site internet a obtenu 180 616 visites (contre 143 734 en 2019) et accueilli 135 968 visiteurs (contre 104 769 en 2019).

On constate donc une constante augmentation du trafic sur le site internet de l'IWEPS grâce à un référencement performant, des campagnes ciblées et une notoriété en progression.

☐	Page ?	Pages vues ? ↓
		301 046 % du total: 100,00 % (301 046)
☐	1. /	21 015 (6,98 %)
☐	2. /indicateur-statistique/prix-moyen-terrain-a-batir-immobilier/	16 042 (5,33 %)
☐	3. /indicateur-statistique/densite-de-population/	9 718 (3,23 %)
☐	4. /indicateur-statistique/causes-de-mortalite/	8 001 (2,66 %)
☐	5. /publication/covid-19-quatre-scenarios-lapres-crise/	7 823 (2,60 %)
☐	6. /recherche/	6 922 (2,30 %)
☐	7. /indicateur-statistique/population-active-taux-dactivite-taux-de-emploi-taux-de-chomage-administratifs-commune/	6 521 (2,17 %)
☐	8. /indicateur-statistique/taux-de-chomage-bit/	5 349 (1,78 %)
☐	9. /indicateur-statistique/pyramides-des-ages/	5 309 (1,76 %)
☐	10. /indicateur-statistique/esperance-de-vie-et-mortalite/	4 693 (1,56 %)

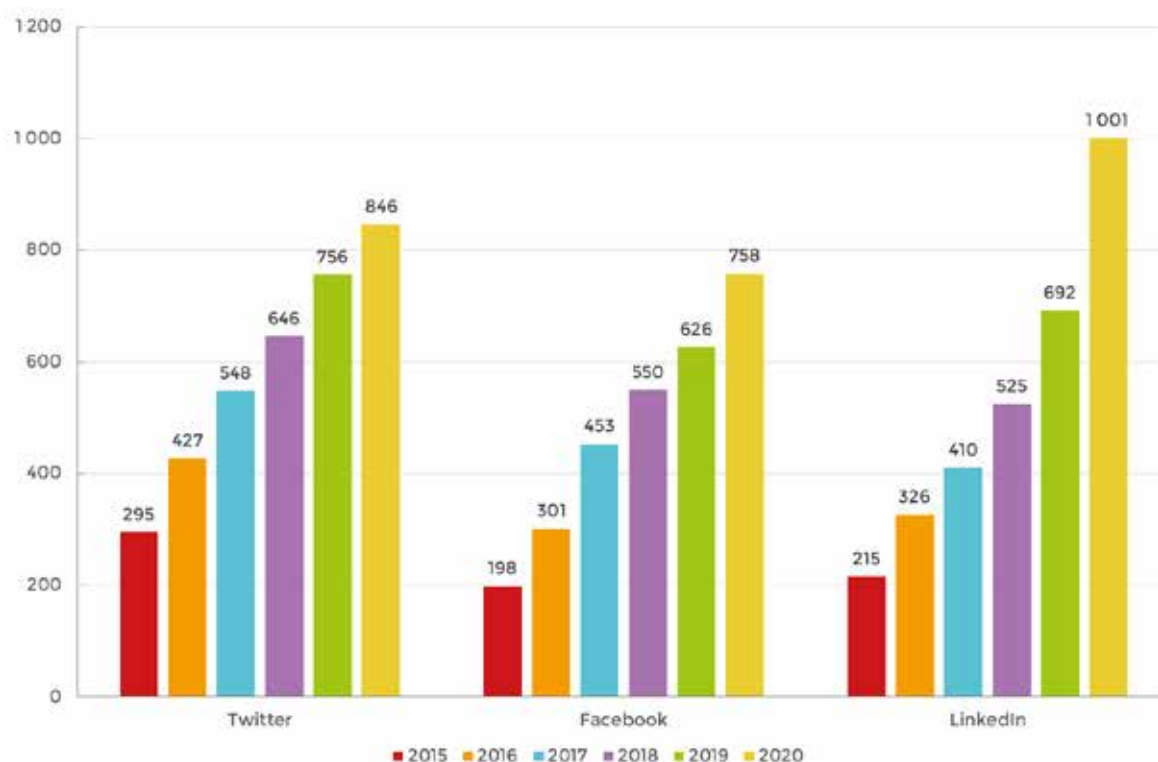
Source : Google Analytics

Le top 10 des pages les plus consultées nous indique que, outre la page d'accueil (/) et l'outil de recherche (/recherche), ce sont des pages de type « Indicateurs statistiques » qui sont les plus vues.

Pour annoncer les nouveautés du site internet, des *newsletters* sont régulièrement envoyées à près de 3 600 correspondants. Elles ont été au nombre de 31 en 2020.

Par ailleurs, une attention particulière est portée à l'animation des comptes de l'Institut sur les réseaux sociaux suivants : Twitter, Facebook et LinkedIn. Avec pour résultat, une augmentation constante du nombre d'abonnés à ces réseaux.

Évolution du nombre d'abonnés par réseau social (2015-2020)



7.5.4. Les vidéos

En 2020, plusieurs vidéos ont été uploadées sur la chaîne Youtube de l'IWEPS.

Il s'agit, d'une part, des captations vidéo des deux webinaires Futurama mentionnés ci-dessus.

Et d'autre part :

- d'une vidéo de type « tutoriel » pour aider les internautes à naviguer dans l'es-

pace dédié aux Objectifs de Développement Durables sur WalStat;

- d'une vidéo de type *making off* de la publication *Les Chiffres-clés de la Wallonie* à l'occasion des cinq ans du nouveau format de celle-ci.

Toutes ces vidéos ont été réalisées en interne par la Cellule communication.

7.5.5. La presse

La Cellule communication est chargée des relations avec la presse, qui se traduisent par l'envoi de communiqués, l'organisation de conférences de presse, la diffusion des publications, ainsi que les réponses aux demandes ponctuelles des journalistes par rapport aux sujets d'actualité.

En 2020, neuf communiqués de presse ont été envoyés et ont généré des articles dans les principaux quotidiens francophones et sur les ondes. Plus de 150 articles sont parus dans la presse francophone, tant écrite que radio et/ou télé. Ceux-ci traitaient, entre autres, des informations suivantes :

Date d'envoi	Objet
21/01/2019	Communiqué : Un portail transfrontalier sur les données de santé
17/03/2020	Communiqué - Où en est la Wallonie par rapport aux objectifs de développement durable? Bilan des progrès
21/03/2020	Communiqué - Conjoncture : Après +1,6% de croissance en 2019, l'impossible prévision pour 2020
20/04/2020	Communiqué - Emploi public en Wallonie et en FWB : moins de jeunes, plus de femmes et une majorité de contractuels
24/06/2020	Communiqué - Conjoncture : Contraction de -8,6% du PIB wallon en 2020, puis redressement de +6,0% dès 2021
10/09/2020	Communiqué : Semaine de la mobilité - Contexte et enjeux de la mobilité en Wallonie
18/09/2020	Communiqué de presse : Interreg : Lancement du projet PSICOCAP
27/10/2020	Communiqué - Conjoncture : contraction sévère du PIB wallon en 2020 (-7,6%), puis redressement partiel en 2021 (+4,9%)
14/12/2020	Communiqué - Principaux résultats de l'enquête sur la mobilité des Wallons – MOB WAL 2017

À noter également en 2020, l'abonnement à l'outil de revue de presse « GoPress » qui a permis à la Cellule communication de faire un *screening* précis des mentions « IWEPS »

dans la presse belge francophone, mais aussi la diffusion auprès des chercheurs d'une revue de presse thématique ciblée en fonction des matières étudiées à l'Institut.



L'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique (IWEPS) est un institut scientifique public d'aide à la prise de décision à destination des pouvoirs publics. Autorité statistique de la Région wallonne, il fait partie, à ce titre, de l'Institut Interfédéral de Statistique (IIS) et de l'Institut des Comptes Nationaux (ICN). Par sa mission scientifique transversale, il met à la disposition des décideurs wallons, des partenaires de la Wallonie et des citoyens, des informations diverses qui vont des indicateurs statistiques aux études en sciences économiques, sociales, politiques et de l'environnement. Par sa mission de conseil stratégique, il participe activement à la promotion et la mise en œuvre d'une culture de l'évaluation et de la prospective en Wallonie.

Plus d'infos : <https://www.iweps.be>



2021